



## **Les équipements d'interprétation et de valorisation du patrimoine dans les Parcs naturels régionaux**

Mai 2003

*Dossier réalisé  
avec l'appui  
du Ministère de la Culture*

# SOMMAIRE

<b>Sommaire.....</b>	<b>2</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Présentation du document .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Statistiques.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Synthèse générale .....</b>	<b>6</b>
<b>La valorisation et l'interprétation du patrimoine.....</b>	<b>6</b>
<b>A. La valorisation des patrimoines par la création d'équipements :</b>	
<b>B. Au delà de l'exposition, les actions « de vie » de l'équipement</b>	
<b>C. Les partenariats scientifiques et techniques</b>	
<b>Les modes de gestion et de fonctionnement des équipements .....</b>	<b>7</b>
<b>A. Gestion et fonctionnement</b>	
<b>B. Associations et bénévoles</b>	
<b>C. Emplois</b>	
<b>Le positionnement stratégique des Parcs.....</b>	<b>9</b>
<b>A. Gérer - Soutenir les projets</b>	
<b>B. Mettre en réseau - mutualiser les moyens</b>	
<b>Conclusion .....</b>	<b>11</b>
<b>5. Recueil d'expériences des 40 Parcs naturels régionaux .....</b>	<b>12</b>

## 1. Introduction générale

Cette étude a été menée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, avec le soutien du ministère de la Culture (DAPA, mission à l'ethnologie) dans le cadre de la convention-cadre triennale 2001-2003 signée entre le ministère de la culture et la FPNRF en 2002. Elle a été conduite par Maia Heintz, chargée d'étude patrimoine culturel.

L'étude a consisté à recueillir l'information nécessaire à la connaissance des équipements d'interprétation et de valorisation du patrimoine pour lesquels les Parcs naturels régionaux sont investis dans la création, le soutien technique, scientifique ou financier, le fonctionnement, la gestion ou la promotion.

En plus des premières réflexions engagées lors des journées nationales des Parcs en octobre 2002 (un atelier « concevoir et gérer un équipement » avait déjà permis d'engager ce travail), cette étude s'est appuyée sur :

- une enquête réalisée en 1993 auprès de 21 Parcs naturels régionaux et 5 Parcs naturels nationaux, très incomplète à ce jour, et qui ne présentait pas les mêmes critères d'informations nécessaires pour cette étude ;
- un inventaire sur les politiques culturelles dans les Parcs naturels régionaux de France (2001), qui a fait apparaître des attentes et des prises de positions très différentes de la part de chacun des Parcs ;
- différents ouvrages, rapports d'études et réflexions menées sur l'ensemble du territoire ;
- de la documentation scientifique (chartes, conventions, ...) et touristique (dépliants, ...) des Parcs naturels régionaux ,
- enfin et surtout sur les entretiens téléphoniques menés sur la base de questionnaires écrits, réalisés auprès des chargés de mission (culture, patrimoine ou tourisme) des Parcs et des responsables d'équipements.

Ce recueil d'expérience a pour but de connaître dans son ensemble, de comparer, d'interroger, sans donner forcément de « solutions » et de « méthodes miracles » pour valoriser le patrimoine. Il démontre la diversité des patrimoines valorisés par –grâce– aux Parcs après plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine. Il questionne les choix, les moyens, les prises de position, les réflexions communes d'aujourd'hui.

## 2. Présentation du document

Ce recueil d'expériences est constitué de plusieurs documents, précédé d'une courte introduction sur la méthodologie de projet et les résultats de cette première enquête :

- Pour chacun des 40 Parcs, une **fiche** synthétise les informations recueillies auprès des chargés de missions. Ces fiches permettent de visualiser de manière globale la politique du Parc en matière d'équipements sur son territoire. Chacune d'entre-elle se divise en quatre grandes parties:
  - **Les équipements et le Parc** (> liste des équipements pour lesquels le Parc est investi)
  - **La relation au territoire** (> le rôle attribué à ces équipements, en termes de mémoire, de savoir-faire, de sensibilisation des publics ...)
  - **La répartition des rôles** (> dans chacun des projets, la place des techniciens du Parc, des élus, des bénévoles, ..)
  - **Les bilans, projets et remarques** (> points positifs et négatifs, propositions futures, ...)
- Pour chacun des équipements, une fiche détaillée permet de préciser les informations concernant chaque site. Chacune d'entre-elle est divisée en quatre grandes parties :
  - **Présentation générale** (> date de création, thématique, scénographie, ...)
  - **Développement local** (Impacts locaux, facteurs favorables, facteurs limitants)
  - **Investissement** (Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, propriétaire des locaux, ...)
  - **Fonctionnement** (gestionnaire, personnel, communication et publicité, ...)

- **Fréquentation** (dates d'ouverture, nombre de visiteurs, ...)
- **Evènements ponctuels** (expositions temporaires, fêtes thématiques, animations pédagogiques, ...)
- **Commentaires et perspectives**

N.b. : Tous les responsables d'équipements auxquels avait été envoyé le questionnaire n'ont pas répondu. Les sentiers n'ont pas de fiches.

- En **annexe**, (« tiré à part »), un tableau général permettant de visualiser l'ensemble des résultats obtenus par Parc :
  - **Nom de l'équipement**
  - **« Type »**
  - **Thème**
  - **Date de création**
  - **Implication du Parc**
  - **Mode de gestion**
  - Le signe ►► : renvoie aux fiches détaillées par équipement

### 3. Statistiques

Sur l'ensemble des 40 Parcs naturels régionaux de France,

**359 équipements d'interprétation et de valorisation du Patrimoine culturel,**

ont été recensés lors de cette enquête (équipements pour lesquels les Parcs se sont impliqués –de près ou de loin-), soit :

- ⇒ **122 maisons à thème, musées et musées de sites**, compris dans **6 réseaux** de plus de 10 équipements (types « Routes » ou « Réseau de travail »).
- ⇒ **35 maisons de Parc** (dont 18 « relais »)
- ⇒ **40 écomusées** (dont **8 réseaux** comprenant au total 36 annexes/maisons à thème)
- ⇒ **49 maisons à thème** (hors réseau de plus de 10 équipements)
- ⇒ **15 musées** (hors réseau de plus de 10 équipements)
- ⇒ **26 musées de sites** (hors réseau de plus de 10 équipements)
- ⇒ **4 conservatoires** (dont 1 PEP)
- ⇒ **75 sentiers de découverte du patrimoine** (Ce nombre est susceptible d'évoluer rapidement, étant donné l'ouverture régulière de nouveaux sentiers et la difficulté à préciser parfois la limite entre patrimoine naturel et culturel, très souvent associés).

Au niveau de la gestion :

- ⇒ **77 équipements**, tous « types » confondus, sont **gérés par les Parcs.**
- ⇒ **282 équipements** tous « types » confondus, sont **gérés par les communes ou communautés de communes, par les associations ou les offices de tourisme.**

Les **thèmes** sont multiples : les groupes présentés ci-dessous (hors réseaux de plus de 10 équipements) peuvent apparaître comme réducteurs, mais ils permettent de donner une idée générale des thèmes valorisés sur les territoires. Certains équipements ont des thématiques doubles. Pour plus de détail, se reporter aux fiches.

- ⇒ Techniques artisanales et industrielles (43)
- ⇒ Environnement naturel et culturel (41)
- ⇒ Arts et traditions populaires (20)
- ⇒ Histoire (22)
- ⇒ Environnement naturel (eau, faune, flore, forêt) (18)
- ⇒ Agriculture (14)
- ⇒ Architecture (13)
- ⇒ Géologie Paléontologie (6)
- ⇒ Archéologie (6)
- ⇒ Élevage (5)
- ⇒ Arts plastiques (1)

## 4. Synthèse générale

D'après l'ensemble des informations fournies lors des entretiens, sont présentés ici :

1. **La valorisation et l'interprétation du patrimoine,**
2. **les modes de gestion et de fonctionnement des équipements,**
3. **la politique des Parcs envers les équipements.**

avec à chaque fois, les attentes et les questions exprimées par les chargés de mission des Parcs. Ces attentes ont été exprimées individuellement, certaines néanmoins apparaissent comme transversales et peuvent donner lieu à des réflexions communes.

### 1. La valorisation et l'interprétation du patrimoine

#### **A. La valorisation des patrimoines par la création d'équipements :**

- Les équipements sont des outils très appréciés du public car ils sont visibles, donnent des informations utiles, et expliquent le territoire : ce sont des lieux de référence concrets auxquels chacun peut s'adresser pour y découvrir des activités spécifiques du monde rural, et être renvoyé vers d'autres sites.
- En plus d'entretenir un rôle identitaire fort, ces « vitrines du territoire » deviennent également des médiateurs entre les habitants, les acteurs, les scientifiques d'une part, et les publics (locaux, scolaires, touristes) d'autre part.
- Ils permettent de mettre en valeur un patrimoine souvent méconnu, en voie de disparition, parfois exceptionnel, afin de le protéger tout en le faisant connaître à tous.
- Les équipements apportent une contribution au développement local du territoire : ce sont des lieux de ressources et d'animations ;
- La forme choisie pour l'interprétation est multiple : musée, écomusée, maison à thème, sentier de découverte .... Plus que des définitions précises, chacun de ces équipements traduit des volontés, des démarches, des moyens différents et exprime une variété d'interprétation du patrimoine, de l'individuel au collectif.
- Certains sites, mais particulièrement les réseaux, les « Routes » par exemple, proposent la visite des sites muséographiques au même titre que celle d'ateliers de production. Cela permet de coupler la connaissance de savoir-faire anciens (origine des traditions de savoir-faire) et actuels (application contemporaines de ces métiers), en liant, dans ce cas, culture et économie.

#### **Remarques :**

- Attention à la multiplication des équipements sur un même territoire, à la banalisation des « Maisons à thème ».
- Il faut se recentrer sur l'interprétation du territoire (vue d'une manière globale), ce qui constitue la spécificité de l'action des Parcs naturels régionaux.
- Donner des « clés de compréhension » pour interpréter soi-même le patrimoine et donner envie d'aller à la rencontre de ce dernier : faut-il privilégier la muséographie ou l'interprétation ?
- Il paraît judicieux de regrouper des thématiques similaires pour établir des actions nouvelles communes, plus approfondies et certainement plus efficaces.
- Il faut ancrer les projets dans le présent et valoriser les questions concernant l'avenir des territoires concernés (nouvelles thématiques, comme les énergies renouvelables, etc.)
- Créer de nouvelles maisons à thèmes, en mêlant l'espace muséographique avec un espace d'activité permanente (pour les associations, les institutions, les activités culturelles ou économiques,...).

#### **B. Au delà de l'exposition, les actions « de vie » de l'équipement**

- En dehors de l'exposition elle-même, des visites guidées et des panneaux d'information, beaucoup d'animations pédagogiques sont proposées, notamment en direction des scolaires.

- Ces animations sont souvent indiquées comme étant le « point fort » des équipements.
- Par ailleurs, le dynamisme des équipements tient à l'organisation d'événements ponctuels : fêtes thématiques, journées à thème, animations de circuits de découverte, expositions temporaires, ...
- Enfin, moins nombreux, des stages pratiques sont proposés par les animateurs afin d'éveiller ou de spécialiser certaines pratiques nouvelles ou oubliées.

**Remarques :**

- L'exposition ne peut se suffire à elle-même. Le contenu a besoin d'être régulièrement renouvelé si l'on veut que les équipements restent des outils attractifs.
- La collection doit être sans cesse renouvelée, au minimum par le biais d'actions pédagogiques, menées parallèlement avec le public et particulièrement avec les scolaires.
- Faire participer pour faciliter la compréhension et l'appropriation de ces connaissances.
- Associer l'interprétation du patrimoine aux démarches contemporaines, pour que le patrimoine puisse vivre dans des actions du présent.
- Associer les différents acteurs concernés par la thématique : proposer une programmation « hors les murs » du musée.
- Proposer des nouveaux moyens de médiation et de communication : accès internet, sites, journaux de diffusion, etc. ...
- 

**C. Les partenariats scientifiques et techniques**

- Afin de mutualiser les actions, divers partenariats sont engagés entre les Parcs et les associations, les communes, les offices de tourisme et les professionnels. Cela a d'autre part l'avantage de regrouper et de faire vivre ces équipements en les sortant de l'isolement.
  - Convention de partenariat visant à mettre en place un ensemble cohérent de lieux de visites (création, amélioration, renouvellement muséographique)
  - Convention de partenariat pour la recherche scientifique (enrichissement des collections, animations, expositions)
  - Convention de partenariat pour la conservation des collections : soutien et suivi par des professionnels (inventaire, restauration, ...)
  - Charte « Marque Accueil » du Parc, en vue d'une promotion commune (promotion, accueil)
  - Convention de développement local avec la Région, Convention Culturelle avec les Drac,
- Les acteurs locaux sont également souvent associés dans le cas de projets particuliers : recherche sur des labels, fabrication de nouveaux produits, par exemple.

**Remarques :**

- Les chartes de qualité (accueil du public, communication ...) doivent être engagées de manière plus précise pour pouvoir être réellement suivies.
- Le partenariat n'est efficace que si un important travail est réalisé en amont de la part des deux parties, notamment en ce qui concerne l'accueil d'événementiels, la reconnaissance des savoir-faire locaux, la présentation de conférences.
- Etendre les conventions aux universités pour que les équipements soient également des lieux de recherche.

**2. Les modes de gestion et de fonctionnement des équipements**

**A. Gestion et fonctionnement**

- Pour la quasi totalité des équipements, le fonctionnement est la partie la plus lourde à gérer : de telles structures doivent bénéficier de moyens permanents pour bien fonctionner (programmation, personnel...) et rester en lien avec les habitants (animations, implications, ...).
- Les postes les plus lourds à assurer sont généralement les salaires et le loyer / remboursement du prêt dans le cas d'un bâtiment neuf/restauré.
- Si l'équipement n'est pas géré en direct, des conventions (de fonctionnement et de gestion) définissent les prérogatives et les obligations de chacun : Parc, associations, collectivités, offices

de tourisme, E.P.C.I.. Elles permettent d'une part de réduire certains coûts, et d'autre part de préciser les engagements respectifs en matière de dépense (frais de personnels, de déplacement, entretiens, investissements, dépenses de fournitures, de publicité, ...).

- La mise en réseau de plusieurs équipements permet de réduire certains frais de dépense, de regrouper les achats d'articles pour les boutiques. Le « Pass' » est une solution pour obtenir des prix d'entrée réduits pour un public plus nombreux, et de diminuer dans un même temps les frais de communication (dépliants, ...).

**Remarques :**

- Les équipements représentent une gestion coûteuse et complexe.
- L'insuffisance des budgets communaux ne permet pas de financer le renouvellement des expositions temporaires et de la scénographie.
- Les élus sont souvent mal informés en matière de gestion à long terme de l'équipement.
- La sous-régie est une solution envisageable pour simplifier les démarches, notamment dans le cadre d'une mise en réseau des équipements du Parc.
- Face au poids que représente de tels équipements, l'intercommunalité représente une solution qu'il faut encourager.
- Faut-il aller vers des maisons « multifonctionnelles » qui ciblent les publics différents, mais qui peuvent plus facilement trouver un équilibre financier ?

**B. Associations et bénévoles**

- Les associations sont souvent à l'origine de la création des équipements, les membres en assurent l'accueil, l'animation et la promotion, généralement en partenariat avec la commune ou le Parc.
- Les associations sont le reflet d'une forte participation des partenaires sur le terrain.
- L'implication des citoyens est une nécessité dans ces structures. Pourtant les responsables ont souvent l'impression d'être peu soutenus. Ils regrettent par ailleurs l'absence de renouvellement des bénévoles et ont parfois le sentiment d'être inutiles à côté de professionnels engagés dans ces structures à plein-temps.

**Remarques :**

- On constate un essoufflement rapide des dynamiques associatives si elles restent déconnectées des professionnels ;
- L'accompagnement des structures doit donc se faire sans casser le bénévolat militant, tout en permettant l'arrivée d'une nouvelle génération de responsables qu'ils soient des « nouveaux bénévoles » ou des salariés
- Le problème du professionnalisme : créer pour les membres assurant l'accueil, des formations spécifiques.
- Les associations doivent être systématiquement associées et participer à la définition des projets, notamment par leur participation aux commissions culture.

**C. Emplois**

- La création des postes en Contrats Emplois Jeunes, a permis de lancer une véritable dynamique dans le domaine de l'accueil et de l'animation des équipements.
- Il existe encore de nombreux postes pourvus en CES.
- Au sein du Parc, certains postes (Conservateur, animateur culturel, ethnologue, ...) ont permis de professionnaliser et de donner de l'importance aux équipements, tout en travaillant avec les acteurs locaux (animations, production). L'intervention des conservateurs doit préserver et renforcer les dynamiques locales et non se substituer à elles.
- Pour être viables, les équipements nécessitent un personnel d'accueil et d'animation qualifié et polyvalent.



### **Remarques :**

- Les structures qui ont pris le pari d'embaucher des jeunes (Contrats Emplois-Jeunes), ont gagné en fréquentation et en notoriété ; certaines seront capables de pérenniser l'emploi créé, et leur structure.
- Pour la majorité, la préoccupation reste souvent celle de la pérennisation des Contrats Emploi Jeunes, qui constitue pour les petites communes des charges importantes. Sans l'aide des partenaires, ces emplois ne pourront pas dans l'ensemble être maintenus.
- Imaginer une structure de portage salariale pour des animateurs du patrimoine, afin de professionnaliser l'animation tout en simplifiant la gestion des équipements et des sites.
- insuffisance de moyens humains et problème de professionnalisation des interventions.

## **3 . Le positionnement stratégique des Parcs**

### **A. Gérer - Soutenir les projets**

- L'implication des Parcs auprès des équipements est très variée : étude de faisabilité, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, soutien technique, soutien financier, mise en réseau, fonctionnement, programmation... ..
- Hormis les équipements gérés en direct par le Parc, comme les maisons de Parc, leur création repose aujourd'hui sur une forte volonté communale et associative : de plus en plus, le Parc se fait l'écho d'initiatives issues du territoire et assure principalement le relais des porteurs de projets locaux, en apportant un appui technique, moral et financier.
- Des outils d'évaluation, comme les diagnostics culturels ou des audits sont menées en partenariat avec les collectivités, afin de mieux définir les priorités et les axes d'interventions et mettre en avant les forces et les faiblesses liées à la gestion de ces équipements.

### **Remarques :**

- Faire prendre conscience sur le long terme de la responsabilité des communes en aval du projet (entretien des sentiers et du mobilier, renouvellement muséographique, animation, etc.).
- Se décharger de la gestion des équipements tout en continuant à leur offrir un certain nombre de services et d'aides. Trouver des solutions pour qu'ils soient plus autonomes dans leur fonctionnement.
- Réfléchir au meilleur moyen de développer ces équipements du point de vue économique, tout en continuant de maîtriser la qualité des prestations proposées au public.
- La gestion directe des équipements de site à vocation culturelle et touristique est trop lourde pour le budget du Parc et très souvent incompatible avec la souplesse nécessaire.
- Une gestion, autonome mais également maîtrisée, peut être envisagée pour dynamiser ces équipements, dans le cadre d'un réseau à constituer. Dans ce cas, le Parc doit pour sa part poursuivre son travail d'écoute de ses partenaires et d'initiative, constituer une force de proposition en matière de valorisation du patrimoine et réaliser si besoin est, des équipements avant de les remettre en gestion à des structures plus appropriées dans le cadre de la délégation de service public.

### **B. Mettre en réseau - mutualiser les moyens**

- En dehors des réseaux tels que les « Routes », « écomusées », « sentiers », les Parcs ont constitué de nombreux « réseaux de travail » avec les équipements du territoire. La mise en réseau permet d'assurer des frais moindres et d'élaborer des programmes divers :
  - Mettre en place des formations pour le personnel d'accueil et d'animation (connaissances d'autres structures du réseau, langues étrangères, animations, inventaire des collections, ...).
  - Apporter un soutien technique et financier pour la modernisation des structures et au renouvellement muséographique.
  - Aider à la communication, à la médiation culturelle, à la mise d'un programme annuel d'animations.

- Dans certains cas, création d'un –ou plusieurs– postes au sein de l'équipe technique du Parc, afin de préserver les collections du réseau des musées (postes de conservateur) et d'assurer le maintien d'un réseau, l'animation, la formation, etc. (chargés de mission, animateurs);
- Dans certains cas, notamment lorsque le Parc est tête de réseau d'un écomusée, le comité scientifique se porte garant de la rigueur scientifique et de l'image de l'écomusée.
- Par ailleurs, le Parc renforce le lien entre les habitants et le territoire, par le biais d'animations pédagogiques pour les classes et les centres aérés ou structures spécialisées du territoire du Parc et par l'intermédiaire également d'évènements, comme la Fête de Parc, où les équipements sont présentés.

### **Remarques :**

- Maintenir le dynamisme local par la mutualisation des moyens (équipe technique, élus, membres associatifs, ...) favoriser l'échange, l'initiative, la réflexion : créer un véritable réseau dynamique.
- Créer une structure de gestion autonome dirigée par des « conservateurs-coordonateurs de projets » ? ...Essayer de maintenir les réseaux (notamment les écomusées), fédérés mais indépendants, en imposant un budget de fonctionnement en amont (pour la promotion et l'animation notamment), et surveiller l'équilibre entre le travail des bénévoles et des professionnels.
- Former à la professionnalisation des emplois créés dans les équipements,
- Développer d'avantage la relation des habitants avec le patrimoine de leur territoire.
- Promouvoir le patrimoine par des actions culturelles contemporaines (théâtre, danse, musique, ...) et le relayer auprès du public.
- Continuer à appuyer la communication et l'échange entre les équipements : par exemple en passant par un espace réservé sur le site Internet du Parc .

### **Conclusion**

Les équipements patrimoniaux et muséographiques sont un maillon essentiel de l'accueil de l'habitant et du visiteur. Ils contribuent à lui faire partager l'authenticité du territoire qu'il découvre, à lui faire apprécier ses richesses naturelles, paysagères et culturelles, ainsi que les savoir-faire et les productions du Parc naturel régional.

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'ignorer la dimension économique que recouvre la gestion de ces équipements. Il ne s'agit pas d'occulter les objectifs plus politiques (stratégie du territoire, transmission d'un contenu, ...) ou associatifs (conservation d'un patrimoine, ...) dévolus à ceux-ci, mais d'intégrer plus de rigueur et de réalisme à la réflexion préalable à leur conception et mise en œuvre.

Afin de mieux cerner les implications liées à la création de ces équipements, il convient de prendre en compte trois catégories de facteurs qui doivent s'équilibrer pour mener à bien ces projets : volonté politique / associative, attentes du public, économie des équipements.

Une volonté politique partagée, portée localement par les collectivités et par le Parc, qui conjugue des objectifs complémentaires. Volonté politique qui doit soutenir le projet au-delà de sa phase de création, mais aussi dans son fonctionnement durant toute sa durée de vie.

La prise en compte des attentes des publics dans toute leur diversité : scolaires, touristes, habitants, afin de mieux identifier et répondre aux différentes attentes et besoins.

Le souci permanent de la viabilité économique de l'équipement en tenant rigueur de l'équilibre entre produits marchands et non marchands, l'évaluation des ressources humaines, le bénévolat, le partenariat, les associations, ... .

Il existe de nombreuses manières de présenter un territoire : écomusées, maisons de Parc, maisons à thèmes ne constituent qu'une des facettes de l'interprétation. Ne faut-il pas chercher à construire de nouveaux équipements d'une nouvelle génération moins thématiques, ouvertes à tout le territoire, et au-delà devenir des modèles de développement durable ?

#### **4. Recueil d'expériences des 40 Parcs naturels régionaux :**

## Parc naturel régional d'Armorique

**Fiche d'identité**

1 Région : Bretagne  
 1 Département : Finistère  
 39 Communes  
 173 500 Hectares  
 51 500 Habitants  
 Création du Parc : 30/09/69  
 Révision Charte : 10/09/97

**Nombre d'équipements recensés : 11**

**Contact Parc :** Rose Legrand, chargée de mission culture, attachée de conservation des musées.

- |   |   |
|---|---|
| 1. Ecomusée des Monts d'Arrée (dont : la Maison Cornec, et les Moulins de Kerouat) »» | 7. Musée de l'ancienne abbaye de Landévennec »» |
| 2. Ecomusée d'Ouessant (dont : la Maison du Phare et Balises et la Maison du Niou) »» | 8. Musée des Champs »»                          |
| 3. Maison du Recteur »»   | 9. Maison des Vieux Métiers Vivants             |
| 4. Musée de l'Ecole Rurale »»   | 10. Musée du Loup                               |
| 5. Maison des Minéraux »»   | 11. Maison de la Faune Sauvage                  |
| 6. Maison de la Rivière et son annexe : Maison du Lac »»                              |   |

**Mise en réseau :** Selon les équipements : PNRA, Pôle patrimoine du Conseil général et Fédération des Ecomusées et musées de société.

**Conventions :** OUI

**Les équipements et le Parc :**

- Pour la plupart des équipements, le Parc a été à l'initiative du projet (maîtrise d'œuvre et d'ouvrage). Hormis l'écomusée d'Ouessant, qui est directement régi par le Parc, ce sont des associations qui sont aujourd'hui gestionnaires de chacune des maisons thématiques et des musées.
- Au moyen de conventions signées entre les deux parties, le Parc participe, selon le cas, au montage de projets (conception muséographique d'une exposition temporaire, par exemple), aux dépenses de fonctionnement et de communication (signalisation, promotion, dépliants, affiches,...), à la gestion et la conservation des collections (mise en place d'un système d'information de l'inventaire des différentes collections par exemple).
- Il apporte surtout un soutien logistique à l'ensemble des équipements, notamment grâce à l'attachée de conservation qui en a la charge.
- N.b. : la maison des Vieux Métiers Vivants, le Musée du Loup et la Maison de la Faune Sauvage n'ont qu'une relation lointaine (dépliant commun par exemple) avec le Parc.

**La relation au territoire :**

- Pour ce qui concerne l'écomusée d'Ouessant, il existe une forte implication des habitants de l'île, qui assurent l'accueil, les visites et font de nombreux dons.
- Depuis un an, la mise en place des "Gorzez" à la maison du Niou (tradition ouessantine réunissant anciens et plus jeunes l'après midi autour d'un café), permet d'échanger paroles, souvenir et savoir-faire.

**La répartition des rôles :**

- Les deux écomusées font partie des premiers "Musées de plein-air" et Musées des Arts et Traditions populaires développés d'après les démarches de Georges Henri Rivière. Ils ont conditionné une forte idée de présentation des traditions à travers les patrimoines naturels et culturels dans le Parc d'Armorique. Cela a entraîné une forte activité de la part des différents acteurs du territoire, qui participent à l'ensemble des projets.

<b>Bilans - projets – remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- D'une manière générale, les équipements ont du mal à survivre et à se développer : dans les écomusées, on peut voir un vieillissement des présentations et de la manière d'y appréhender le patrimoine présenté.</li><li>- D'où la nécessité d'ancrer les projets dans le présent et de valoriser les questions concernant l'avenir des territoires concernés (ex : projet sur les énergies à l'Ecomusée des Monts d'Arrée).</li><li>- Point fort : le succès des animations.</li></ul>
---	---

## Arts et traditions populaires + Architecture

## » 1 - ECOMUSEE DES MONTS D'ARREE

<b>Adresse :</b> Commana / Saint- Rivoal		<b>Contact :</b> Jean-Pierre Gestin (président association)
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'écomusée des Monts d'Arrée se compose de deux équipements : Les Moulins de Kerouat et La <b>Maison Cornec</b>. Il fait partie de la Fédération des écomusées et musées de société.</li> <li>- Le village des <b>Moulins de Kerouat</b> est tapi au fond d'un vallon entre Commana et Sizun, sur un domaine de 12 hectares. Deux moulins à eau, l'habitat du meunier avec son mobilier traditionnel, deux fournils, des annexes agricoles, permettent de comprendre la vie des habitants au XIX<sup>e</sup> siècle.</li> <li>- Maison d'un notable local : présentation d'une architecture traditionnelle des Monts d'Arrée au XVIII<sup>e</sup> siècle. En contrebas , un verger conservatoire de pommiers à cidre s'étend sur près d'un hectare. (ouverture en 1969 lors de la création du Parc)</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	Crée en 1975 à l'instigation du Parc, l'écomusée est géré depuis 1986 par l'association des Amis de l'Ecomusée des Monts d'Arrée et a acquis une bonne autonomie. Le Parc assure aujourd'hui la conservation des collections et la communication.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Emplois permanents, contribution à l'activité touristique départementales, action culturelle 9 mois/12 (Mouilins de Kerouat). Collaboration avec groupement de producteurs Bro An Are (maison Cornec)	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Adhésion des finistériens, collaboration avec les artisans et autres intervebabs extérieurs, rôle pédagogique(Moulins de Kerouat). Fête intercommunale de la pomme (maison Cornec).	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Gros travaux de restauration nécessaires, pas de renouvellement muséographique, manque de moyens matériels et financiers (Moulins de Kerouat). Eloignement géographique, site trop petit, renouvellement muséographique nécessaire (maison Cornec).	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Conseil général 29	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Conseil général 29	
<i>partenaires financiers :</i>	Conseil général 29 (en 2002, moulins de Kerouat : 12 200 € (Roue, Vannes, Couverture), 100% payés par le Département.	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association des Amis de l'Ecomusée des Monts d'Arrée	
<i>Personnel :</i>	6 : 3 intervenants, 1 secrétaire, 1 chargé de promotion, 1 jardinier (Association, dont 2 CEJ) / + Conservation (Parc naturel régional d'Armorique)	
<i>Colle<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Association / Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association / Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Communication/publicité :</i>	Association / Parc naturel régional d'Armorique pour l'ensemble des équipements	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Moulins de Kerouat : 212 000€, dont 40 % financés par le Conseil général.	
<i>Recette annuelle :</i>	81 000 € (Billetterie) , 130 000 € (autre), dont 94 % de subventions.	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	Moulins de Kerouat : mars-novembre , Maison Cornec : juin - septembre, groupes à l'année.	
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	Moulins de Kerouat : 18 464 personnes – Maison Cornec : 10 086 personnes	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Conseil général 29 (à l'achat des bâtiments) + Parc naturel régional d'Armorique (acquisitions)	
<i>Provenance des fonds :</i>	Acquisitions locales PNRA + collectage lors de la création	
<i>A l'initiative de :</i>	Jean-Pierre GESTIN, ancien conservateur au PNRA	
<i>Documentation sur place :</i>	Moulins de Kerouat : centre de documentation (sur réservation)	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visites commentées pour les groupes , feuillets de visites, vidéos	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saison estivale : expositions temporaires, conférences-projections films-débats, animations diverses : fabrication de farine, pain, gâteaux, randonnées (découverte de l'environnement)... 39 animations programmées au total(Moulins de Kerouat).</li> <li>- Marchés du terroir avec Bro An Are, fête de la pomme (maison Cornec)</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Projet de renouvellement muséographique, mené avec le Département (Moulins de Kerouat).</li><li>- Extension grâce à l'acquisition de bâtiments et de terrains proches, renouvellement muséographique, nouveau projet, animations autour du cidre, ...(maison Cornec).</li></ul>
--	---

## » 2 - ECOMUSEE D'OUESSANT

CONTROLE PAR DMF

<b>Adresse :</b> 29 246 Ouessant		<b>Contact :</b> Rose LEGRAND (PNRA)	
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecomusée regroupant Le Musée des Phares et Balises (créé en 1988) et les Maisons du Niou (ouvertes au public en 1968).</li> <li>- Le <b>Musée des Phares et balises</b> est consacré à l'histoire et aux techniques de la signalisation maritime depuis l'Antiquité; collection de pièces d'optiques, de maquettes, de documentation audiovisuelles sur les phares et leur construction.</li> <li>- Les <b>Maisons du Niou</b>, se font l'écho de l'architecture traditionnelle de l'île d'Ouessant, entre mer et terre. Une des maisons présente un aménagement intérieur traditionnel ouessantin, la seconde, dite « musée », retrace les grandes lignes historiques de l'île et de la vie ouessantine, travaux des champs, activités maritimes, costumes, croyances.</li> </ul>		
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création, au fonctionnement actuel (régie directe).		
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	- Embauches sur l'île, implication de la population locale.		
<i>Facteurs favorables :</i>	- Contact régulier avec la population		
<i>Facteurs limitant :</i>	- Insalubrité		
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional d'Armorique		
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional d'Armorique		
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Etat + Conseil Général 29 (Musée Phares et Balises) ; Conseil Général 29 (Maisons du Niou)		
<i>Coût, partenaires :</i>	NC		
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional d'Armorique		
<i>Personnel :</i>	3 employés, dont deux à temps partiel + saisonnier (Maisons du Niou), 2 salariés à temps complet + saisonnier (Musée des Phares et Balises)		
<i>Collect° mainten, entretien :</i>	Parc naturel régional d'Armorique		
<i>Expo temporaire montage :</i>	Parc naturel régional d'Armorique		
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional d'Armorique		
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc naturel régional d'Armorique		
<i>Recette annuelle :</i>	33 000 € (Billetterie, Maison du Niou) ; 58 500€ (Billetterie, Phares et balises).		
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	A l'année		
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	13 217 personnes		
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional d'Armorique + Conseil Général 29, Etat (Phare et Balises)		
<i>Provenance des fonds :</i>	Etat - Parc naturel régional d'Armorique et dépôts (collectage lors de la création) (Maisons du Niou) , Collection provenant de l'ancien musée des Phares (Paris).		
<i>A l'initiative de :</i>	Parc naturel régional d'Armorique, (+ Ministère de l'équipement pour Musées Phares et Balises)		
<i>Documentation sur place :</i>	Archives, photothèque à consulter sur RDV (Musées Phares et Balises)		
<i>Assistance à la visite :</i>	Visites commentées		
<b>Evènements ponctuels :</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations : " Gorzez " (sauf en été), nombreuses activités et animations avec les habitants (Niou) ; Expositions temporaires, nocturnes avec projections de films sur les phares (en été) (Phares et Balises).</li> </ul>		
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Refonte de l'exposition permanente de la maison « musée » envisagée (Niou)</li> <li>- Il est envisagé de compléter l'exposition permanente et de l'enrichir par les thématiques : « vie des gardiens des phares », « archéologie sous-marine » (Phares et Balises).</li> </ul>		



### » 3 - MAISON DU RECTEUR

<b>Adresse :</b> Loqueffret		<b>Contact :</b>
<b>Présentation générale :</b>	- « Dans le presbytère proche de la petite église du XVI <sup>e</sup> siècle, une exposition est consacrée à l'organisation paroissiale dans les petites communes rurales de Basse-Bretagne et au personnage du recteur intermédiaire obligé entre les hommes et le ciel. » - Equipement crée en 1987 à l'instigation du PNRA. Anciennement faisant partie de l'Ecomusée des Monts d'Arrée.	
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création, au fonctionnement actuel	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- NC	
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC	
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Loqueffret	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	NC	
<i>Personnel :</i>	NC	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Recette annuelle :</i>	NC € (Billetterie)                      € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	Juillet et Août	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	NC	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional d'Armorique (70%) + dépôts divers (paroisse, évêché de Quimper, bibliothèque de l'Abbaye de Landévennec).	
<i>Provenance des fonds :</i>	Acquisitions locales par le Parc + dépôts	
<i>A l'initiative de:</i>	NC	
<i>Documentation sur place:</i>	NC	
<i>Assistance à la visite :</i>	NC	
<b>Evenements ponctuels :</b>		
	- NC	
	- NC	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- NC	

Histoire

Contrôlé DMF		» 4 - MUSEE DE L'ECOLE RURALE
Adresse : Trégarvan		Contact : Pierre Grall (président association)
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'histoire de la scolarisation du milieu rural en Bretagne est présentée dans une école bâtie au début du siècle, avec sa salle de classe et ses cours de récréation. Présentation d'expositions temporaires renouvelées chaque année.</li> <li>- Equipement crée en 1979.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	Conservation	
<b>Développement local :</b>		
Impacts locaux :	- NC	
Facteurs favorables :	- NC	
Facteurs limitant :	- Nc	
<b>Investissement :</b>		
Maître d'ouvrage :	Parc naturel régional d'Armorique	
Maître d'œuvre :	Parc naturel régional d'Armorique	
Propriétaire des locaux :	Conseil général 29	
Coût, partenaires financiers :		
<b>Fonctionnement :</b>		
Gestionnaire :	Association des Amis de l'Ecole Rurale (depuis 1986)	
Personnel :	NC + Conservation (PNRA)	
Collect° maintenance, entretien :	Parc naturel régional d'Armorique	
Expo temporaire: montage :	Association des Amis de l'Ecole Rurale + Parc naturel régional d'Armorique	
Communication/publicité :	Association des Amis de l'Ecole Rurale + Parc naturel régional d'Armorique	
Coût annuel et Partenaires :	NC	
Recette annuelle :	NC	
<b>Fréquentation :</b>		
Ouverture :	A l'année	
Nombre visiteurs ( 2002) :	NC	
<b>Collection :</b>		
Propriétaire :	Association des Amis de l'Ecole Rurale (90%), Parc naturel régional d'Armorique (10%).	
Provenance des fonds :	Acquisitions Parc naturel régional d'Armorique + Association des Amis de l'Ecole Rurale	
A l'Initiative de:	NC	
Documentation sur place:	Réserves (non accessibles public + dépôt à Quimper)	
Assistance à la visite :	NC	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions temporaires</li> <li>- Animations pédagogiques scolaires, adultes et grand public.</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- NC	

## » 5 - MAISON DES MINERAUX

<b>Adresse :</b> Saint-Hernot (29 160 Crozon)		<b>Contact :</b> Yves CYRILE (Directeur)
<b>Présentation générale :</b>	- Equipement oeuvrant dans le domaine du patrimoine naturel. La Maison créée en 1987, présente une importante collection minéralogique bretonne, et des minéraux fluorescents. Elle donne accès à des circuits commentés à pied, en car ou en bateau.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Le Parc naturel régional d'Armorique a assuré les charges d'investissement (rénovation, construction de locaux). Pour la promotion, il fournit affiches et dépliants.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Emplois. Excellente intégration au territoire	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Structure pédagogique avec accueil des scolaires	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Difficultés financières pour le renouvellement des expositions, pour le mécénat, le sponsoring et les partenaires.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Sobretec Brest (1987)	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional d'Armorique	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association Centre Régional d'Etude et de Promotion du Patrimoine Naturel	
<i>Personnel :</i>	1 directeur, 2 animatrices scientifiques, 1 secrétaire, saisonniers.	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional d'Armorique + Association Centre Régional d'Etude et de Promotion du Patrimoine Naturel	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association Centre Régional d'Etude et de Promotion du Patrimoine Naturel	
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional Armorique + Centre Régional d'Etude et de Promotion du Patrimoine Naturel	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Déficit 2002 : 2 486 €. Subventions : Conseil général Finistère (30 600€, Crédit agricole 1 500 €)	
<i>Recette annuelle :</i>	47 920 € (Billetterie) , 25 700€ (Animations), 24 750 € (Boutique)	
<b>Frequentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	A l'année	
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	15 532 personnes (dont 6 520 particuliers, 2 389 en groupes, 6 623 scolaires) + 1354 entrées gratuites + 7 278 personnes aux animations.	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Fondation de la Salle et maison des Minéraux	
<i>Provenance des fonds :</i>	Acquisitions, dons	
<i>A l'initiative de:</i>	Association Centre Régional d'Etude et de Promotion du Patrimoine Naturel et collection privée	
<i>Documentation sur place:</i>	_____	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visite commentée pour les groupes	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	- Expositions temporaires (actuellement suspendues pour cause de difficultés financières) dernière réalisée en 1998.	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- Avec 77 % d'autofinancement, l'association ne peut compter que sur elle-même pour le maintien de la maison des minéraux.	

» 6 – MAISON DE LA RIVIERE / MAISON DU LAC

<b>Adresse :</b> Sizun		<b>Contact :</b> Jean-Marc Kunz-Jacques
<b>Présentation générale :</b>	- Centre de découverte des rivières armoricaines : présentation générale. Son annexe : la maison du Lac permet au visiteur de mieux comprendre les enjeux de protection d'une des plus grandes réserves d'eau de Bretagne.	
<b>Implication du Parc :</b>	- A l'investissement initial, au fonctionnement, à la communication, à la gestion et conservation des collections.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- NC	
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC	
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC	

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association Pêche-Rivière-Environnement (depuis 1986)
<i>Personnel :</i>	Association (poste animation)+ PNRA (poste conservation)
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional Armorique/ Association Pêche-Rivière-Environnement
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	A l'année
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	NC
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Provenance des fonds :</i>	NC
<i>A l'Initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	NC
<b>Evénements ponctuels :</b>	
	- NC
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- NC

» 7 - MUSEE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE LANDEVENNEC

<b>Adresse :</b> Landévennec		<b>Contact :</b> Roger Lars (Président de l'association)
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ruines de l'ancienne abbaye, fondée en l'an 485 par saint Gwennolé, abandonnée à la Révolution, sont aujourd'hui restaurées et continues à faire l'objet de fouilles archéologiques. Construit à proximité un musée (ouvert en 1990) y présente les objets qui y ont été découverts et retrace l'histoire de l'implantation des moines en Bretagne durant le haut-Moyen-Age.</li> <li>- Présentation des techniques archéologiques pour comprendre le travail de fouilles sur le site.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de l'équipement et de l'association à l'instigation du Parc, dépenses de communication, inventaire et entretien des collections, montage des expositions.</li> <li>-</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- NC	
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC	
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC	

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	
<i>Personnel :</i>	Accueil animation (association), Conservation (PNRA)
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional Armorique + Association « Abati Landevenneg »
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional Armorique + Association « Abati Landevenneg »
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional Armorique + Association « Abati Landevenneg »
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	A l'année
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	NC
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional Armorique + Etat (fouilles) + Communauté religieuse
<i>Provenance des fonds :</i>	Acquisitions + dépôts
<i>A l'initiative de:</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Documentation sur place:</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	NC
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	- NC
	-
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- NC

» 8 - MUSEE DES CHAMPS

<b>Adresse :</b> Saint-Ségal	<b>Contact :</b> Marie-Thérèse Stephan (Présidente association)
------------------------------	---

<b>Présentation générale :</b>	- Le musée, crée en 1992, retrace l'évolution de la vie paysanne et rurale du Xxè siècle au travers une collection d'outils et de machines
<b>Implication du Parc :</b>	- Création de l'équipement à l'instigation du Parc, Maîtrise d'ouvrage, communication et inventaire des collections.
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	- NC
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional Armorique
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Conseil général 29
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association des amis et usagers du Musée des Champs (1991, puis 1997)
<i>Personnel :</i>	Association + Parc (accueil, animation, conservation)
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Association des amis et usagers du Musée des Champs + Parc naturel régional d'Armorique
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association des amis et usagers du Musée des Champs + Parc naturel régional d'Armorique
<i>Communication/publicité :</i>	Association des amis et usagers du Musée des Champs + Parc naturel régional d'Armorique
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Association des amis et usagers du Musée des Champs + Parc naturel régional d'Armorique
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Juin –septembre, vacances scolaires. Groupes à l'année sur réservation.
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	NC
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Privé (90 %), association, Parc naturel régional d'Armorique
<i>Provenance des fonds :</i>	Dépôts
<i>A l'initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	NC
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	- Journée à thème et animations pédagogiques (fête du livre rural, fête du lait, fête du blé noir, journée d'automne, rassemblement régional de tracteurs anciens, ...)
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- NC

## Parc naturel régional de l'Avesnois

### Fiche d'identité

Région : Nord-Pas-de-Calais  
 Département : Nord  
 129 Communes, 4 communes associées, 1 ville-porte  
 125 000 Hectares  
 131 000 Habitants  
 Création du Parc : 13/03/98 après de 10 ans de préfiguration

**Nombre d'équipements recensés :** 2 + (3 projets)

**Contact Parc :** Valérie Dubois, chargée de mission culture

1. Maison du Parc ►►
2. Sentier d'interprétation de la Pierre-Bleue

3. *Maison du Lait (projet)*
4. *Maison du Maroilles (projet)*
5. *Maison de l'Arbre et de la Forêt (projet)*

**Mise en réseau :** Non, il existe juste un « réseau d'information » réciproque

**Conventions :** Convention de partenariat avec l'Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon

### Les équipements et le Parc

- Il existe une grande quantité d'équipements muséographiques en Avesnois, mais pour lequel le Parc ne s'est pas investi (hormis l'écomusée de Fourmies-Trélon, pour lequel une convention de partenariat a été récemment signée (échanges d'information, de données, co-production d'exposition...)).
- La Maison du Parc est le seul équipement propriété du Parc.
- Le Parc a également réalisé en maîtrise d'ouvrage un sentier d'interprétation à Hon-Hergies.
- A la suite de la demande de 3 élus, le Parc a étudié la faisabilité de 3 équipements thématiques : la Maison du Lait à Le Quesnoy, la Maison du Maroilles à Maroilles, la Maison de l'Arbre et de la Forêt à Trélon. Les réalisations seront sous maîtrise d'ouvrage de la commune ou de la communauté de communes concernées. Le Parc pourrait s'impliquer dans la conception muséographique et l'animation du site, mais cela reste encore à préciser.

### La relation au territoire :

- La Maison du Parc est le siège social du Parc, le lieu de travail de son équipe technique, un lieu d'accueil du public : exposition permanente sur le Parc et expositions temporaires sur des thèmes patrimoniaux. Elle abrite également une vitrine des produits du terroir et un Point environnement conseil, centre de documentation de proximité sur l'environnement.
- La Maison du Parc est également un outil au service des acteurs locaux (associations, socio-professionnels) : prêt de salle, organisation d'événement... C'est donc un lieu de plus en plus investi par les habitants.
- Le sentier de la Pierre-Bleue est jalonné de neuf bornes gravées. Il évoque notamment le savoir-faire des tailleurs de pierre et attire l'attention sur l'utilisation de la pierre dans l'architecture locale.

### Le rôle et les actions des acteurs :

- La volonté des élus de créer la Maison du Parc rejoint celle qu'ils ont eu de créer le Parc.
- En ce qui concerne les projets d'équipements (Maison du lait, du Maroilles, de la Forêt), les élus veulent renforcer l'attractivité de leur territoire communal ou intercommunal ; ils ont également affirmé la volonté de faire de ces équipements des « vitrines du Parc ». Ces équipements seront à la fois des lieux pédagogiques d'accueil du public, mais aussi des lieux d'accueil de socio-professionnels des filières concernées (lait, maroilles, forêt).

<i>Bilans - projets</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La Maison du Parc rencontre parfois des difficultés de positionnement par rapport aux équipements traditionnels : entrée gratuite, thèmes variés, qualité des expositions variables....</li><li>- Les sentiers de découverte et d'interprétation tendent à se développer. Il convient de maîtriser ce développement auprès des porteurs de projet : un schéma d'interprétation est en projet.</li></ul>
-------------------------	---



## » 1 - LA MAISON DU PARC

<b>Adresse :</b> 59 550 Maroilles		<b>Contact :</b> Valérie Dubois
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison du Parc est le siège social du Parc, le lieu de travail de son équipe technique, mais aussi un lieu d'accueil du public : exposition permanente sur le Parc et expositions temporaires sur des thèmes patrimoniaux.</li> <li>- Elle abrite également une vitrine des produits du terroir et un "point environnement conseil", centre de documentation de proximité sur l'environnement.</li> <li>- Objectifs depuis sa création en 1996 : Information du public ; sensibilisation aux enjeux patrimoniaux ; renvoyer le public vers des sites plus spécialisés.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création, au fonctionnement actuel, à la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Promotion du territoire et des acteurs locaux, Implication de plus en plus forte des acteurs locaux dans l'animation de la Maison du Parc	
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Manque de moyens humain et financier pour que la Maison du Parc rayonne davantage sur l'ensemble de son territoire.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	- SITOIA (syndicat mixte de tourisme de l'ouest Avesnois), puis cédé au Parc naturel régional de l'Avesnois à la dissolution du SITOIA.	
<i>Maître d'œuvre :</i>	- Architecte Naudin	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	- Parc naturel régional de l'Avesnois	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	- Région , Département, Etat, Europe	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	- Parc naturel régional de l'Avesnois	
<i>Personnel :</i>	- L'animation est assurée par les 2 agents d'accueil (fonctionnaire et CEJ)	
<i>Collect<sup>e</sup> maintenance, entretien :</i>	- NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	- NC	
<i>Communication/publicité :</i>	- NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	- Région , Département, Etat, Europe	
<i>Recette annuelle 2002 :</i>	- 0 € billetterie (entrée gratuite) ; 1100 € de bénéfice (Vente de produits locaux)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	- A l'année	
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	- 8 000 personnes (dont...NC particuliers, ...groupes, .....scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	- _____	
<i>Provenance des fonds :</i>	- _____	
<i>A l'Initiative de:</i>	- _____	
<i>Documentation sur place:</i>	- Bibliothèque, bornes interactives	
<i>Assistance à la visite :</i>	- Visite commentée sur demande	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nuit de la Chouette, journées de l'environnement, journées du patrimoine, Expositions temporaires : 3 par an, Animations pédagogiques, Conférences, Ateliers thématiques.</li> <li>- La Maison du Parc valorise les programme d'étude du parc : faune, flore, patrimoine, ...</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- NC	

## Parc naturel régional des Ballons des Vosges

### Fiche d'identité

3 Régions : Alsace, Lorraine, Franche-Comté

4 Départements : Haut-Rhin (68), Vosges (88), Haute-Saône (70), Territoire de Belfort (90).

208 Communes

300 000 Hectares

254 000 Habitants

Création du Parc : 05/06/1989

Révision Charte : 05/06/1998

**Nombre d'équipements recensés : 75**

**Contact:** Caroline BRONNER, chargée de mission patrimoine et musées

1. Sites patrimoniaux monumentaux
2. Sites patrimoniaux industriels et techniques»»
3. Sentiers d'interprétation du patrimoine

4. Musées de société et écomusées »»
5. Maison du Parc

**Mise en réseau :** Un réseau de travail est animé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Il n'y a pas de réseau structuré (type conservation) car le territoire est trop étendu et le nombre de structures important (75), il y a peu de possibilité de transfert de clientèle entre les structures (type Pass musées), des initiatives locales à l'échelle d'un Pays ou d'une vallée ont existé ou sont en cours de création.

#### Conventions :

- Projet de Charte Marque « Accueil du Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans les musées et sites patrimoniaux » sur la base d'un référentiel qualité de l'accueil.
- Convention de développement local avec la Région Lorraine pour les musées et sites patrimoniaux
- Projet de Convention Culturelle avec les Drac

### Les équipements et le Parc :

– En 2002, 75 structures patrimoniales et muséographiques (en dehors des sentiers d'interprétation) sont réparties sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Ces structures présentent une grande diversité au niveau de leur statut, de leurs collections, du nombre de visiteurs accueillis, du nombre de jours d'ouverture, du statut des actifs.

- Les sites patrimoniaux classiques (églises, châteaux, villages...) mis en valeur par les communes, les sociétés d'histoire et de patrimoine sont pour l'instant hors du champ d'intervention du Parc.
- Les sites patrimoniaux industriels et techniques de nombreux sites ont été mis en valeur avec le soutien du Parc, notamment à la suite d'inventaires et d'études.
- Les musées de sociétés, les écomusées, les collections privées, expositions permanentes, représentent au total : 53 structures
- Un réseau d'une vingtaine de sentiers d'interprétation des patrimoines culturels : circuits historiques et de sentiers miniers (balisés et accompagnés d'une plaquette) ont été créés : Collection "décrypter le patrimoine" ».

### La relation au territoire :

– Les sites patrimoniaux et muséographiques sont un maillon essentiel de l'accueil du visiteur. Ils contribuent à lui faire partager l'authenticité du territoire qu'il découvre, à lui faire apprécier ses richesses naturelles, paysagères et culturelles, ainsi que les savoir-faire et les productions du Parc.

– L'implication des citoyens est une nécessité dans ces structures. Pourtant les responsables regrettent souvent l'absence de renouvellement des bénévoles et ont parfois le sentiment d'être inutiles. En matière de pédagogie, il faut que ces associations soient prêtes à accueillir réellement les jeunes.

– L'accompagnement des structures doit donc se faire sans casser le bénévolat-militant, tout en permettant l'arrivée d'une nouvelle génération de responsables qu'ils soient des « nouveaux bénévoles » ou des salariés. Enfin, la relation au territoire ne peut se faire sans que la structure ou le projet n'ait été conçu dans la durée et dans l'ouverture.

<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contribuer au développement des sites patrimoines et des musées de son territoire, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges initie des programmes de formation, de modernisation et de professionnalisation : Plan de formation pluriannuel (2001-2004) à destination des responsables des musées et sites patrimoines . Constitution d'un réseau de travail. Soutien technique et financier pour la modernisation des structures. Soutien à la communication (Eté au Parc naturel régional des Ballons des Vosges, D'une saison à l'autre, Tout sur les Musées, ...). Soutien à la médiation culturelle (Résidences d'artistes, organisation de tournées de spectacles...). Soutien technique et financier aux études de programmation, soutien à la muséographie, recherches, études ethnologiques...).</li> <li>- Les gestionnaires (associations pour la plupart) sont très souvent soucieux du devenir de l'équipement qu'ils ont contribué à créer mais qu'ils ont, 20 ou 10 ans après, du mal à pérenniser. Il est vrai que les structures qui ont pris le pari d'embaucher des jeunes (Contrats emploi-jeunes) notamment, ont gagné en fréquentation et en notoriété et seront capables de pérenniser et l'emploi créé et leur structure.</li> <li>- Néanmoins, de plus en plus, les collectivités locales sont appelées à l'aide, leur soutien technique et financier apparaît indispensable. Les questions qui se posent alors sont : comment faire le bon choix, comment prioriser les axes d'interventions sur un territoire (diagnostic culturel) ; plan de gestion... sont autant de solution à mettre en œuvre.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Points positifs</u> : Des lieux de dialogue, de mémoire, de développement, d'accueil et des vitrines du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (bornes de présentation du Parc naturel régional des Ballons des Vosges)</li> <li>- <u>Points négatifs</u> : Le renouvellement des bénévoles, l'esprit de « concurrence » et de repli sur soi, la méconnaissance des techniques de gestion et de mise en valeur des collections (inventaires, études...)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Projets</u> : Former, professionnaliser, moderniser les équipements</li> <li>- <u>Communication</u> : créer un espace du site Internet du Parc naturel régional des Ballons des Vosges consacré aux Musées (fiche de présentation, cartographie, liens, contenu...)</li> <li>- Comment favoriser cette émotion et satisfaire les attentes culturelles ? Comment améliorer la qualité de l'accueil du visiteur ? La charte « Accueil du Parc naturel régional des Ballons des Vosges » se fixe comme objectif d'en proposer certaines réponses.</li> </ul>

**Histoire, Art et traditions populaires, Technique, Artisanal****» 1 - Réseau de travail des musées**

<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 53 musées du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges présentent une grande diversité au niveau de leur statut (futurs musées de France, musées locaux, gestion publique, gestion privée), de leurs collections, du nombre de visiteurs accueillis, du nombre de jours d'ouverture, du statut des actifs.</li> <li>- Afin de contribuer au développement des sites patrimoniaux et des musées de son territoire, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges initie un programme pluriannuel de formation, de modernisation et de professionnalisation.</li> <li>- 10 structures sont potentiellement labellissables musées de France au 1er Février 2003, 3 structures sont intégrées au réseau MTCC pour le territoire de Belfort et pour La Haute-Saône.</li> <li>- Il n'existe pas de conservation départementale dans le Haut-Rhin, ni dans les Vosges : à l'exception des sites du réseau MTCC ( 3 sites) le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est le seul « actif » sur le terrain. C'est à son initiative que s'est mis en place un important « réseau de travail ».</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	Selon les cas : A la création, au fonctionnement, à la promotion
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	-
<i>Facteurs favorables :</i>	-
<i>Facteurs limitant :</i>	-

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	
<i>Maître d'œuvre :</i>	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Selon les cas : Commune, Communauté de commune, Région, Département, Etat (Ministère Culture, FNADT), Europe (Leader, Obj II).
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	
<i>Personnel :</i>	Selon les cas : Emploi jeunes, Contrat aidés, Employés municipaux, CDD, CDI
<i>Communication/publicité :</i>	Pour chaque site et dans le cadre des publications du Parc
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune, Communauté de commune, Région, Département, Europe (programme?)Leader +
<i>Recette annuelle :</i>	€ (Billetterie), € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	305 000 personnes sur les 53 structures
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Collections privées, Collections publiques
<i>Provenance des fonds :</i>	
<i>Documentation sur place:</i>	Selon le cas : librairie, café, lieu de production artisanale, ateliers pédagogiques, bibliothèque, photothèque, archives, réserves
<i>Assistance à la visite :</i>	Selon le cas : bornes interactives, vidéos, fiches informatives, publications, visite commentée
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	Fête thématique , Expositions temporaires, Documentaires filmographiques , Animations pédagogiques , Conférences, Ateliers thématiques Formations : par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement muséographique: pour une dizaine de structures ( études en cours)</li> <li>- Beaucoup de nouveaux projets</li> </ul>

**Technique, industriel, artisanal****» 2- Réseau Force Hydraulique, et le réseau Patrimoine Minier**

<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau patrimoine hydraulique : inventaire, rénovation et entretien des anciennes installations sur les cours d'eau (production énergie intermédiaire). Ouverts à la visite.</li> <li>- Réseau patrimoine minier : inventaire, préservation des richesses du sous-sol du massif Vosgien sécurisation des sites, pour l'ouverture à la visite.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	- Selon les cas : Commune, Communauté de commune, Région, Département, Etat (ministère Culture), Europe (Leader, Obj II).

<b>Développement local :</b>	
Impacts locaux :	=
Facteurs favorables :	=
Facteurs limitant :	=
<b>Investissement :</b>	
Maître d'ouvrage :	
Maître d'œuvre :	
Propriétaire des locaux :	
Coût, partenaires financiers :	Commune, Communauté de commune, Région, Département, Etat (quel ministère ?) Culture, Europe (programme?)Leader, Obj II
<b>Fonctionnement :</b>	
Gestionnaire :	
Personnel :	Emploi jeunes, Contrat aidés, Employés municipaux, CDD, CDI
Collect° maintenance, entretien :	
Expo temporaire: montage :	
Communication/publicité :	Oui : pour chaque structure et à l'échelle du réseau Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Coût annuel et Partenaires :	
Recette annuelle :	€ (Billetterie), € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
Ouverture :	
Nombre visiteurs ( 2002) :	personnes (dont : particuliers, groupes, scolaires)
<b>Collection :</b>	
Propriétaire :	Collections privées, Collections publiques
Provenance des fonds :	
A l'Initiative de:	
Documentation sur place:	Vidéos
Assistance à la visite :	Fiches informatives
<b>Evenements ponctuels :</b>	
	Selon le cas : Fête thématique, expositions temporaires, documentaires filmographiques , animations pédagogiques , outil pédagogique Force Hydraulique, conférences , Ateliers thématiques , Formations .
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	<p>Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est à l'initiative d'un inventaire du patrimoine force hydraulique dans les années 1992 et à la suite de quoi une politique de soutien des sites FH a été mis en oeuvre (soutien technique, financier aux structures signalées comme prioritaire lors de l'inventaire)</p> <p>Ces sites sont mis en réseau et animé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges certaines structures sont privées, d'autres publiques.</p> <p>Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ne les gère pas en direct mais anime le réseau.</p>

## Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie

<b>Fiche d'identité</b> Région : Haute-Normandie Départements : Eure et Seine-Maritime 72 communes 58 000 hectares 45 500 habitants Création du Parc : le 17 mai 1974 Révision de la Charte : le 4 avril 2001
--

<b>Nombre d'équipements recensés : 7</b>	<b>Contact Parc :</b> Emmanuelle Aillaire chargé de mission patrimoine et musées
1. La Maison des Métiers »» 2. La Maison du Lin en Normandie »» 3. Le Four à pain »» 4. La Maison du Sabotier »»	5. La Maison de la Pomme »» 6. Le Moulin de Pierre »» 7. Le Musée de la Marine de Seine »»
<b>Mise en réseau :</b> Oui : « Ecomusée de la Basse-Seine » + Fédération des écomusées et musées de société. <b>Conventions :</b> Conventions de gestion dans certains cas.	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'écomusée de la Basse Seine</b>, crée en 1983, est une association qui fédère vingt associations patrimoniales : associations gestionnaires d'équipements du Parc (les antennes), associations en charge d'équipements privés, associations ethnographiques, archéologiques ou vouées à la sauvegarde du patrimoine local (les membres associés).</li> <li>- Ces sept équipements sont disposés géographiquement et dissociés les uns des autres. Cette organisation résulte de la volonté de conserver et de présenter les éléments du patrimoine sur place, avec une prise en charge par les acteurs locaux et les habitants à travers des associations de bénévoles, suivant les principes définis par Georges Henri-Rivière.</li> <li>- Ces équipements présentent une interprétation ethnographique de l'histoire locale et déclinent un certain nombre de thèmes emblématiques de la région. Leurs relations avec le Parc sont organisées par le biais de conventions de gestion qui définissent les prérogatives et les obligations de chacun, Parc, associations et communes dans certains cas.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc est propriétaire d'une collection ethnographique importante (Plus de 11 000 pièces), résultat de 25 années de collectage, d'acquisitions et de dons fait par des particuliers ou des associations. Ces collections sont destinées à la présentation muséographique dans les équipements de l'écomusée et sont également prêtées ou louées pour des expositions temporaires dans les communes du Parc mais aussi au niveau régional.</li> <li>- Les équipements ont été créés dans une logique de sauvegarde d'un patrimoine bâti pour la plupart d'entre eux, puis on leur a donné un contenu et une mission pédagogique et d'animation culturelle. L'autre impact fort de ces musées est sans aucun doute de proposer une offre pédagogique dans une région où elle était quasi inexistante.</li> <li>- La maison des métiers a clairement joué un rôle moteur dans la redécouverte, le maintien et le développement d'un certain nombre d'activités artisanales (technique et matériaux dits traditionnels : bois, torchis, chaume), et donc dans le maintien des identités paysagères et architecturales. Quant aux autres musées, ils sont d'avantages des vitrines du territoire et des lieux d'animation dans des petites communes rurales.</li> <li>- Le rôle auprès des habitants est difficilement mesurable, dans la mesure où l'on ne connaît pas finement le public de ses musées, ni les attentes de la population dans ce domaine.</li> </ul>

<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc n'étant plus aujourd'hui dans une phase de création d'équipements, les musées représentent surtout un poids aussi bien pour les élus du parc que pour les communes ou les partenaires institutionnels (départements et région).</li> <li>- La volonté actuelle du Parc est de se décharger de la gestion des musées tout en continuant à leur offrir un certain nombre de services et d'aides. On cherche actuellement des solutions pour qu'ils soient plus autonomes dans leur fonctionnement.</li> </ul>
<b>Bilans – projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'écomusée était conçu à l'origine comme une structure devant s'autogérer et s'autofinancer. Elle disposait de plusieurs salariés, elle était prestataire de services pour les autres associations en matière de comptabilité et réalisait des études pour le compte du Parc ou d'autres organismes. A la suite d'un audit en 1995-96, un arrêt a été mis à l'ensemble des activités et le poste de conservateur n'a plus été pourvu. Depuis lors son activité n'a fait que décroître.</li> <li>- L'écomusée ne conserve désormais qu'une activité symbolique, puisque dans les faits, de rôle de coordinateur qui était le sien a été repris par le Parc sans qu'il n'y ait de réelle centralisation de la direction des différents équipements. Cette situation a eu pour conséquence une dispersion des actions et des activités de chacune des antennes qui ont désormais tendance à travailler indépendamment les unes des autres et sans concertation, jusqu'à une disparition de l'unité d'ensemble. Les difficultés structurelles qu'elles connaissent, les rendent peu réceptives à des propositions nouvelles.</li> <li>- Le bilan et la réflexion générée par la révision de la Charte ont fait émerger l'idée de concevoir un nouveau projet d'écomusée qui soit une véritable reconstruction et qui tienne compte des leçons du passé, des propositions et demandes des membres de l'écomusée de la Basse-Seine ainsi que l'évolution du Parc. Mais la situation évolue très lentement, par crises successives.</li> </ul>

## Architecture – Techniques artisanales et industrielles

## » 1 - MAISON DES METIERS

<b>Adresse :</b>		<b>Contact :</b>	
<b>Présentation générale :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>— 1<sup>er</sup> équipement muséographique mis en place par le Parc, créé en 1974, elle n'était pas au départ un musée, mais un relais pour des artisans. En 1982, fut créé le musée des métiers traditionnels en Normandie, comprenant une exposition permanente et des expositions temporaires présentant les métiers traditionnels, l'artisanat actuel lié à l'habitat, le travail du bois, de la céramique, du verre, du textile et de l'industrie.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>— Équipement fermé ; mais volonté de la part du Parc de refonder l'équipement en centre de ressources et de formation sur les matériaux de construction naturels, traditionnels et innovants.</li> <li>— L'étude est en cours.</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>		—	
<i>Facteurs favorables :</i>		—	
<i>Facteurs limitant :</i>		—	
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>			
<i>Maître d'œuvre :</i>			
<i>Propriétaire des locaux :</i>		Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>			
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>		Association (convention de gestion avec le Parc)	
<i>Personnel :</i>			
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>			
<i>Expo temporaire: montage :</i>			
<i>Communication/publicité :</i>			
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>			
<i>Recette annuelle :</i>		€ (Billetterie)	€ (autre)
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>			
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>		... personnes (dont...	particuliers, ...groupes, .....scolaires)
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>		Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande	
<i>Provenance des fonds :</i>			
<i>A l'initiative de:</i>			
<i>Documentation sur place:</i>			
<i>Assistance à la visite :</i>			
<b>Evènements ponctuels :</b>			
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
		<p>Depuis plusieurs années, cet équipement était en perte de vitesse pour diverses raisons qui tiennent notamment au non renouvellement de la muséographie et des animations et au désengagement des bénévoles et à la diminution drastique du nombre de salariés puisqu'on est passé de sept à un salarié, suite à des difficultés de fonctionnement et de financement. Le musée est actuellement fermé et ne comporte plus de salariés.</p>	



## Techniques artisanales et industrielles

## » 2 - MAISON DU LIN EN NORMANDIE

<b>Adresse :</b> Hôtel de Ville – 27350 ROUTOT		<b>Contact :</b> Emmanuelle ALLAIRE
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— La maison est gérée par une association et bénéficie du soutien de deux coopératives linières. Créée en 1992, elle est l'équipement le plus récent du Parc.</li> <li>— C'est un espace/musée didactique qui présente tous les aspects de l'exploitation du lin, de sa culture aux nombreuses transformations et produits dérivés, les méthodes de tissage et des créations contemporaines.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	— Mise à disposition de moyens logistiques et du personnel du Parc. A l'origine, en plus d'une implication en matière de fonctionnement, le Parc mettait à disposition un directeur d'équipement et un conservateur.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	— Création de trois emplois, activité touristique et commerciale, offre pédagogique (scolaires)	
<i>Facteurs favorables :</i>	— Implication de la commune ; Proximité des autres équipements du Parc.	
<i>Facteurs limitant :</i>	— Manque d'implication de l'association dans le renouvellement du projet et dans la recherche de partenariats ; perte d'intérêt du secteur professionnel linier pour le musée (l'échelle locale ne les intéresse pas) ; évolution des emplois aidés ; manque d'autonomie.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	PNRBSN	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Coopérative linière, chambre d'agriculture de l'Eure, Commune de Routot	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association de la Maison du Lin	
<i>Personnel :</i>	1 CDI, 1 CEJ, 1 CES	
<i>Collecte maintenance, entretien :</i>	PNRBSN	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association de la Maison du Lin + PNRBSN	
<i>Communication/publicité :</i>	PNRBSN	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune, Communauté de Communes, Parc	
<i>Recette annuelle :</i>	45 500 € (Billetterie) ; 11 800 € (Vente de produit : linge de maison) > autofinancement	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	En saison, semi-hebdo et WE	
<i>Nombre visiteurs (2001) :</i>	4 430 personnes (dont 2 350 particuliers, 693 groupes, 776 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	PNRBSN	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection du PNRBSN. Muséo refaite en partie en 1998	
<i>Documentation sur place :</i>	Vidéos	
<i>Assistance à la visite :</i>	visite commentée	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	Festival du Lin (juin), expositions temporaires, animations pédagogiques, avec les enseignants.	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Tout comme les autres équipements du Parc, la Maison du Lin connaît un ralentissement de sa fréquentation et de son activité qui est néanmoins compensé par le développement d'une boutique. Celle-ci permet une certaine autonomie de fonctionnement et un équilibre budgétaire.</li> <li>— Se pose aujourd'hui la question du maintien de deux emplois aidés sur les trois existants, du fait de l'arrivée à échéance des contrats.</li> </ul>	

### » 3 - LE FOUR A PAIN

Contrôlé par DMF

<b>Adresse :</b> 27350 La-Haye-de-Routot		<b>Contact :</b> Michèle LESAGE, Association de la maison du four à Pain et du sabotier
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Le Four à pain, crée en 1979 est le plus ancien équipement ouvert de l'écomusée. Il propose une exposition sur l'histoire du pain et des fours à pain, des démonstrations de préparation traditionnelle du pain dans un four ancien, ainsi que des ateliers « main à la pâte ».</li> <li>— Le Four à pain et la Maison du sabotier sont gérés par une même association et se trouvent sur la même commune, ce qui favorise le passage des visiteurs d'un site à l'autre.</li> <li>— L'association fonctionne bien ; diversification des activités et relative autonomie.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Aide à la création, au fonctionnement et à la promotion actuelle</li> <li>— Il existe une convention tripartite entre l'association, la commune et le Parc, ce dernier mettant à disposition les locaux.</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	— Forte notoriété de la commune à l'échelle régionale	
<i>Facteurs favorables :</i>	— Association dynamique qui a la volonté de créer une dynamique au-delà des limites communales. Animation culturelle et pédagogique en milieu rural.	
<i>Facteurs limitant :</i>	— Concurrence de nombreux équipements du même type dans la région	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de La Haye de Routot + PNRBSN	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de La Haye de Routot	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association de la maison du four à Pain et du sabotier	
<i>Personnel :</i>	1 CDI	
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>	NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune de La Haye de Routot, Communauté de commune, Parc	
<i>Recette annuelle :</i>	42 500€ (Billetterie Four + Maison Sabotier), 21 800 € (Vente de pain+ animation et fêtes)	
<b>Frequentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	En saison, hebdo, semi-hebdo et WE selon les mois	
<i>Nombre visiteurs ( 2001 ) :</i>	13 073 personnes (dont : 9341 particuliers, 226 groupes, 3 506 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	NC	
<i>Provenance des fonds :</i>	NC	
<i>A l'initiative de:</i>	NC	
<i>Documentation sur place:</i>	—	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visite commentée	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	— 2 grandes manifestations annuelles organisée par l'association, animations pédagogiques	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Ces deux équipements sont aujourd'hui les plus dynamiques, mais ils présentent les mêmes difficultés financières et le même manque de moyens humains que la plupart des autres antennes muséographiques.</li> <li>— Leur dynamisme tient également à l'organisation par l'association de deux manifestations annuelles</li> </ul>	

## Techniques artisanales et industrielles

## ➤ 4 - MAISON DU SABOTIER

Contrôlé par DMF

<b>Adresse :</b> 27 350 la Haye-de-Routrot		<b>Contact :</b>
<b>Présentation générale :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>— La Maison du sabotier, créée en 1985, présente une collection de sabots anciens et les méthodes de fabrication.</li> <li>— Il y avait auparavant un atelier de sabotier en fonctionnement, actuellement fermé.</li> <li>— Elle est aujourd'hui en cours de restauration.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>		
	Aide à la création, au fonctionnement (aide au montage d'expositions temporaires) et à la promotion actuelle.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	— Forte notoriété de la commune à l'échelle régionale	
<i>Facteurs favorables :</i>	— Association dynamique qui a la volonté de créer une dynamique au-delà des limites communales. Animation culturelle et pédagogique en milieu rural.	
<i>Facteurs limitant :</i>	— Pas de renouvellement de la scénographie, absence de démonstrations relatives au thème du sabot. Fêtes et animations thématiques qui n'ont plus rien à voir avec le thème initial.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de la Haye-de-Routrot + PNRBSN	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de la Haye-de-Routrot	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association de la Maison du Sabotier et du Four à Pain	
<i>Personnel :</i>	1, env. 10 bénévoles, pour l'animation et les visites guidées.	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune de la Haye-de-Routrot, Communauté de Communes, Parc	
<i>Recette annuelle (2001) :</i>	42 500 € (Billetterie Four à Pain + Maison sabotier), 1 300 € (Vente de produits) > Autofinancement : boutique + fêtes + animations.	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	En saison, ouverture hebdomadaire et WE	
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	12 929 personnes (dont : 9 606 particuliers, 191 groupes, 3 132 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Commune de la Haye-de-Routrot + PNRBSN	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée : association, collection publique : Parc	
<i>A l'initiative de:</i>	NC	
<i>Documentation sur place:</i>	Vidéos	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visite commentée	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	Fête thématique au Printemps et à l'automne, animations pédagogiques, conférences, ateliers thématiques.	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Bâtiment en cours de réfection .</li> <li>— Les attentes initiales du projet porté avec le parc se distancient. La maison va vers une assistance systématique en matière de fonctionnement. Pas de reconnaissance mutuelle des apports des uns et des autres (valable pour tous) au projet global de l'écomusée.</li> </ul>	

## Agriculture - Techniques artisanales et industrielles

## » 5 - MAISON DE LA POMME

Contrôlé par DMF

<b>Adresse :</b>	<b>Contact :</b> Lydia WAGNER, Association de la Maison de la Pomme.
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Créée en 1988, cette maison thématique présente un aspect important de la Normandie, ouverte à la fois sur l'histoire, l'agriculture et la gastronomie locales. Elle est gérée par une association qui regroupe des producteurs de pommes et de produits pomologiques. C'est le seul équipement à disposer encore d'un directeur.</li> <li>— L'expo permanente présente toutes les utilisations de la pomme, et la fabrication des alcools.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	Aide à la création, au fonctionnement et à la promotion actuelle : renouvellement muséographique et mise à disposition de moyens logistiques et de personnel.
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	— Animation de la commune par les marchés. Accueil de scolaires, information sur le territoire.
<i>Facteurs favorables :</i>	— Reconnaissance des produits du terroir (pommes, arbres à caractère patrimonial, produits dérivés de la pomme). Fort potentiel du thème : mobilisation plus aisée des partenaires.
<i>Facteurs limitant :</i>	— Equipement isolé par rapport aux autres maisons à thème. Faible implication de l'association dans la gestion quotidienne de l'équipement.
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	PNRBSN
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association de la Maison de la Pomme
<i>Personnel :</i>	1 CDI
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>	NC
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune, PNRBSN
<i>Recette (2001, en partie) :</i>	2 094 € (Billetterie) 20 573 € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	En saison, semi-hebdo et WE
<i>Nombre visiteurs (2001) :</i>	752 personnes (dont 107 groupes, 545 scolaires) ! En 2001 : musée en partie fermé pour cause de réaménagement : chiffre valides pour une seule partie de l'année.
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	PNRBSN
<i>Provenance des fonds :</i>	Ecomusée de la Basse-Seine
<i>A l'initiative de :</i>	NC
<i>Documentation sur place :</i>	Bornes interactives, vidéos
<i>Assistance à la visite :</i>	Fiches informatives et casques audio (en prévision). Renouvellement muséographique : 2000- 02
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	— Utilisation de l'espace extérieur pour fêtes (de la Pomme en octobre) et marchés de producteurs de pommes. Animations pédagogiques pour les groupes et sur RDV.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	Depuis 2001, un chantier de rénovation de la muséographie a été entrepris. La présentation des collections et l'approche générale du thème ont été entièrement revus. Une nouvelle boutique, vitrine des produits dérivés de la pomme a été créée. L'association propose également la vente de produits, l'organisation d'un marché des producteurs locaux et une grosse manifestation annuelle qui attire un grand nombre de visiteurs.

## Techniques artisanales et industrielles

## » 6 - LE MOULIN DE PIERRE

Contrôlé par DMF

Adresse : 27-350 HAUVILLE Contact : Josette SIMON, association du Moulin de Pierre

<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Cet édifice est l'un des premiers moulins à vent attesté en Normandie. Mis à disposition du Parc par bail emphytéotique (1983), il a été restauré et remis en service dès 1984 (+ ISMH).</li> <li>— En 1986 est créée l'association des Amis du Moulin qui prend en charge la gestion et l'animation du site. En 1990, une chaumière normande est transférée à côté du moulin. Elle abrite aujourd'hui, après travaux : un accueil, un espace d'exposition temporaire, une exposition permanente et un espace d'animation.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	— Aide à la création, au fonctionnement et à la promotion actuelle : mise à disposition de moyens logistiques et de personnel.
<b>Développement local :</b>	—
<i>Impacts locaux :</i> <i>Facteurs favorables :</i> <i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Offre touristique et pédagogique</li> <li>— NC</li> <li>— Site isolé, Scénographie inexistante. Peu d'implication des acteurs locaux (Commune et communauté de commune), manque de bénévoles. Equipement qui nécessite de lourds investissements répétés pour son entretien.</li> </ul>

<b>Investissement :</b>	
Maître d'ouvrage :	PNRBSN
Maître d'œuvre :	NC
Propriétaire des locaux :	Mr Jean DEZELLUS
Coût, partenaires financiers :	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
Gestionnaire :	association du Moulin de Pierre
Personnel :	1 CDI, 1 CEC, env. 15 bénévoles (présents les WE et Fêtes)
Collect° maintenance, entretien :	NC
Expo temporaire: montage :	NC
Communication/publicité :	NC
Coût annuel et Partenaires :	Commune, Communauté de communes, Parc
Recette annuelle (2001) :	13 263 € (Billetterie) , 13 000 € (Ventes de produits) Pas d'autofinancement
<b>Fréquentation :</b>	
Ouverture :	En saison, semi-hebdo et WE
Nombre visiteurs (2002) :	6 700 personnes (dont : 3 800 particuliers, 200 groupes, 2 700 scolaires)
<b>Collection :</b>	
Propriétaire :	NC
Provenance des fonds :	Collection privée, collection publique (PNRBSN)
A l'initiative de:	Ecomusée de la Basse-Seine
Documentation sur place:	Vidéos
Assistance à la visite :	Visite commentée. Nouvelle installation muséographique en 1999.
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	— Quelques kilogrammes de farine produite sur place : lors de la fête annuelle des moulins (juin) et d'animation pédagogiques sur les céréales.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	— Le moulin est l'un des équipements de l'écomusée de la Basse-Seine qui dispose certainement du meilleur potentiel, mais il souffre, comme la plupart des autres, d'un vieillissement de la muséographie et d'un essoufflement du bénévolat. Toutes les charges d'animation et d'entretien reposent sur les deux salariées : en 2003, il est prévu de réduire l'activité du moulin, afin de rééquilibrer ses finances.

## » 7 - MUSEE DE LA MARINE DE SEINE

<b>Adresse :</b> 76 490 Caudebec-en-Caux		<b>Contact :</b> Jeanne Bonhomme, directrice
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Ce musée crée en 1987 à l'initiative du Parc, est aujourd'hui entièrement géré par la commune de Caudebec-en-Caux. Il présente une collection de bateaux caractéristiques, une histoire de la navigation et des hommes dans ce cadre, les chantiers navals et des expositions temporaires.</li> <li>— Le thème du musée est d'une grande pertinence par rapport au contexte historique, social, économique local, et s'inscrit tout à fait dans les problématiques du Parc. Mais c'est un équipement qui a vieilli, notamment en ce qui concerne sa muséographie.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— A la création, au fonctionnement actuel : aide au montage d'expositions temporaires.</li> <li>— Le musée est membre de l'écomusée de la Basse-Seine, mais il conserve une certaine indépendance par rapport au Parc (Aujourd'hui le contenu, la programmation et la gestion sont entièrement municipale.) Il est lié au Parc par une convention qui concerne essentiellement la coordination des actions et la communication.</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	— Impact essentiellement touristique pour la commune	
<i>Facteurs favorables :</i>	— Identification entre histoire locale et musée	
<i>Facteurs limitant :</i>	— Manque de renouvellement du projet scientifique.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de Caudebec-en-Caux.	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Caudebec-en-Caux	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Commune	
<i>Personnel :</i>	2 animatrices (employées municipales), 1 directrice.	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Communauté de communes, Parc	
<i>Recette annuelle :</i>	NC € (Billetterie) NC € (Vente de produits) > Pas d'autofinancement	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	En saison, hebdo, semi-hebdo et WE selon les mois	
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	8 343 personnes (dont 4 579 particuliers, 2 060 groupes, 1 704 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	PNRBSN + Commune de Caudebec-en-Caux	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection Publique	
<i>A l'initiative de :</i>	Constitution d'une collection propre au musée, en complémentarité avec la collection du Parc	
<i>Documentation sur place :</i>	Archives	
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, visite commentée. Nouvelle installation muséographique en 2000.	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	Expositions temporaires : 2 X/an , conférence : 3/4 X /an. Etudes réalisées : recherches universitaires, privées.	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	L'implication du Parc correspond encore aujourd'hui aux attentes initiales portées sur le projet de musée. Aujourd'hui le contenu, la programmation et la gestion sont entièrement municipale.	

## Parc naturel régional de Brenne

### Fiche d'identité

Région : Centre  
 Département : Indre  
 Communes : 46  
 166 000 Hectares  
 30 000 Habitants  
 Création du Parc : 22/12/1989  
 Révision Charte : 09/09/1998

<b>Nombre d'équipements recensés : 9</b>	<b>Contact Parc :</b> Sylvain Rigaud, chargé de mission culture+ Hélène Guillemot, directrice de l'écomusée de la Brenne + Géraldine Chancel, chargée de mission tourisme
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maison du Parc</li> <li>2. Ecomusée de la Brenne »»</li> <li>3. Maison de la Pisciculture »»</li> <li>4. Musée archéologique »»</li> <li>5. Maison des Amis du Blanc »»</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Musées de Prissac (3) »»</li> <li>7. Atelier métallurgique du Latté »»</li> <li>8. Musée Henry de Monfreid »»</li> <li>9. Maison de l'Apiculture »»</li> </ol>
<b>Mise en réseau :</b> Oui : le réseau « Ecomusée de la Brenne ». <b>Conventions :</b> Oui : charte du réseau	

<i>Les équipements et le Parc</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison du Parc, gérée en direct par le Parc, accueille des expositions temporaires et renvoie le visiteur vers d'autres lieux ouverts au public.</li> <li>- <u>L'écomusée de la Brenne</u> a été créée en 1986, en même temps que débutait la préfiguration du Parc naturel régional de la Brenne, et a été, comme d'autres collectivités et associations du territoire, associé aux projets d'actions. Il en est de même pour la <u>Maison de la Pisciculture</u> (créée en 1986), et le <u>Musée du machinisme agricole</u> à Prissac (dans une moindre mesure car ce dernier était porté par un collectionneur particulier).</li> <li>- Deux musées sont totalement indépendants du PNR au niveau de leur création : la <u>Maison des Amis du Blanc</u> et le <u>Musée archéologique</u> de Martizay.</li> <li>- Dès 1986, l'association Ecomusée réunissait dans son conseil d'administration les représentants des quatre structures citées ci-dessus : l'aspect réseau était l'une des raisons de la création de l'écomusée.</li> <li>- Les <u>3 autres structures</u> n'auraient sans doute pas vu le jour sans la présence du Parc et la dynamique que ce dernier a apporté pour le développement culturel du territoire.</li> </ul>
<i>La relation au territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réseau « Ecomusée de la Brenne » rassemble depuis 1998 ces huit lieux de visites traitant de thèmes variés ayant trait au patrimoine du territoire du Parc naturel régional de la Brenne.</li> </ul>
<i>La répartition des rôles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc a joué un rôle primordial dans la mise en route de l'écomusée, dont il assure le financement du fonctionnement pour certains sites. Il est membre de l'association, et doit à ce titre veiller à l'inventaire, la mise en valeur du patrimoine, l'animation et la recherche scientifique. Enfin, il met en place des formations pour le personnel d'accueil et d'animation (connaissances sur autres structures du réseau, langues étrangères, inventaire des collections, ...).</li> <li>- Les structures gestionnaires de ces lieux et membres du réseau ont signé une charte muséographique préparée en commun avec le Parc, permettant de préciser et d'ajuster les tâches de chacun.</li> <li>- L'association « écomusée de la Brenne » assure l'animation du réseau. Elle se définit en trois axes principaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la fréquentation du public local et touristique (promotion,</li> </ul> </li> </ul>

	<p>accueil)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Mettre en place un ensemble cohérent de lieux de visite (amélioration, création)</li><li>● Permettre la mise en œuvre de programmes de recherche sur les collections ou thèmes présentés (enrichissement des connaissances, animations, expositions)</li></ul>
<i>Bilans - projets - remarques</i>	<p>— Depuis la création officielle du réseau par le Parc, l'ensemble des structures participent de façon régulière aux réunions et aux animations communes. Il y a une véritable demande d'un travail en commun. Malheureusement, le manque de temps (et de finances) ne permet pas à l'heure actuelle de dépasser le cadre de la promotion collective et la participation commune au Printemps des musées...</p>



## » 1 - ECOMUSEE DE LA BRENNÉ

<b>Adresse :</b> château Naillac, Le Blanc	<b>Contact :</b>
<b>Présentation générale :</b>	— Abrité depuis 1990, l'exposition permanente « Des hommes un pays une histoire » et les bureaux de l'écomusée de la Brenne. Collection d'oiseaux naturalisés (800) du XIX <sup>ème</sup> appartenant à la Ville du Blanc. Collections peu nombreuses et diverses, écomusée/Ville du Blanc.
<b>Implication du Parc :</b>	Au fonctionnement actuel : mise en réseau et convention de partenariat
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	—
<i>Facteurs favorables :</i>	—
<i>Facteurs limitant :</i>	—

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Ville du Blanc
<i>Maître d'œuvre :</i>	architecte pour le bâtiment, muséographe et scénographe pour exposition permanente
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Ville du Blanc
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Rénovation du bâtiment de 1988 à 1995, en 5 tranches : 5.200.000 F (23% Etat, 12% Région, 13% département, 7% Europe). Exposition permanente : 3.400.000 F (600 m <sup>2</sup> ) dont 40% Europe, 12% région, 6% département.
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Commune de Le Blanc
<i>Personnel :</i>	Deux personnes à l'accueil (personnel municipal) et un CEJ « développement des publics », deux personnes association : direction et animateur - technicien. + Deux emplois étudiants en été (municipaux)
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Ville du Blanc (budget), association (aspect scientifique)
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Ville du Blanc (budget), association (aspect scientifique, montage, etc...)
<i>Communication/publicité :</i>	Ville du Blanc (budget), association (cf. ci-dessus)
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Ville du Blanc environ 500.000 F en 1999 (entretien bâtiment, petits investissements et salaires), pas de partenaire sur ce fonctionnement. + environ 100.000 F/an exposition temporaire (Partenaires : Conseil Régional, DRAC et Conseil général). Budget de l'association 74.000 euros (485.000 F) en 2002, dont 70% ville du Blanc, environ 10% PNR... et divers financements en fonction d'opérations (Conseil Régional, DRAC...) <sup>o</sup>
<i>Recette annuelle :</i>	Billetterie : env. 15 000 € (régie municipale), ventes et animations : environ 7000 € (association)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Toute l'année (et tous les jours sans interruption en juillet et août)
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	7 770 personnes (dont 4 871 particuliers, 2 899 groupes y compris scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Ville du Blanc (oiseaux) / Ecomusée (peu de collections)
<i>Provenance des fonds :</i>	Fonds anciens : oiseaux naturalisés / dons et/ou « collectage » fonction des thèmes d'exposition
<i>A l'initiative de:</i>	.....
<i>Documentation sur place:</i>	Bibliothèque, documentation diverses par thème, archives
<i>Assistance à la visite :</i>	borne interactive, audiovisuels,...
<b>événements ponctuels :</b>	
	— Nombreuses expositions temporaires (une exposition temporaire importante par an), publications, recherches, et animations d'ateliers du patrimoine. Service pédagogique
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	— NC

Elevage

## » 2 - MAISON DE LA PISCICULTURE

<b>Adresse :</b> Mézières en Brenne	<b>Contact :</b> Jacqueline CAMUS, présidente de l'OTSI de Mézières

<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Depuis le Moyen Age, les hommes de Brenne créent et utilisent les étangs. Ils ont, au cours des temps, développé les techniques de maîtrise de l'eau et celles de la sélection du poisson. La Maison de la pisciculture invite le visiteur à découvrir l'art de l'élevage du poisson et à regarder évoluer en aquarium carpes, brochets et gardons.</li> <li>— Créée en 1986, à l'initiative de la commune de Mézières en Brenne, avec le soutien scientifique de l'écomusée. Liée à un petit musée d'histoire locale installé vers 1990/91, nouvelle exposition en 1992.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	Au fonctionnement actuel : mise en réseau et convention de partenariat
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	— NC
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC
<i>Facteurs limitant :</i>	— NC

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de Mézières-en-Brenne
<i>Maître d'œuvre :</i>	bâtiment : architecte, exposition : écomusée (association)
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Mézières-en-Brenne
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	OTSI de Mézières en Brenne.
<i>Personnel :</i>	2 personnes (dont 1 en CEJ) travaillant toutes les deux aussi pour l'OTSI....
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	exposition permanente et aquariums entretien par OTSI
<i>Expo temporaire: montage :</i>	pas d'exposition temporaire
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	pratiquement toute l'année
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	3322 personnes (dont 1395 particuliers, 817 groupes adultes, 1110 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Collection (une dizaine d'objets) appartient à l'écomusée
<i>Provenance des fonds :</i>	NC
<i>A l'initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	vidéo, maquette « interactive » : vider et remplir trois étangs avec de l'eau...
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	— NC
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	— NC

*Archéologie*

**» 3 - MUSEE ARCHEOLOGIQUE**

<b>Adresse :</b> Martizay	<b>Contact :</b> Mme Ouin, Martizay. <b>Président :</b> Jean-Claude Marquet (archéologue, conservateur du musée du Grand Pressigny en Indre et Loire)
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Présentation d'objets préhistoriques, gallo-romains et mérovingiens, issus de fouilles réalisées sur la commune.</li> <li>— Créée par l'association les Amis du vieux Martizay en 1983.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	Au fonctionnement actuel : mise en réseau et convention de partenariat
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	— NC
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC

<b>Facteurs limitant :</b>	— NC
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Association pour la présentation
<i>Maître d'œuvre :</i>	Association
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Martizay (bâtiments mis à disposition de l'association)
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	RAS jusqu'à présent : petite maison ancienne (environ 45 m <sub>2</sub> au sol, sans travaux importants, vitrines achetées par association)
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association les Amis du vieux Martizay
<i>Personnel :</i>	Un étudiant ou CES en été, accueil hors saison effectué par des bénévoles
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	association
<i>Expo temporaire: montage :</i>	pas d'expositions temporaires
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	de Pâques à la Toussaint : 2 dimanches/mois, et juillet août tous les après-midi + sur demande
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	292 personnes (dont 284 particuliers et 8 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Importante collection appartenant à l'association les Amis du vieux Martizay
<i>Provenance des fonds :</i>	fouilles locales ou dépôt d'objets trouvés sur la commune
<i>A l'initiative de:</i>	association
<i>Documentation sur place:</i>	
<i>Assistance à la visite :</i>	toujours guidée
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	—
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	— Projet d'agrandissement dans une grange jouxtant la maison (donc ajout d'une salle de 60 m <sup>2</sup> et peut-être d'un espace pédagogique d'environ 40 m <sup>2</sup> ) avec projet muséographique (assuré par l'association et l'écomusée) autour de peintures murales gallo-romaines, avec aspect éducatif (accueil de scolaires impossible actuellement) Travaux du bâtiment pris en charge par commune ou communauté de commune, avec aide à la recherche de subventions du PNR dans le cadre du réseau...

**Arts et traditions populaires**

### » 4 - MAISON DES AMIS DU BLANC

<b>Adresse :</b> Le Blanc	<b>Contact :</b> Yves Cènes, animateur bénévole de la Maison
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Musée d'arts et traditions populaires. Il évoque la vie quotidienne du XIXe et du début du XXe siècle (costumes régionaux, outils, vélocipèdes, collection géologique...) et plus particulièrement celle de la cité blanche : l'école primaire, les laveuses du bords de Creuse, l'artisanat des sabotiers et cordonniers...</li> <li>— Créée en 1984 par l'association les Amis du Blanc.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	Au fonctionnement actuel : mise en réseau et convention de partenariat
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	— NC
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC
<i>Facteurs limitant :</i>	— NC

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Ville du Blanc

<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Pas ou peu d'investissements : maison ancienne, restaurée très simplement (ex : pas de chauffage) il y a une trentaine d'années par l'association avec l'aide de la Ville Maison du XVIème siècle, avec pignon sur rue, environ 180 m <sup>2</sup> sur trois niveaux)
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association les Amis du Blanc.
<i>Personnel :</i>	Visites en été par personnel du château Naillac et étudiants, sinon bénévoles
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Association Les Amis du Blanc
<i>Expo temporaire; montage :</i>	Association Les Amis du Blanc
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Juillet-août du mardi au samedi les après-midi (emploi municipaux / écomusée). Quelques jours /ans par les bénévoles de l'association. Sur rendez-vous toute l'année pour les groupes.
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	1820 personnes (dont 1356 particuliers, 259 groupes adultes et 205 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Association les Amis du Blanc.
<i>Provenance des fonds :</i>	Dons (collection très importante)
<i>A l'initiative de:</i>	l'association
<i>Documentation sur place:</i>	
<i>Assistance à la visite :</i>	
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	Depuis 2 ou 3 ans : expositions temporaires. Depuis l'origine : animation de la fête des Bons saints en septembre.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	NC

## Techniques artisanales et industrielles

## » 5- MUSEES DE PRISSAC (= 3)

<b>Adresse :</b> Prissac	<b>Contact :</b> Alain Nevière, président de l'OTSI de Bélâbre
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— <u>Musée du machinisme agricole :</u> De la traction animale, au moteur à explosion en passant par la vapeur, le musée présente une importante collection (500 pièces) de tracteurs agricoles dont le plus ancien date de 1912. Equipement créé en 1986</li> <li>— <u>Musée du facteur rural :</u> Objets témoins de l'histoire locale de la poste. (collection associative en dépôt aux trois musées)</li> <li>— <u>Espace Gutenberg</u> (collection privée, donnée à l'OTSI du canton de Bélâbre) Techniques d'imprimerie de ses début à nos jours, démonstrations.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	Indirecte pour la création : collection privée, mise en valeur par la commune dans la dynamique du lancement du PNR, puis pour aspect réseau...
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	— NC
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC
<i>Facteurs limitant :</i>	— NC

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de Prissac
<i>Maître d'œuvre :</i>	OTSI du Canton de Bélâbre
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Prissac
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	OTSI du Canton de Bélâbre

<i>Personnel :</i>	Deux personnes à l'accueil (CEJ et CES)	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	OTSI du Canton de Bélâbre	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	OTSI du Canton de Bélâbre	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC	
<i>Recette annuelle :</i>	NC	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	D'avril à novembre tous les après-midi	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	2734 personnes (dont 1713 particuliers, 1021 groupes)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Collections privées et OTSI du canton de Bélâbre	
<i>Provenance des fonds :</i>	dons et achats (privé)	
<i>A l'Initiative de:</i>	Monsieur Cotinat, propriétaire de la collection de machinisme agricole	
<i>Documentation sur place:</i>	NC	
<i>Assistance à la visite :</i>	NC	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	— Expositions temporaires réalisées par l'OTSI de Bélâbre	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	— NC	

Archéologie

## » 6 - ATELIER METALLURGIQUE DU LATTE

<b>Adresse :</b> Oulches	<b>Contact :</b> Mairie d'Oulches
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Mise en scène du moulage d'un four gallo-romain de réduction du minerai de fer, découvert lors de fouilles sur la commune (CNRS). Techniques de production du fer pendant l'Antiquité.</li> <li>— La renommée des métallurgistes Bituriges nous est connue par différents textes antiques. Les anciens ateliers se révèlent aujourd'hui grâce aux ferriers, masses sombres de déchets qui se détachent sur les champs labourés. Leur abondance témoigne de l'importance de la production de fer dès l'époque gallo-romaine.</li> <li>— Site créé en 1996.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	N'aurait sans doute pas été réalisé sans le PNR (aide aux subventions, dynamique...). Le PNR a aidé au moulage du four à la fin du chantier de fouille, en collaboration avec la musée d'Argentomagus (à St Marcel) qui l'a présenté lors d'une exposition temporaire en 1995.
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	— NC
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC
<i>Facteurs limitant :</i>	— NC
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Mairie d'Oulches
<i>Maître d'œuvre :</i>	Ecomusée : muséographie (installation dans une ancienne salle de classe, environ 40 m <sup>2</sup> )
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Mairie d'Oulches
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Commune de Oulches
<i>Personnel :</i>	Une personne à l'accueil en été (CES)
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	NC
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	Entrée gratuite, pas de vente                      € (Billetterie)                      € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Juillet et août les après-midi sauf lundi et mardi. Sur demande à la mairie le reste de l'année
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	Environ une centaine

<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Commune de Oulches, en provenance des fouilles pour partie (fouilles CNRS).
<i>Provenance des fonds :</i>	NC
<i>A l'initiative de :</i>	NC
<i>Documentation sur place :</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	NC
<b>Evénements ponctuels :</b>	
	— NC
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	— NC

## » 7 - MUSEE HENRY DE MONFREID

<b>Adresse :</b> Ingrandes		<b>Contact :</b>
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Le célèbre écrivain-aventurier et peintre a vécu les 27 dernières années de sa vie à Ingrandes. Le musée retrace les péripéties de ses voyages (montages audiovisuels), ses nombreuses activités et expose ses aquarelles évoquant les lieux et personnages qu'il a connus.</li> <li>— Créée en 1992, musée associatif : Association Ingrandaise Henry de Monfreid</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	Dans la dynamique (communication et réseau) et dans toute l'aide aux subventions	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	— NC	
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC	
<i>Facteurs limitant :</i>	— Nc	

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune d'Ingrandes
<i>Maître d'œuvre :</i>	Association pour exposition, maison restaurée par la commune avec architecte
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune Ingrandes
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association
<i>Personnel :</i>	Une personne à l'accueil en été (CES)
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Association
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Avril à octobre, les après-midi
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	834 personnes (dont 785 particuliers, 49 groupes)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Aquarelles et objets appartenant à des particuliers (dépôts).
<i>Provenance des fonds :</i>	dépôts et quelques dons
<i>A l'initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	NC
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	— NC
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	— NC

» 8- MAISON DE L'APICULTURE
-----------------------------

<b>Adresse :</b> Ingrandes	<b>Contact :</b>
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Découverte d'un patio vitré où vivent ruches et essaims, exposition sur la vie et le travail de l'abeille, présentation de ruches de différentes époques. Démonstration d'extraction de miel en période de récolte.</li> <li>— Créée en 1997 sur l'impulsion d'une association d'apiculteurs, par la PNR Brenne</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	Parc : propriétaire des lieux et maître d'ouvrage
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	— NC
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC
<i>Facteurs limitant :</i>	— NC
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	PNR Brenne
<i>Maître d'œuvre :</i>	Architecte pour le bâtiment, association de gestion de la maison de l'apiculture pour l'exposition
<i>Propriétaire des locaux :</i>	PNR Brenne
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association : « maison de l'apiculture »
<i>Personnel :</i>	Une personne (CEJ pris en charge par le PNR de la Brenne) et bénévoles
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Association : « maison de l'apiculture »
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	avril à octobre les après-midi sauf le mardi
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	1688 personnes (dont.1226 particuliers, 100..groupes 362 .scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Collection de ruches (une vingtaine) appartenant à l'association
<i>Provenance des fonds :</i>	NC
<i>A l'initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	NC
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	— Extraction de miel en public
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	— NC



## Parc naturel régional de Brière

### Fiche d'identité

Région : Pays de la Loire  
 Départements : Loire-Atlantique  
 18 Communes  
 49 000 Hectares  
 70 000 Habitants sur le territoire du Parc  
 155 000 habitants dans l'ensemble des communes adhérentes  
 Création du Parc : 16/10/1970  
 Révision Charte : 1992/2000

<b>Nombre d'équipements recensés : 4</b>	<b>Contact Parc :</b> Gaëlle CAUDAL, chargée de mission patrimoine + Nadine Fauchet-Guyon, chargée de mission culture
- Maison de la Mariée » - Village de Kerhinet (musée de Chaume) »	- Réserve Pierre Constant et sa Maison de l'Eclusier » - Maison du tourisme et du Patrimoine
<b>Mise en réseau :</b> <b>Conventions :</b>	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<p>1/ Equipements gérés en direct par le Parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison de la Mariée, Fédrun, Saint-Joachim</li> <li>• Village de Kerhinet (musée du chaume), Saint-Lyphard</li> <li>• Réserve Pierre Constant et Maison de l'Eclusier, Saint-Malo de Guersac</li> </ul> <p>2/ Equipements où le Parc joue le rôle de conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison du tourisme et du patrimoine, Herbignac</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La plupart des équipements ont été créés en même temps que le Parc, afin de montrer la diversité des patrimoines du territoire.</li> <li>- Aujourd'hui ces équipements ne remplissent plus leur rôle de médiation car ils ont vieilli, le discours n'ayant pas été renouvelé.</li> <li>- Le Parc mène actuellement un vaste projet de restructuration de l'ensemble des équipements. Un programme de recherche est lancé en même temps qu'un inventaire informatisé des collections. L'objectif est de redonner vie aux musées, de les rendre plus attractifs pour les touristes et qu'ils deviennent de réels pôles de ressources sur le patrimoine et la mémoire de Brière pour ses habitants.</li> <li>- Afin de resserrer le lien entre le Parc et les habitants, des opérations communes au sein même des musées ont été menées (Journées du Patrimoine 2002 : travail avec l'association de patrimoine de Saint-Joachim sur la maison de la mariée).</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	Les élus sont impliqués dans le projet puisqu'ils ont accepté le principe de la restructuration. Mais ils ne sont pas moteurs, ils suivent l'avis des techniciens. Ils privilégient l'enjeu touristique et l'image de marque que peuvent apporter des musées rénovés mais peu le rapport avec les habitants.
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	-

## ➤ 1- MAISON DE LA MARIÉE

<b>Adresse :</b> BP 3 44720 Saint-Joachim		<b>Contact :</b> Gaëlle Caudal	
<b>Présentation générale :</b>		<p>Le Musée présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un savoir faire : la fabrication de fleurs d'oranger artificielles, composantes des parures de mariées de 1880 à 1960. Les ateliers étaient situés à Saint-Joachim et exportaient en Europe et en Amérique du Sud.</li> <li>- un objet : le globe de mariée, qui abritait la couronne de mariée après les noces. (180 globes)</li> </ul> <p>La Maison de la Mariée a été créée en 1973 par Lucie Godin, passionnée par les globes de mariée. Son musée a été repris par une association dans les années 1990. Lucie Godin décède en 1998 et le musée est acheté par le Parc exauçant le souhait de sa fondatrice de conserver les collections en Brière</p>	
<b>Implication du Parc :</b>		Gestion en direct depuis 5 ans (régie, promotion...)	
<b>Développement local :</b>		<p><i>Impacts locaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Résidence du conteur Pierre Deschamps pour la création de son spectacle "Le vin des noces" avec plusieurs séances de restitution avec la population locale travail avec la compagnie Mise en scène pour les journées du patrimoine sur les demandes en mariage.</li> </ul> <p><i>Facteurs favorables :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Travail avec les associations patrimoniales locales pour collecte de témoignages, de photos, chant</li> </ul> <p><i>Facteurs limitant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Scénographie dépassée en cours de restructuration (réouverture en avril 2004)</li> </ul>	
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>		NC	
<i>Maître d'œuvre :</i>		NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>		PNRB	
<i>Coût et Partenaires financiers :</i>		NC	
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>		PNRB	
<i>Personnel :</i>		1 chargé de mission patrimoine, 1 chargé de développement culturel, 1 à 2 saisonniers /6 mois	
<i>Collection :</i>		Parc	
<i>Exposition temporaire :</i>		Non (espace trop petit)	
<i>Communication/publicité :</i>		NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>		NC	
<i>Recette annuelle :</i>		NC (Billetterie), (autre)	
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>		1973 (depuis 1999 pour le PARC)	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>		: 2 426 visiteurs	
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>		Parc	
<i>Provenance des fonds :</i>		Collection privée puis collectage	
<i>A l'initiative de :</i>		Particulier puis Parc	
<i>Documentat° sur place :</i>		Bibliothèque, archives, photothèque, ... (collection inventoriée sur informatique + étude ethno sur les collections)	
<b>Evènements ponctuels :</b>			
		Participation à la Manifestation nationale le Printemps des Musées	
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
		renouvellement muséographique envisagé pour avril 2004	

» 2- MUSEE DU CHAUME

<b>Adresse :</b>		<b>Contact :</b> Gaëlle Caudal
<b>Développement local :</b>		
Impacts locaux :	—	NC
Facteurs favorables :	—	Travail avec les associations patrimoniales locales
Facteurs limitant:	—	Scénographie dépassée en cours de restructuration (travaux prévus pour 2006)
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>		NC
<i>Maître d'œuvre :</i>		NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>		PNRB
<i>Coût et Partenaires financiers :</i>		NC
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>		PNRB
<i>Personnel :</i>		1 chargé de mission patrimoine + 1 chargé de mission développement culturel +1 à 2 saisonniers sur 6 mois
<i>Collection : maintenance et entretien:</i>		NC
<i>Exposition temporaire montage et maintenance:</i>		Non (espace trop petit)
<i>Communication/publicité :</i>		NC
<i>Coût annuel et Partenaires:</i>		NC
<i>Recette annuelle :</i>		NC _ (Billetterie), _ (autre)
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>		NC
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>		Kerhinet : 8 614 visiteurs
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>		NC
<i>Provenance des fonds :</i>		Collection privée puis collectage
<i>A l'initiative de:</i>		Particulier puis Parc
<i>Documentation sur place:</i>		Bibliothèque, archives, photothèque, ... (collection inventoriée sur informatique)
<i>Assistance à la visite :</i>		Visites commentées
<b>Evènements ponctuels :</b>		
		Participation à la Manifestation nationale le Printemps des Musées
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
		Renouvellement muséographique envisagé pour 2006

»» **3 - MAISON DE L'ECLUSIER ET LA RESERVE PIERRE CONSTANT**

<b>Adresse :</b>	<b>Contact :</b> Jacques Hédin
<b>Présentation générale :</b>	La Maison de l'éclusier présente sur deux étages la géologie, l'histoire, quelques aspects de la vie aquatique de Grande Brière. Dans la réserve Pierre Constant, un sentier de botanique permet d'appréhender la faune et la flore sur un espace protégé de 25 hectares.
<b>Implication du Parc :</b>	Propriétaire, gestionnaire
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux</i>	NC
<i>Facteurs favorables:</i>	travail avec les associations patrimoniales locales
<i>Facteurs limitant</i>	scénographie dépassée en cours de restructuration (travaux prévus pour 2005)
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	PNRB
<i>Coût et Partenaires</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	PNRB
<i>Personnel :</i>	1 naturaliste + 1 technicien + 1 à 2 saisonniers sur 6 mois
<i>Collection maintenance:</i>	NC
<i>Exposition temporaire montage et maintenance:</i>	Non (espace trop petit)
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires:</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC _ (Billetterie), _ (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	NC
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	Maison de l'éclusier : 4457 personnes Réserve Pierre Constant : 6 289 personnes
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	NC
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée puis collectage
<i>A l'initiative de:</i>	Particulier puis Parc
<i>Documentat° sur place:</i>	bibliothèque, archives, photothèque, ... (collection inventoriée sur informatique)
<i>Assistance à la visite :</i>	visites commentées
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	Participation à la Manifestation nationale le Printemps des Musées
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	renouvellement muséographique envisagé pour 2005

## Parc naturel régional de Camargue

### Fiche d'identité

Région : Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
 Département : Bouches-du-Rhône  
 2 Communes  
 86 500 Hectares  
 8 000 Habitants  
 Création du Parc : 25/09/1970  
 Révision Charte : 18/02/1998

<b>Nombre d'équipements recensés : 3</b>	<b>Contact Parc :</b> Marie-Hélène Sibille, chargée de mission culture et patrimoine
1. Musée Camarguais »»	2. Maison du Parc »» 3. Sentier de découverte du Mas du Pont de Rousty
<b>Mise en réseau :</b> Non <b>Conventions :</b> Non	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc a axé sa politique culturelle autour de deux équipements d'interprétation : le musée Camarguais et la maison du Parc (Pont de Gau) ; deux équipements dont il est propriétaire et qu'il gère entièrement.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En s'adressant à tous les publics, ces équipements permettent de valoriser le territoire, ses habitants et leurs actions. Ils permettent aussi de mieux expliquer les actions et les démarches du Parc.</li> <li>- Le musée Camarguais s'inscrit dans une démarche patrimoniale (collections, recherches, connaissance du territoire d'un point de vue social). C'est également un médiateur entre les habitants, les acteurs, les scientifiques d'une part, et les publics (locaux, scolaires, touristiques) d'autre part.</li> <li>- La maison du Parc est un centre d'information généraliste sur la Camargue et le Parc. Sa démarche est complémentaire de celle du musée Camarguais et ses animations sont davantage tournées vers l'environnement et la protection de la nature.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus impliqués dans ces équipements sont conscients des spécificités qu'ils représentent.</li> <li>- La place du Parc y est grande car il en est le gestionnaire (budgets, gestion du personnel, programmations).</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De tels équipements doivent bénéficier de moyens permanents pour bien fonctionner (programmation, personnel...) et rester en lien avec les habitants (animations, implications, ...).</li> <li>- Ces équipements sont parfois lourds à gérer, mais peuvent parfois être également source d'autofinancement.</li> <li>- Dans l'avenir le Parc va essayer de développer des actions qui soient toujours concrètes pour le grand public et en lien avec les actions locales.</li> </ul>

## » 1 - MUSEE CAMARGUAIS

Contrôlé par DMF

<b>Adresse :</b> Mas du pont du Rousty 13200 ARLES		<b>Contact :</b> Marie-Hélène SIBILLE
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée de société, conçu à l'initiative du musée des ATP, ouvert au public en 1979.</li> <li>- Le Musée, aménagé dans une bergerie du XIX<sup>e</sup> s, présente sur 700 m2 les paysages du Delta du Rhône depuis sa formation géologique jusqu'à nos jours, à travers les activités humaines. Un sentier de découverte sur les terres du mas du Pont de Rousty (locaux administrative du Parc) permet de découvrir les activités agricoles contemporaines, et d'observer le paysage et les oiseaux.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- À la création, au fonctionnement actuel, a la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- développement des animations auprès des habitants, programmes scientifiques. Le musée est la vitrine du Parc à travers le programme scientifique.	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Nouveau projet scientifique et culturel en cours	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Scénographie dépassée, manque de moyens durant de longues années	

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Parc, Région, Département, Etat : ministère de l'environnement.
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Personnel :</i>	2 pers. à l'accueil, 0,5 maintenance technique, 0,5 conservateur, 4-5 Saisonniers à l'accueil.
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune, Parc, Région, Département, Etat : ministère de l'environnement, Ministère Culture
<i>Recette annuelle (2001) :</i>	73 726 € (Billetterie) , 27 188€ (vente de produits divers).
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	A l'année, fermé 1 j. hebdo ; en saison, ouvert tous les jours.
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	27 905 personnes (dont 14 633 particuliers, 12 182 groupes, scolaires : 30% du total)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Provenance des fonds :</i>	Muséographie : création pour l'équipement
<i>A l'initiative de :</i>	Musée des Arts et Traditions Populaires
<i>Documentation sur place :</i>	Bibliothèque, photothèque, réserves
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, publication (guides)
<b>Evènements ponctuels :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1997 : Exposition sur le petit train de la Camargue, Regards sur la Camargue, Les flamants roses ; 1998 : sortie du film vidéo " Le train de l'île ".</li> <li>- Production de publications, de films vidéo, de CD ROM</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le musée n'a pas eu pendant longtemps les moyens humains et financiers pour promouvoir des actions de plus grande envergure. Depuis la révision de la charte, il y avait eu un projet de rénovation du musée qui n'a finalement pas abouti en raison du peu de moyens. C'est en effet un outil qui coûte cher en gestion. Aujourd'hui, le projet de restauration et modernisation des locaux est toujours maintenu.</li> </ul>	

*Patrimoine naturel*

## » 2 - MAISON DU PARC

<b>Adresse :</b> Pont de Gau 13460 - Les Saintes-Maries-de-la-Mer	<b>Contact :</b> Marie-Hélène SIBILLE
---	---------------------------------------

<b>Présentation générale :</b>	- Ce centre d'information du parc, ouvert depuis 1977 (bâtiment récent de 1000 m <sup>2</sup> ), est un lieu de conservation, de recherche, d'accueil du public. Il accueille également un atelier pédagogique et un point de vente.
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création, Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	NC
<i>Facteurs favorables :</i>	- Bonne implication des partenaires locaux et forte participation des écoles
<i>Facteurs limitant :</i>	- A manqué de moyens durant de longues années.
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Parc, Région, Département, Etat : ministère de l'environnement.
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Personnel :</i>	2 accueil, 1 maintenance technique, 0,5 chef de service, 1 chef de projet, 1 éducation au territoire (CEJ), saisonnier : 1 accueil
<i>Collect<sup>e</sup> maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional de Camargue
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune, Parc, région, département, Etat : ministère de l'environnement.
<i>Recette annuelle :</i>	0€ (Billetterie) ; 37 540 € (Vente de produits)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	A l'année, fermé 1 j. hebdo , En saison, ouvert tous les jours.
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	37 879 personnes (dont 14 633 particuliers, 12 182 groupes, 37 879 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	---
<i>Provenance des fonds :</i>	---
<i>A l'initiative de :</i>	---
<i>Documentation sur place :</i>	Bornes interactives, vidéos
<i>Assistance à la visite :</i>	Publications (guides)
<b>Evénements ponctuels :</b>	
	- Rencontres annuelles autour d'un thème (pêche, insectes...), Animations pédagogiques : autour des rencontres, Conférences : idem
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- Équipement qui est en cours de réfection et de « remodelage »

## Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

<b>Fiche d'identité</b>	
1 Région : Nord-Pas-de-Calais	
1 Département : Pas-de-Calais	
152 Communes	
132 000 Hectares	
182 500 Habitants	
Création du Parc : 11/02/1986	
Révision Charte : 24/3/00	
<b>Nombre d'équipements recensés : 4</b>	<b>Contact Parc :</b> Stephanie Leniniven, chargée du tourisme et des équipements
1 Maison du Marbre et de la Géologie »» 2 Musée du Transmanche»»	3 Maison du papier »» 4 La Grange-Nature »»
<b>Mise en réseau :</b> OUI. Pas de « passeport » (mais en projet)	
<b>Conventions :</b> Non	
<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale gère quatre équipements à vocation culturelle, touristique, patrimoniale et pédagogique. Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Grange Nature à Clairmarais</li> <li>• La Maison du Papier à Esquerdes</li> <li>• La Maison du Marbre et de la Géologie à Rinxent</li> <li>• La Maison du Transmanche à Escalles</li> </ul> </li> <li>- Le parc collabore avec d'autres équipements tels que La Coupole d'Helfaut, La Tour de l'Horloge à guînes, Aréna (centre d'interprétation à la nature) à St Etienne-au- Mont. La collaboration se compose de participation à des salons, des éductours, des échanges d'information...</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces équipements ont une vocation de vitrine du territoire : savoir-faire artisanaux, sensibilisation à l'environnement du site ...pour les enfants comme pour les adultes, et avant tout pour les habitants du territoire.</li> <li>- Le Parc essaie de créer ce lien entre les habitants et le territoire, par le biais d'animations pédagogiques pour les classes et les centres aérés ou structures spécialisées (enfants handicapés) du territoire du Parc (et hors parc pour certains animations), et par l'intermédiaire également d'une fête de Parc où les équipements sont représentés.</li> <li>- Les scolaires sont très demandeurs de cette démarche – « une école autrement »-.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La volonté de créer un équipement part toujours du souhait de valoriser un savoir faire local, un patrimoine historique. Toutefois, le budget nécessaire au fonctionnement et au renouvellement muséographique est souvent sous évalué à la création de l'équipement. En général les partenaires engagés dans ces projets sont le conseil régional, le conseil général, les collectivités locales..</li> <li>- Le Parc peut intervenir en appui technique (montage du dossier...), mais doit-il s'investir plus avant (financièrement...) là est la question , ...</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipements du Parc permettent de découvrir le territoire sous un angle plus ludique, d'avoir une autre approche grâce aux animations pédagogiques (pour enfants et adultes), de travailler avec les acteurs locaux (papetiers, carriers..) .</li> <li>- Le point négatif reste les difficultés d'assurer le fonctionnement et de pérenniser les emplois (notamment les emplois jeunes).</li> </ul>



## » 1 - MAISON DU MARBRE ET DE LA GEOLOGIE

<b>Adresse :</b> Rue Henri Barbusse, 62720 Rinxent		<b>Contact :</b> David Bette : responsable –animateur
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le Bassin carrier du Boulonnais, la Maison du Marbre et de la Géologie accueille le public en présentant les carrières, depuis l'origine des formations géologiques jusqu'à l'exploitation actuelle des marbres et granulats. Elle valorise ainsi l'histoire locale, ses paysages (carrières de marbre à ciel ouvert) et les techniques industrielles actuelles. Un sentier de découverte a été aménagé en 1988 sur des carrières encore en activité.</li> <li>- La maison accueille également des ateliers pédagogiques et un point de vente .</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création, Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- collaboration avec les professionnels (carriers)	
<i>Facteurs favorables :</i>	- accueil des scolaires...l'établissement a été créé pour lreconnaissance par les acteurs locaux.	
<i>Facteurs limitant :</i>	- scénographie dépassée, structure plus adaptée aux animations pédagogiques	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Cabinet Arietur	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Société des Carrières de la Vallée Heureuse	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Région (50%), Département (50%)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Personnel :</i>	Permanents : 1 CDI (accueil-animation), 1CEJ (responsable des animations, mis à disposition par la commune). Saisonnier : 1 CDD (animation).	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	PNR	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	PNR	
<i>Communication/publicité :</i>	PNr	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune (mise à disposition d'un agent d'animation), Parc (fonctionnement général)	
<i>Recette annuelle :</i>	50 000€ en (Billetterie) , NC € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	A l'année pour scolaires, et sur 6 mois pour particuliers. Hebdo, et W.E.	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	13 854 Personnes (1 360 Particuliers, 4776 Groupes, 7718 Scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et divers	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée, Création pour l'équipement	
<i>A l'initiative de:</i>	Par le chargé de mission « Musées » du Parc de l'époque	
<i>Documentation sur place:</i>	Archives	
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, Fiches informatives, visite commentée en extérieur	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations pédagogiques, Ateliers thématiques</li> <li>- Formation(non professionnelle) en taille de Pierre (non professionnelle) en été.</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- Travail sur un nouveau projet avec les acteurs professionnels du bassin carrier	

## Histoire - Techniques artisanales et industrielles

## » 2 - MUSEE DU TRANSMANCHE

<b>Adresse :</b> 62179 Escalles info@parc-opale.fr		<b>Contact :</b> Musée du Transmanche/ Stephanie Leniniven.	
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser l'histoire des traversées de la Manche sous diverses formes : projets réels ou utopiques, pour franchir le détroit du Pas de calais par les airs, sous la terre, sur la mer, à la nage, ...</li> <li>- Musée ouvert en 1987</li> </ul>		
<b>Implication du Parc :</b>	A la création, Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle (préciser)		
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	- Information d'un large public		
<i>Facteurs favorables :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les relations avec la société Eurotunnel (prêt de maquettes du tunnel), le site du Cap Blanc-Nez exceptionnel et les 1 millions de visiteurs qui le visitent.</li> <li>- Classement du site des Caps qui entraîne d'autres projets et de futurs aménagement.</li> </ul>		
<i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Musée est dans un Blockhaus, ce qui limite les travaux.</li> <li>- Scénographie en partie dépassée, qui induit un manque d'attraction.</li> </ul>		
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale		
<i>Maître d'œuvre :</i>	Cabinet Cohenen		
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale		
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Région (50%), département (50%) . Renouvellement muséo. et réfection des bâtiments.		
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>	PNR		
<i>Personnel :</i>	Activité saisonnière		
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	PNR		
<i>Expo temporaire: montage :</i>	PNR		
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale + Eurotunnel		
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale		
<i>Recette annuelle :</i>	NC	€ (Billetterie)	NC € (autre)
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	En saison : d'avril à septembre pour le grand public, en semaine et le WE		
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	2 411 personnes (dont 1908 particuliers, 503 groupes et scolaires)		
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale + Eurotunnel		
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée		
<i>A l'initiative de:</i>	Par le chargé de mission de l'époque		
<i>Documentation sur place:</i>	_____		
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos. Collect° renouvelées dans les années 1990 + nouvelles maquettes en 2002.		
<b>Evènements ponctuels :</b>			
	- NC		
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
	- Nouvelle muséographie grâce à l'appui de la société Eurotunnel et TML qui nous ont prêté des maquettes et autres documents		

## Techniques artisanales et industrielles

## » 3 - MAISON DU PAPIER

Adresse : rue Bernard Chochoy – 62380 Esquèrdes		Contact : Catherine Franchomme, responsable pédagogiques des équipements du Parc et Laetitia Lecigne.
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situé à proximité d'une rivière recevant une forte activité papetière, la Maison du Papier accueille un atelier de fabrication traditionnelle où est présentée l'histoire du papier dans la vallée. Présentation du savoir-faire et production sont réalisées lors des visites.</li> <li>- Maison et sentier de découverte ouverts en 1994.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	A la création, Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Collaboration avec artistes locaux, les acteurs du monde économique (5 papeteries industrielles), volonté de sensibiliser les habitants.	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Reconnaissance des acteurs locaux, des enseignants pour la qualité des animations pédagogiques sur le papier et sur la sensibilisation au tri des déchets...	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Manque de motivation des habitants, problème de financement du fonctionnement ; la muséographie ne répond plus aux attentes du public	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Cabinet Foret - Hamiaux	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Parc, Région, Département + aménagement des espaces extérieurs	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Personnel :</i>	Permanents : 4 CDI (2003 : 2 pérennisation CEJ) : accueil, papetier et animation. Saisonniers : 3 CDD : animation	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc, Région, Département	
<i>Recette annuelle :</i>	89000 € en (Billetterie) 22000 € boutique € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	A l'année pour groupes (scolaires...), En saison (6 mois pour individuels), Hebdo, W.E.	
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	17 521 personnes (dont 2 520 particuliers, 5 133 groupes, 9 868 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Provenance des fonds :</i>	Muséographie : création pour l'équipement	
<i>A l'initiative de :</i>	Parc	
<i>Documentation sur place :</i>	_____	
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, visite commentée	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions temporaires : expositions d'artistes locaux sculpture ou autre en 2002 5 expo de juin à septembre,</li> <li>- Animations pédagogiques : toute l'année, et ateliers thématiques : calligraphie...</li> <li>- Formations (non professionnelles) : calligraphie, origami, etc.</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- L'équipement possède sa propre production artisanale : feuilles de papier, carnet, etc... Mais aucun label n'est décerné pour cela.	

## » 4 - LA GRANGE NATURE

<b>Adresse :</b> Rue du Romelaère 62500 Clairmarais		<b>Contact :</b> Christophe Morelle : responsable-animateur ; Sébastien Ansel : animateur et assistant d'étude sur les projets d'accessibilité de site pour tout public	
<b>Présentation générale :</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Grange Nature, ouverte au public depuis 1985, est établie sur le site d'une réserve naturelle volontaire. C'est le point de départ de promenades.</li> <li>- Il s'agit donc d'initier le public à la préservation de l'environnement, à la gestion d'une réserve naturelle volontaire et d'informer sur le Parc naturel régional.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>		A la création, Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>		- Impacts observés : sensibilisation des habitants du " quartier ". Impacts souhaités : collaboration avec les acteurs locaux (les maraîchers) puisque le marais audomarois est le seul encore cultivé en France.	
<i>Facteurs favorables :</i>		- reconnaissance par les habitants et les élus, collaboration avec certaines associations (guides nature)	
<i>Facteurs limitant :</i>		- manque de salles pour les animations pédagogiques (aléas climatiques réguliers), manque de collaboration avec les maraîchers ; manque scénographie portant sur l'histoire locale (extraction de la tourbe, maraîchage...)	
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>		Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Maître d'œuvre :</i>		Toulotte architecte	
<i>Propriétaire des locaux :</i>		Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>		Région (50%), département (50%)	
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>		Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Personnel :</i>		Permanents : 1 CDI animation, 1 CEJ animation. Saisonniers : 3 CDD animation	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>		Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Expo temporaire: montage :</i>		Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Communication/publicité :</i>		Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>		Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	
<i>Recette annuelle :</i>		42300 € en € (Billetterie) 16000€ en boutique € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>		De mars à novembre pour les scolaires et d'avril à septembre pour les individuels, hebdo et WE Sur R.V. : visite guidée. Hors saison : la réserve est fermée de novembre à mars donc pas d'animations pédagogiques extérieures.	
<i>Nombre visiteurs ( 2001 ) :</i>		30 299 personnes (dont 19 835 Particuliers, 2 066 Groupes, 8 398 Scolaires)	
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>		PNR	
<i>Provenance des fonds :</i>		Conseil régional et conseil général de Pas de Calais	
<i>A l'initiative de :</i>		Ancien chargé de mission musées du Parc	
<i>Documentation sur place :</i>		NC	
<i>Assistance à la visite :</i>		Vidéos, visite commentée sur réservation.	
<b>Evènements ponctuels :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions temporaires : créations de classes spécialisées ;</li> <li>- Animations pédagogiques ; Conférences : la nuit de la chouette, protection des chauve-souris</li> <li>- Ateliers thématiques : construction de niochirs.</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
		- Projets de réaménager la Grange et les sentiers pour l'accueil de personnes handicapées et pouvoir leur proposer des animations.	

## Parc naturel régional des Causses du Quercy

<b>Fiche d'identité</b> Région : Midi-Pyrénées Département : Lot 97 Communes 175 000 Hectares 25 000 Habitants Création du Parc : 1/10/1999	
<b>Nombre d'équipements recensés : 1</b>	<b>Contact Parc :</b> Bertrand Defois, Chargé de mission culture et patrimoine
1. Exposition temporaire, Musée de la Préhistoire 2. <i>Projets</i>	
<b>Mise en réseau : NON</b> <b>Conventions : NON</b>	
<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le domaine de l'action culturelle, le Parc n'a pas pour l'instant, de politique précise, il manque de moyens, notamment humains. A ce jour, il n'y a donc eu que des actions ponctuelles, en relation parfois avec les équipements :</li> <li>- Exposition temporaire au Musée de Préhistoire de Pech-Merle durant l'été 2000.</li> <li>- Promotion et diffusion d'informations sur les sites culturels archéologiques et architecturaux.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<p>Les actions sont essentiellement tournés vers la mise en valeur du patrimoine archéologique et paléontologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restructuration du Musée de la Préhistoire de Pech-Merle, musée ayant une vocation départementale, 70 000 visiteurs, situé à proximité de la grotte ornée de Pech-Merle, haut lieu de la préhistoire en France ;</li> <li>- Accompagnement d'une commune et d'une association pour l'ouverture du site des phosphatières du Cloup d'Aural (2000/2001) : site naturel ayant un intérêt paléontologique et géologique</li> <li>- Accompagnement d'une communauté de communes pour l'aménagement du site préhistorique des Fieux pour une ouverture au public (prévue pour 2004)</li> <li>- Projet de constitution d'un réseau de sites patrimoniaux archéologiques ouverts au public. Les trois précédemment cités en constitueraient le noyau dur, et à terme 6 sites sont envisagés.</li> <li>- Projet de Maison du Parc qui pourrait être aussi un lieu d'accueil et d'information pour le public (expositions temporaires et centre de documentation).</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>

## Parc naturel régional de Chartreuse

<b>Fiche d'identité</b> Région : Rhône Alpes Département : Isère et Savoie Communes : 52 Hectares 69 000 Habitants 36 000 Création du Parc : 5 mai 1995 Révision de la charte 2005	
<b>Nombre d'équipements recensés : 7</b> 1. Relais du Parc (= 4) 2. Musée de l'Ours des Cavernes	<b>Contact Parc : Alain Rougier, chargé de mission tourisme</b> 3. Sentiers culturels (= 2)
<b>Mise en réseau</b> Accompagnateurs en montagne (Bureau de la montagne), centres de vacances (Association Chartreuse Centres et Villages de Vacances, acteurs du tourisme (Association de Développement touristique). <b>Conventions :</b> Oui : avec les communes équipées des Relais du Parc. Annuelle avec l'ADT, par projet avec les autres porteurs de projets.	
<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La politique du Parc en matière d'information du public, est de ne pas faire une seule maison du Parc, mais d'utiliser les structures d'accueil existantes, en l'occurrence les Offices de Tourisme, pour implanter des <u>relais</u> (outils audio, mobiliers, cartes en relief), présentant le territoire, ainsi qu'une thématique spécifique au secteur concerné. Ces relais sont implantés à : Saint-Pierre de Chartreuse, Saint-Pierre d'Entremont, Saint-Laurent-du-pont. En projet sur Les Echelles.</li> <li>- Le <u>Musée de l'Ours des Cavernes</u> est le seul équipement qui a reçu l'appui du Parc : projet communal avec soutien du Parc pour l'investissement, la promotion/communication, et l'inauguration.</li> <li>- Les <u>sentiers culturels</u>, dont le Parc est maître d'ouvrage : " Les Chemins d'Autrefois ", à Saint-Vincent de Mercuze (sensibilisation au patrimoine naturel et au patrimoine rural) ; " Le sentier du Château " à Saint-Pierre d'Entremont (intérêt historique principalement). Il n'existe pas de panneaux sur le site (sauf plaques de situation gravées sur pierre pour le 2è parcours), mais des topo-guides sont en vente localement.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces équipements ont un rôle de sensibilisation, d'information à destination des habitants, des visiteurs, des scolaires de proximité (agglomérations de Grenoble et de Chambéry essentiellement) et en séjour.</li> <li>- Le Parc assure également un important travail de soutien aux accompagnateurs en montagne (structuration, nouveaux produits), développe des classes Parc avec les centres de vacances.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financements Parc (ligne Région et départements) et participation des collectivités locales.</li> <li>- Les élus sont à la base des projets. Ils proposent et participent au montage d'opération du projet.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Troisième sentier thématique en cours de montage sur la commune de Proveyzieux : patrimoine rural, ancien moulin, école de peinture du XIX<sup>e</sup> siècle.</li> </ul>

## Parc naturel régional de Corse

### Fiche d'identité

Région : Corse  
 Départements : Corse-du-Sud, Haute-Corse  
 143 Communes  
 375 000 Hectares  
 26 000 Habitants  
 Création du Parc : 12/05/1972  
 Révision Charte : 09/06/1999

<b>Nombre d'équipements recensés : 7</b>	<b>Contact Parc : Véronique Muraccioli, chargé de mission tourisme</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maisons d'Information du Parc »»</li> <li>2. Village des Tortues »»</li> <li>3. Casa Paoletti »»</li> <li>4. Casa di Natura »»</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Casa Marina »»</li> <li>6. Sites Archéologiques de Lévie »»</li> <li>7. Sentier d'interprétation de la Spelunca »»</li> </ol>
<b>Mise en réseau : NON</b> <b>Conventions : NON</b>	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Depuis 10 ans environ, le Parc naturel régional de Corse accompagne le développement de projets d'équipements, dont il est associé au niveau de leur gestion directe.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La relation au territoire se traduit par la valorisation de la diversité des patrimoines et des sites, à l'image des Maisons de Parc sur l'ensemble du territoire.</li> <li>– À travers ces actions envers les équipements, le Parc cherche à "sauvegarder ce qui peut l'être encore d'une culture vivante et essayer de transmettre ce qui peut encore trouver une utilité dans la modernité".</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Parc est gestionnaire directe des sites.</li> <li>– Les partenaires financiers sont : la collectivité territoriale de Corse (&gt;office de l'environnement de Corse), le Conseil général de Haute-Corse et de Corse du Sud, l'Etat, l'Europe</li> </ul>
<b>Bilans – projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nouvelles maisons thématiques en projet : la Maison du cerf à Quenza, la Casa Pauletti à Nucariu.</li> </ul>

## Environnement naturel et culturel

## » 1 - LES MAISONS D'INFORMATION DU PARC

<b>Adresse :</b>		<b>Contact :</b>
<b>Présentation générale :</b>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>— Le Parc anime un réseau de maisons d'information implantées sur des secteurs clés (Ajaccio, Corté, Calenzana, Evisa, Lèvie, Porto, Moltifao), ces structures permettent de présenter les caractéristiques patrimoniales, voir les atouts des différentes micro régions du territoire du PNRC.</li> <li>— Toutes les Maisons sont prescripteurs en matière de randonnée pédestre en Corse, mais aussi en ce qui concerne tous les loisirs actifs en général. Elles proposent en outre à la vente l'ensemble des produits du PNRC : ouvrages généraux, topo-guides, cassettes vidéo, tee-shirts, etc.</li> <li>— La Maison d'information d'Aitone propose des activités supplémentaires : exposition permanente sur la faune, la flore, la géologie et la forêt, balade botanique, belvédère et panorama, salle polyvalente de 120 places avec projections audiovisuelles et conférences.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>		Gestion et animation de ces maisons
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>		—
<i>Facteurs favorables :</i>		—
<i>Facteurs limitant :</i>		—

<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>		
<i>Maître d'œuvre :</i>		
<i>Propriétaire des locaux :</i>		
<i>Coût, partenaires :</i>		
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	PNRC	
<i>Personnel :</i>	PNRC	
<i>Collecte, entretien :</i>	PNRC	
<i>Expo temp. montage :</i>		
<i>Communication/publicité :</i>	PNRC	
<i>Coût annuel et Partenaires</i>		
<i>Recette annuelle :</i>	€ (Billetterie)	€ (autre)
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	La Maison d'Ajaccio fonctionne toute l'année, les autres sont ouvertes de juin à septembre.	
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	... personnes (dont... particuliers,	...groupes, .....scolaires)
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>		
<i>Provenance des fonds :</i>		
<i>A l'initiative de :</i>		
<i>Documentation sur place :</i>		
<i>Assistance à la visite :</i>		
<b>Evénements ponctuels :</b>		
<b>Commentaires / perspectives :</b>		



## Protection des espèces animales

## » 2 - LE VILLAGE DES TORTUES

<b>Adresse :</b> MOLTIFAO		<b>Contact :</b> Isabelle COLOMBANI	
<b>Présentation générale :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>— Centre de protection de la tortue d'Hermann. Cette espèce en voie de disparition, aujourd'hui protégée par les lois, est la dernière tortue terrestre française. Pour la préserver, le PRNC gère un centre d'élevage, dans un magnifique et vaste site.</li> <li>— Le principal objectif est de sensibiliser le public et les scolaires, à la fois aux tortues d'Hermann, ainsi qu'aux espèces animales menacées en général.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>		A la création, au fonctionnement actuel, à la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>		— NC	
<i>Facteurs favorables :</i>		— NC	
<i>Facteurs limitant :</i>		— NC	
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>		NC	
<i>Maître d'œuvre :</i>		NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>		NC	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>		NC	
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>		PNRC	
<i>Personnel :</i>		2 emplois plein temps	
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>		NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>		NC	
<i>Communication/publicité :</i>		NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>		NC	
<i>Recette annuelle :</i>		NC € (Billetterie)                      € (autre)	
<b>Frequentation : 8000 visiteurs</b>			
<i>Ouverture :</i>		NC	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>		... personnes (dont... particuliers, ...groupes, ....scolaires)	
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>		NC	
<i>Provenance des fonds :</i>		NC	
<i>A l'initiative de:</i>		NC	
<i>Documentation sur place:</i>		NC	
<i>Assistance à la visite :</i>		NC	
<b>Evénements ponctuels:</b>			
		— NC	
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
		— NC	

## Architecture – Techniques artisanales et industrielles

## » 3 - CASA PAOLETTI

Adresse : Nucariu		Contact : Philippe PORRUNCINI	
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Maison traditionnelle, cédée par la famille Paoletti au PNRC pour le franc symbolique. Elle est actuellement en cours de restauration.</li> <li>— La nécessité d'une sauvegarde du patrimoine bâti paysager, exceptionnel mais menacé dans cette micro région de Corse, et la présence d'acteurs locaux regroupés au sein d'une association de menuisiers et d'ébénistes ont déterminé une nouvelle vocation pour ce bâtiment. Il sera désormais appelé à devenir un lieu de recherche, d'inventaire et de documentation sur le bâti traditionnel et les paysages de la Castagniccia ainsi qu'un centre de ressources, d'échange et de formation pour les professionnels du bois et autres métiers artisanaux liés à la restauration et du bâti.</li> <li>— Un artisan menuisier, membre de l'association Mobulu Corsu a déjà été installé en 1998 dans l'atelier professionnel aménagé dans les caves de la bâtisse .</li> </ul>		
<b>Implication du Parc :</b>	A la création, au fonctionnement actuel, à la promotion actuelle		
<b>Developpement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	— NC		
<i>Facteurs favorables :</i>	— NC		
<i>Facteurs limitant :</i>	— NC		
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>			
<i>Maître d'œuvre :</i>			
<i>Propriétaire des locaux :</i>			
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Europe, Etat et la Collectivité Territoriale de Corse (restauration, aménagement), le Conseil général de Haute Corse		
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional de Corse		
<i>Personnel :</i>			
<i>Collect<sup>e</sup> maintenance, entretien :</i>			
<i>Communication/publicité :</i>			
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>			
<i>Recette annuelle :</i>	€ (Billetterie)	€ (autre)	
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	Pas encore ouverte au public		
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>			
<i>Provenance des fonds :</i>			
<i>A l'initiative de:</i>			
<i>Documentation sur place:</i>			
<i>Assistance à la visite :</i>			
<b>Evènements ponctuels :</b>			
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>— La commune de Nocario a élaboré avec le PNRC et l'Ecole Nationale du Paysage de Versailles, une charte de paysage de son territoire ;</li> <li>— Le site est pressenti pour créer un centre d'interprétation du paysage de Castagniccia.</li> </ul>			

## Environnement naturel

## » 4 - CASA DI A NATURA

<b>Adresse :</b> Vizzavona		<b>Contact :</b> Toussaint MARIETTI	
<b>Présentation générale :</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>— Située au cœur des montagnes Corses, la forêt domaniale de Vizzavona est réputée pour la richesse de son patrimoine naturel et historique (site occupé depuis le Néolithique).</li> <li>— La Casa di a Natura est une ancienne maison cantonnière qui abritait les ouvriers qui ont creusé, en 1889, le tunnel ferroviaire de 4 km qui relie Ajaccio et Bastia. Elle accueille aujourd'hui des scolaires, des séminaires, des stages de formation et des colonies de vacances en période estivale.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>		— A la création, au fonctionnement actuel, à la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>			
Impacts locaux :		—	
Facteurs favorables :		—	
Facteurs limitant :		—	

<b>Investissement :</b>			
Maître d'ouvrage :			
Maître d'œuvre :			
Propriétaire des locaux :			
Coût, partenaires financiers :			
<b>Fonctionnement :</b>			
Gestionnaire :			
Personnel :			
Collectif maintenance, entretien :			
Exposition temporaire: montage :			
Communication/publicité :			
Coût annuel et Partenaires :			
Recette annuelle :		€ (Billetterie)	€ (autre)
<b>Fréquentation :</b>			
Ouverture :			
Nombre visiteurs ( 2002) :		... personnes (dont... particuliers,	...groupes, .....scolaires)
<b>Collection :</b>			
Propriétaire :			
Provenance des fonds :			
A l'initiative de:			
Documentation sur place:			
Assistance à la visite :			
<b>Evénements ponctuels :</b>			
—			
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
— caractéristiques idem Casa Marina			

## Environnement naturel

## » 5 -CASA MARINA

<b>Adresse :</b> 20245 Galeria		<b>Contact :</b> D'Angeli Jean-Baptiste, animateur-gestionnaire.	
<b>Présentation générale :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>— La Casa Marina accueille depuis 1994 des collections qui permettent de découvrir et d'apprendre : la mer, le maquis, le littoral, la zone humide autour de l'estuaire du Fangu, les activités liées à la mer, la yeuseraie de Piriù, la vallée du Fangu, la réserve naturelle de Scandola, les dunes protégeant l'aulnaie et les oiseaux y nichant. Tout cela peut se voir, se toucher, se comprendre et se faire aimer.</li> <li>— La casa marina fonctionne essentiellement en tant que centre d'accueil de séjours pour l'initiation à l'environnement littoral et marin.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>		— Au fonctionnement actuel	
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>		— Information et sensibilisation des publics accueillis, retombées économiques sur la micro-région (emplois, achats, animation)	
<i>Facteurs favorables :</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>— Accueil de nombreux scolaires, bonne réputation, environnement naturel préservé et de grande qualité.</li> <li>— La maison a acquis une bonne réputation, malgré la capacité d'accueil réduite (limitée à 36 personnes), et le manque d'espaces extérieurs, propres à la maison.</li> </ul>	
<i>Facteurs limitant :</i>		— Eloignement, capacité réduite d'accueil (36 personnes).	
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>		Parc naturel régional de Corse	
<i>Maître d'œuvre :</i>		Parc naturel régional de Corse	
<i>Propriétaire des locaux :</i>		MATE	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>		5,3 MF. Parc (10%), Région (40%), Etat (MATE, 50%).	
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>		Parc naturel régional de Corse	
<i>Personnel :</i>		Emplois permanents : 3 titulaires (Entretien, cuisine, gestion-animation), 1 saisonnier (ménage).	
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>		—	
<i>Expo temporaire: montage :</i>		—	
<i>Communication/publicité :</i>		NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>		NC	
<i>Recette annuelle :</i>		De 75 à 80 000 €	
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>		de févr. à nov.	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>		800 personnes en séjour de 5 jours en moyenne.	
<b>Collection : Pas de collection</b>			
<i>Documentation sur place:</i>		Bibliothèque pédagogique, Internet/CD ROM, caméra, appareil photo	
<b>Evènements ponctuels :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>— Conférences, en collaboration avec une association locale</li> <li>— Formations proposées : BAFA, BEATEP, DEFA</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>— Acquisition, au fil des années, de matériel labo bio, aquarium, multimédias, ...</li> <li>— Manque cruellement d'espaces extérieur propre. Mais dispose d'une très grande richesse en espace nature proche de la Maison.</li> </ul>	

## » 6 - SITES ARCHEOLOGIQUES DE CUCURUZZU ET CAPULA

<b>Adresse :</b> Lèvie		<b>Contact :</b> Santa MINCHELLI	
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Cucuruzzu est un complexe monumental du II ème millénaire av J.C.. Il se compose d'une enceinte et d'un monument supérieur. Le site est classé MH.</li> <li>— A Capula se dresse l'ancien Castellu médiéval qui restitue une partie de l'histoire de l'Alta Rocca, depuis l'Age du Bronze (présence d'une statue-menhir, nombreux abris sous roche,...). Ce site exceptionnel permet d'approcher les diverses cultures insulaires qui se sont épanouies dans un même espace.</li> <li>— La " balade dans la forêt du temps " réuni l'ensemble des visites du site : Sentiers aménagés, panorama, visites accompagnées.</li> </ul>		
<b>Implication du Parc :</b>	— A la création, au fonctionnement actuel, à la promotion actuelle		
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	—	NC	
<i>Facteurs favorables :</i>	—	NC	
<i>Facteurs limitant :</i>	—	NC	

<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>			
<i>Maître d'œuvre :</i>			
<i>Propriétaire des locaux :</i>			
<i>Coût, partenaires financiers :</i>			
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>			
<i>Personnel :</i>			
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>			
<i>Expo temporaire: montage :</i>			
<i>Communication/publicité :</i>			
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>			
<i>Recette annuelle :</i>	€ (Billetterie)	€ (autre)	
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	d'Avril à Octobre		
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	.28 000 personnes		
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>			
<i>Provenance des fonds :</i>			
<i>A l'initiative de:</i>			
<i>Documentation sur place:</i>			
<i>Assistance à la visite :</i>	Audio guides (disponibles en 4 langues : français, allemand, anglais, italien), document écrit (français, allemand, anglais, italien, néerlandais, espagnol et Corse), ou guide (sur demande).		
<b>Evénements ponctuels :</b>			
	—		
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
	—		

## Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

<b>Fiche d'identité</b> Région : Champagne-Ardenne Département : Aube 50 Communes 71 500 Hectares 20 000 Habitants Création du Parc : 12/05/1970 Révision Charte : 26/3/97	
<b>Nombre d'équipements recensés : 5</b> 1. 5 équipements regroupés au sein de l'Écomusée de la Forêt d'Orient 2. Maison du Parc	<b>Contact Parc :</b> Sylvain Michon, chargé de mission culture
<b>Mise en réseau :</b> Oui ; Ecomusée de la Forêt d'Orient <b>Conventions :</b>	
<b>Les équipements et le Parc :</b>	- Grâce à l'appui de Georges-Henri Rivière, mention dans la Charte constitutive du Parc d'un "musée de l'outillage et du machinisme agricole, et centre des techniques agraires et financières ». Reprise de ce projet dans la nouvelle charte de 1990, (article 20) pour la réalisation d'un véritable « Ecomusée de la Forêt d'Orient », celui-ci comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison des Lacs (Mesnil-Saint-Père) (en cours)</li> <li>• Maison des Jours et des Champs dans l'ancienne laiterie porcherie de Brienne-la-Vieille. (créée)</li> <li>• Musée des techniques et des arts du feu à Vendevre-sur-Barse (en cours)</li> <li>• Maison du Pan de Bois (Brienne-la-Vieille) (en cours)</li> <li>• Reconstitution « in situ » de l'ambiance d'un atelier artisanal : la boutique du Charron (créé)</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	- La collection (matériel agricole en usage dans nos cantons depuis les 200 dernières années, certains datant du XVIII <sup>e</sup> siècle), réunie par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Rural et Agricole (A.S.P.R.A) d'une part et, d'autre part la Société des Amateurs d'Art et de Folklore Champenois (S.A.F.A.C.), comporte 7800 objets, issus d'une collecte de 30 ans. - La population y est donc très sensible et attachée.
<b>La répartition des rôles :</b>	
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	- Projet très long à mettre en place, et qui relève certains problèmes et d'une relative difficulté des pouvoirs publics à s'impliquer dans le projet. - Trouver la juste mesure entre la présentation de la collection, la restauration des bâtiments « supports muséographiques », le projet patrimoniale, le projet touristique. - Le Syndicat mixte qui, à partir d'emplois aidés a constitué une remarquable équipe de restaurateurs, se trouve aujourd'hui asphyxié de devoir porter seul le fonctionnement du Musée ; ce qui rend impossible toute animation et toute communication autour de la structure pour la faire connaître.

## Parc naturel régional du Gâtinais Français

<b>Fiche d'identité</b> Région : Ile de France Département : Essonne, Seine et Marne 57 Communes 63 500 Hectares 70 000 Habitants Création du Parc : 4/05/99
--

<b>Nombre d'équipements recensés : 0</b>	<b>Contact Parc : Yannick Le Chaudolec, chargé de mission culture et patrimoine</b>
<b>Mise en réseau : Non</b> <b>Conventions : Non</b>	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc n'est gestionnaire d'aucun équipement.</li> <li>- Il soutient certains projets de musées sur son territoire (participation au comité de pilotage lors de la création, subvention partielle pour un inventaire de collections, ...).</li> <li>- Au niveau de l'animation, des livrets pédagogiques sont réalisés.</li> <li>- Le Parc assure la promotion (publication touristiques avec mention des équipements, relais d'information, articles, ...).</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	-
<b>La répartition des rôles :</b>	-
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	-

## Parc naturel régional des Grands-Causse

### Fiche d'identité

Région : Midi-pyrénées

Département : Aveyron

Communes : 94

Hectares : 315 640

Habitants : 63 600

Création du Parc : 1995

Révision de la charte : En cours

Nombre d'équipements recensés : 8 + (6 projets)

Contact Parc : Isabelle Durand-Augé, directrice adjointe

1. Maison du Parc
2. Maison de la Vigne et de la Haute-Vallée du Tarn
3. Espace naturel d'arrêt des Grands-Causse

4. Pastoralia, le monde des Brebis
  5. La Grange aux Marnes »»
  6. Maison de la Cerise »»
  7. Noria, l'espace de l'eau
- + projets

Mise en réseau : NON

Conventions : Oui : charte commune/Parc + autres

### Les équipements et le Parc :

- La Maison du Parc (Millau) est un espace d'accueil et d'information, un lieu d'exposition permanente et temporaire, .... C'est une vitrine du territoire du Parc dans sa diversité, et renvoie à l'ensemble des sites ouverts au public.
- La Maison de la Vigne et de la Haute-Vallée du Tarn est installée depuis 1999 à Compeyre, dans une ancienne cave à vin communale. Le Parc a été maître d'ouvrage pour la restauration et l'aménagement muséographique et participe à la gestion (personnel pendant les mois d'été), en lien avec la commune. Une convention a été passée avec le Syndicat des vignerons des côtes de Millau pour la mise à disposition de ce lieu, aux viticulteurs.
- L'espace naturel d'arrêt des Grands-Causse, a ouvert à Campagnac en 1999. Il propose un sentier de découverte et des panneaux d'information ainsi qu'une sensibilisation à l'environnement, et la vente de produits locaux dans une boutique. Le SIVOM a été maître d'ouvrage pour l'aménagement, le Parc participe à la gestion (financement à 50 % d'un emploi saisonnier).
- Pastoralia, le monde des Brebis (Saint-Affrique), est ouvert depuis 2001 dans l'enceinte du lycée agricole afin de créer un espace d'animation et de présentation en amont de la production de la filière (animations et interactivités). Le Parc a été conseil au Maître d'ouvrage (contacts, suivi ...)
- La Grange aux Marnes (Saint-Jean d'Alcas) se situe dans un village reconnu pour la qualité de son patrimoine bâti. L'aménagement en 2002 de la grange (éléments interactifs, vitrines, point boutique, info...) est complémentaire au programme de valorisation des cités templières et hospitalières du Larzac, mené par le Conseil Général de L'Aveyron. Une association gère le lieu, en lien avec la commune.
- La Maison de la Cerise : (Paulhe) est un projet d'initiative communale. Programme : restauration du bâtiment pour l'installation de la Maison et le déploiement des activités de mise en valeur de la cerise. Emploi : un CEJ (accueil, animation), qui a permis de mettre en œuvre une forte animation. L'association assure la promotion (fête de la cerise, journée de la taille, etc...) et la recherche de produits nouveaux. Le Parc a assuré le financement d'un sentier de découverte autour du village et soutient les recherches pour l'installation d'un verger conservatoire.
- Noria, l'espace de l'eau : (Saint-Jean-Bruel) a ouvert ses portes en 2002 dans un ancien moulin réhabilité par la commune (1 000 m2). L'espace propose dans plusieurs salles un parcours pédagogique « contemplatif, interactif, ludique » autour de l'eau. Le Parc a été conseil en maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement général.



	<p><b>PROJETS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'une ferme (Saint-Sernin-sur-Rance) en espace muséographique. Opération prévue pour l'été 2003. Thématique : patrimoine forestier, Victor l'enfant sauvage. Implication du Parc pour l'aménagement muséographique.</li> <li>- Maison des Dolmens (Buzéins). En liaison avec le sentier des dolmens, musées et sites sur des thèmes liés au chalcolithique.</li> <li>- Les jardins du Canal (Monlaure) : a l'initiative d'une association et de la commune, programme de réhabilitation de canaux pour évoquer les systèmes d'irrigation qui ont contribué à la richesse de la plaine du Dourdou. Parc : aménagement des accès, installation de panneaux.</li> <li>- Maison de la Truffe (Comprégnac): aménagée dans le même immeuble que le syndicat des trufficulteurs. Thématiques : production de la truffe, construction en pierre sèche, habitat troglodytique. Liaison avec des sentiers de découverte. En cours de réalisation.</li> <li>- Maison de la Châtaigne aménagée dans une ancienne maison avec séchoir (Ayssènes). Maison intégrée dans un projet global de valorisation des entités paysagères du Parc et des monts périphériques.</li> <li>- Vitrine du Parc (Aguessac). Point d'accueil et d'information de la commune avec installation de panneaux du Parc. Projet de mener des actions pédagogiques et ludiques pour l'aménagement (grande fresque murale par exemple).</li> </ul>
<p><b>La relation au territoire :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc est investi dans des projets de développement du territoire, prenant appui sur la diversité des identités culturelles des Grands-Causse. Lors de la création du Parc en 1995, il a été fait le choix d'un réseau d'équipements de valorisation et de promotion du patrimoine, éclaté sur les points névralgiques. Ces équipements sont donc le reflet d'un vaste terroir, reconnu dans sa diversité géographique et culturelle.</li> <li>- Les réalisations et les projets sont nombreux. Mais il n'existe pas une réelle mise en réseau, ce qui mériterait d'être travaillé à l'avenir pour assurer un minimum de cohérence entre les sites. À ce jour, ce sont plutôt des initiatives qui émergent directement d'un site à l'autre.</li> </ul>
<p><b>La répartition des rôles :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les communes et les associations sont très investies dans ces projets, qui sont les leurs et dont le Parc assure une sorte de fédération par le soutien technique ou financier qu'il apporte à chacun. Dans l'ensemble, les gestionnaires suivent bien les idées de départ et cherchent à faire évoluer les projets.</li> </ul>
<p><b>Bilans - projets – remarques :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite à la création des équipements et à leur reconnaissance auprès des habitants et des visiteurs, de nouveaux projets voient le jour, et pour lesquels le Parc s'investit.</li> <li>- Nécessité d'une pérennisation des emplois (CEJ pour la plupart), qui sont essentiels pour la dynamisation et la reconnaissance de ces Maisons.</li> <li>- Ces réalisations sont trop récentes pour que l'on puisse avoir réellement du recul et en apprécier les impacts ou les retombées.</li> </ul>

## » 5 - LA GRANGE AUX MARNES

<b>Adresse :</b> Saint-Jean-saint-Paul		<b>Contact :</b>
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saint-Jean d'Alaces est un village fortifié du XV<sup>e</sup> siècle, qui appartenait à l'abbaye cistercienne de Nonenque. Le village attire des visiteurs, et l'objectif de la grange aux marnes est de leur faire connaître et comprendre le rôle des granges monastiques en relation avec le territoire (Exposition permanente présentant, les granges monastiques, l'élevage bovin les zones de marnes, la formation géologique des causse). Espace ouvert depuis 2002.</li> <li>- L'exposition est associée dans le même bâtiment à une boutique du terroir.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'exposition, montage et suivi du dossier.</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement trop récent pour en apprécier réellement les impacts, mis à part l'intérêt du public et la création d'emplois.</li> </ul>	
<i>Facteurs favorables :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- NC</li> </ul>	
<i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- NC</li> </ul>	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de Saint-Jean-Saint-Paul	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional des Grands-causse	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Saint-Jean-Saint-Paul	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Coût de l'exposition : environ 30 000€ (commune 50 %, Parc 50%)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Commune de Saint-Jean-Saint-Paul	
<i>Personnel :</i>	1 (CEJ) : accueil, entretien collection, vente et gestion de la boutique + 2 saisonniers	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional des Grands-causse (réparations et maintenance)	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	---	
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional des Grands-causse/ Commune de Saint-Jean-Saint-Paul	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC	
<i>Recette annuelle :</i>	NC	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	De Pâques à la Toussaint	
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	10 000 personnes	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Commune de Saint-Jean-Saint-Paul	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection de fossiles prêtée gracieusement par un privé	
<i>A l'initiative de:</i>	Parc naturel régional des Grands-causse/ Commune de Saint-Jean-Saint-Paul	
<i>Documentation sur place:</i>	---	
<i>Assistance à la visite :</i>	Panneaux, bandes vidéos, bande sonore	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet d'exposition temporaire, sur les orchidées et les minéraux au printemps 2004.</li> <li>- Mise en place d'un projet touristique à destination des scolaires avec le conservatoire du Larzac templier hospitalier.</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	---	

## » 6 - MAISON DE LA CERISE

<b>Adresse :</b> Place de l'Escaras- 12 520 Pauhle		<b>Contact :</b> Mairie
<b>Présentation générale :</b>	En 1998, la maison de la Cerise est aménagée dans la salle voûtée du rez-de-chaussée d'une maison réhabilitée, « un musée original » consacré à la culture de la cerise. Y sont présentés des panneaux informatifs, des outils traditionnels, un espace multimédia, ... L'étage d'accueil favorise des rencontres entre visiteurs. On y trouve un espace destiné à la vente de produits locaux et régionaux, un point d'informations touristiques, une buvette. En extérieur, le verger est le lieu d'animations, de rencontres et de découvertes tout au long de l'année.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Aide technique au montage du dossier, création de panneaux informatifs sur le circuit de découverte, participation à la création d'un document pédagogique pour les enfants, ...	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Très important travail avec les producteurs locaux : apéritif, nectar, terrines à la cerise, savons, bonbons, gâteaux, ...	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Bonnes relations avec les collectivités, les professionnels du tourisme	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Manque de motivation des habitants, structures et arboriculteurs.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Communauté de communes de Millau Grands-Causse	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Madame Verdier, Architecte	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Mairie de Pauhle	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	125 000 € (communauté de communes, Parc, chambre d'agriculture, comité départemental du tourisme, conseil général, conseil régional, Etat, Europe (LEADER2))	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association Maison de la Cerise	
<i>Personnel :</i>	1CEJ + bénévolat	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Association Maison de la Cerise	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	_____	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Aucune aide au fonctionnement	
<i>Recette annuelle :</i>	1 100 € (Billetterie), 3 800 € (autre : produits à base de cerise)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	Mi-juin –fin septembre, WE et sur RDV toute l'année	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	2 200 personnes (dont 2 000 particuliers, 150 en groupes et 50 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Privé	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection de privés	
<i>A l'Initiative de:</i>	Particulier/mairie de Pauhle	
<i>Documentation sur place:</i>	Photothèque	
<i>Assistance à la visite :</i>	CD ROM sur grand écran	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	- Fête de la cerise, journées de la taille et de la greffe, journées du patrimoine, expositions temporaires, ...	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le nombre de visiteurs et le chiffre d'affaires sont en progression. L'association et la municipalité ont rempli leur contrat moral par rapport à la collectivité (respect de la convention signée avec la communauté de communes).</li> <li>- La commune aura néanmoins des difficultés à conserver l'emploi. Pourtant, dans un village sans commerçants, ni école, la Maison de la Cerise reste un moyen de promotion d'un produit, un lieu convivial sur un territoire très touristique, un équipement de valorisation du patrimoine culturel local.</li> </ul>	

## Parc naturel régional de Guyane

### Fiche d'identité

Région : Guyane  
 Département : Guyane 97 – 3  
 Communes : 4  
 611 300 Hectares  
 8 872 Habitants  
 Création du Parc : 26 mars 2001

Nombre d'équipements recensés : 4

**Contact Parc :** Laurent garnier, chargé de mission à l'environnement et à l'éducation au territoire + Philippe Gorgen, conseiller à l'ethnologie, DRAC Guyane.

1. Maison du Parc
2. Maison de la Nature
3. *Ecomusée de Régina (projet en cours)*

4. *Maisons de Parc annexes, avec salles d'accueil du public (Projet)*

Mise en réseau : NON

Conventions : NON

### Les équipements et le Parc

- Le Parc est encore jeune et ne s'est pas investi directement dans la gestion d'équipements d'interprétation du patrimoine.
- Le Parc propose néanmoins des expositions temporaires (patrimoine naturel et culturel, savoir-faire, ...) dans la Maison du Parc (Cayenne). La maison présente également des actions de sensibilisation aux économies d'énergies par le biais de l'Espace Information Energie.
- Des salles d'expositions sont envisagées dans les annexes de la Maison du Parc (de Mana, d'Awali-Yalimpo, de Roura (maison créole rénovée), de Kaw). Elles présenteront essentiellement un programme de découverte du patrimoine naturel guyanais.
- La Maison de la Nature à Sinnamary est un équipement communal qui a ouvert ses portes en 2001. Il est fortement question que le Parc participe dorénavant à l'organisme de gestion (association avec bureau comprenant le PNR, le CEL et la commune au moins).
- L'Ecomusée de Régina, commune du Parc. Le Parc a participé à la mise en place du projet, piloté par la DRAC (programmation antérieure à la création du Parc).

### La relation au territoire

- Les principaux musées de Guyane sont établis dans la ville - porte de Cayenne et jouissent depuis longtemps d'une certaine reconnaissance de la part des habitants et des visiteurs. Certaines expositions temporaires sont envisagées en partenariat avec le Musée des cultures guyanaises (musique, cuisine, art contemporain, ...) et le Musée départemental (histoire naturelle).
- Le thème proposé par le futur écomusée (l'exploitation aurifère et du bois de Rrse) est liée à une part importante de l'histoire humaine et économique de Régina. Le choix de la muséographie vise à rester proche d'une mémoire récente (collection d'objets ethnographiques) et encore présente (exposition photographique), qui s'est déroulée dans un environnement particulier. Les habitants (participation par la mise en réseau d'initiatives locales, animation et collectage) et l'évolution des paysages sont très présents dans ce projet.

### La répartition des rôles

- À ce jour, il n'existe pas de mission culturelle au Parc. Le projet de l'écomusée est piloté par la DRAC. Le Parc y est néanmoins investi par sa participation au comité de pilotage.
- À la Maison de la Nature, trois emplois à plein temps ont été créés ; des interventions extérieures sont mises en place, et impliquent différents partenaires (associations locales, mairie, CEL, ...).

<i>Bilans – projets – remarques</i>	– Projet de partenariat avec les musées de Cayenne (essentiellement avec le Musée départemental).

## Parc naturel régional du Haut-Jura

### Fiche d'identité

Régions : Franche-Comté, Rhône - Alpes  
 Département : Jura, Doubs, Ain  
 96 Communes  
 145 500 Hectares  
 66 000 Habitants  
 Création du Parc : 21/04/1986  
 Révision Charte : 17 /08/1998

<b>Nombre d'équipements recensés : 13</b>	<b>Contact Parc :</b> Gilles Prost, chargé de mission animation
1. Musées et maisons thématiques de la route des Savoir-Faire (=11) : > Dont : Musée du Jouet » > Dont : Musée des Pipes et Diamants » > Dont la Maison Michaud » 2. Atelier des Savoir-Faire	3. Sentiers d'interprétation (= 2 : « du village de Lajoux », « les Moulins Piquand »)
<b>Mise en réseau :</b> Oui, par la « Route des Savoir-faire du Haut-Jura » <b>Conventions :</b> Charte de qualité d'accueil Parc naturel régional du Haut-Jura/Chambre des Métiers du Jura.	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc valorise essentiellement son patrimoine en recensant les sites de grande originalité, les sons et les événements sonores caractéristiques et en soutenant une politique d'animation et de concerts dans les lieux les plus propices et remarquables.</li> <li>- Le parc est également intervenu dans la mise en réseau de 11 musées et maisons thématiques du territoire : « la Route des Savoir-faire du Haut-Jura ». Un livret est édité et diffusé par le Parc.</li> <li>- Dans le Village de Lajoux, trois sentiers d'interprétation du patrimoine bâti, permettent de découvrir l'architecture, l'agriculture et l'histoire du Haut-Jura. Pour chacun de ces sentiers, le Parc a édité une brochure explicative.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en réseau, depuis 2001, de 31 équipements valorisant des savoir-faire traditionnels (artisans, producteurs agroalimentaires, artistes ; musées et maisons thématiques). Cela a permis de valoriser les initiatives locales (communales, privées ou associatives) et de proposer au visiteur de se rendre dans des lieux ouverts au public sur l'ensemble du territoire.</li> <li>- La visite des sites muséographiques est proposée au même titre que les ateliers de production, ce qui permet de coupler la connaissance de savoir-faire anciens (origine des traditions de savoir-faire) et actuels (application contemporaines de ces métiers), en liant culture et économie.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc participe à la diffusion de l'information, mais n'intervient pas dans le fonctionnement des équipements. Seules interventions à ce jour du Parc dans ce domaine :</li> <li>- La Maison des Savoir-Faire et La Maison des Fromages (participation au sein du comité de pilotage et étude de faisabilité)</li> </ul>
<b>Bilans – projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>

## Techniques artisanales et industrielles

## » 1 - MUSEE DU JOUET

<b>Adresse :</b> 5 rue du Murgin 39260 Moirans-en-Montagne		<b>Contact :</b> Stéphanie Vérolet
<b>Présentation générale :</b>	<p>Contrôlé par la Direction des Musées de France, le Musée du Jouet a pour missions de conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections ; rendre les collections accessibles au public le plus large ; concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ; contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.</p> <p>Le Musée du Jouet de Moirans-en-Montagne est ouvert depuis 1989. D'abord associatif, il est municipal depuis 1997.</p> <p>Afin de mener au mieux ses missions et avec la volonté d'améliorer l'accueil du public avec une nouvelle muséographie privilégiant l'interactivité et prenant en compte l'enrichissement des collections, la Municipalité de Moirans programme pour 2004 ou 2005 une opération de rénovation de l'exposition permanente du Musée du Jouet.</p>	
<b>Implication du Parc :</b>	Le Musée du Jouet fait partie de « La Route des savoir-faire » créée par le Parc. Projet d'une route des savoir-faire sur le thème du jouet.	
<b>Développement local :</b>		
Impacts locaux :	— Partenariats avec artisans et industriels locaux, lycée professionnel des arts du bois de Moirans.	
Facteurs favorables :	— Accueil des scolaires. Implication de bénévoles en 2003 pour réalisation exposition temporaire. Partenariats avec la Communauté de Communes Jura Sud.	
Facteurs limitant :	— Faible part des locaux parmi les visiteurs, ce qui doit conduire à une revalorisation régionale du musée pour que celui-ci soit inséré dans son territoire et au service de la population locale. Scénographie dépassée et peu interactive.	
<b>Investissement :</b>		
<b>Maître d'ouvrage :</b>	Mairie de Moirans-en-Montagne	
<b>Maître d'œuvre :</b>	NC	
<b>Propriétaire des locaux :</b>	Mairie de Moirans-en-Montagne	
<b>Coût et Partenaires financiers :</b>	Budget investissement, construction du Musée du Jouet en 1989 : 1 992 638 € Financement commune (42.29%), Partenaires financiers : Etat (26.77%), Région (15.77%), Département (14.09%), Divers (1.05%).	
<b>Fonctionnement :</b>		
<b>Gestionnaire :</b>	Mairie de Moirans-en-Montagne	
<b>Personnel :</b>	7 personnes : 1 directrice, 2 personnes chargées du Service des Publics, 1 documentaliste, 2 hôtesses d'accueil, 1 femme de ménage. 4 personnes relevant de la fonction publique territoriale, 2 CEJ, 1 CDD.	
<b>Collection : maintenance et entretien :</b>	Collections gérées par la directrice et la documentaliste. Les collections font l'objet d'un inventaire papier. Elles sont en cours d'informatisation et de numérisation.	
<b>Exposition temporaire montage et maintenance :</b>	Les expositions temporaires sont réalisées par le personnel du musée. Le montage est réalisé par les services techniques de la mairie. Certaines ont fait l'objet de l'intervention d'un scénographe. En 2003, l'exposition est réalisée par des bénévoles, en partenariat avec le personnel du musée.	
<b>Communication/publicité :</b>	La création et l'édition des documents permanents et temporaires sont confiés à une agence de communication. Insertions publicitaires et diffusion sont gérées essentiellement par le personnel du musée.	
<b>Coût annuel et Partenaires :</b>	Coût fonctionnement 2002, approximativement 400 000.00€	
<b>Recette annuelle :</b>	177 363.30 € (Billetterie), 302 048.91 € (Ventes de marchandises (jouets locaux et autre) : 90 540 € ; Recettes de l'hébergement annexe au musée : 28 642 € ; Subventions (Commune, DRAC, Conseil Régional) : 55 057 €).	
<b>Fréquentation :</b>		
<b>Ouverture :</b>	Ouvert tous les jours (sauf samedi matin, dimanche matin et matin des jours fériés). Juillet - août : tous les jours. Fermé le 25 décembre et le 1 <sup>er</sup> janvier.	
<b>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</b>	: 47 079 personnes (dont 38 936 particuliers, 4 557 en groupes, 3 586 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<b>Propriétaire :</b>	Mairie de Moirans-en-Montagne	
<b>Provenance des fonds :</b>	Acquisitions (achats et dons) + quelques dépôts	

<b>A l'initiative de :</b>	Musée du Jouet
<b>Documentat° sur place :</b>	Ouvrages sur les jouets et jeux, catalogues de fabricants et de distributeurs, annuaires de jeux et jouets, etc. Centre de documentation ouvert sur rendez-vous.
<b>Assistance à la visite :</b>	Cartels et textes. Guides de visite papier pour le public hollandais, allemand et anglais.
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	Une ou deux expositions temporaires par an. Animations pédagogiques : visites guidées du musée, atelier du Père Noël où les enfants fabriquent eux-mêmes leur jouet, visite d'une tournerie, partenariat avec le Lycée Professionnel des arts du bois de Moirans... Participation à la journée de gratuité du Printemps des Musées.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	L'objectif premier du Musée du Jouet est sa rénovation. Il est situé dans le PNR du Haut-Jura, en zone dite objectif 2 qui bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne pour la période 2000/2006. Les perspectives à envisager avec le PNR concernent entre autres la communication à l'échelle du Parc, la mise en réseau, mais aussi la recherche et l'étude du patrimoine industriel.



## » 2 - MUSEE DES PIPES ET DIAMANTS

<b>Adresse :</b> 1, place Jacques Faizant. BP 68 Saint-Claude		<b>Contact :</b> Me Brigitte Comoy
<b>Présentation générale :</b>	- Créé en juin 1986 par l'association. Exposition de pipes et de diamants.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Route des Savoir-Faire	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Embauches, valorisation des savoir-faire	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Accueil des scolaires	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Manque de motivation de la part des habitants	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Saint-Claude	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association Pipes et Diamants	
<i>Personnel :</i>	3 permanents + 4 saisonniers	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>		
<i>Recette annuelle :</i>	€ (Billetterie), € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>		
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	42 974 personnes (dont 30 707 particuliers, 12 267 en groupes)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Confrérie des maîtres pipiers + association des diamantaires du Haut-Jura	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collections privées	
<i>A l'initiative de:</i>	Association Pipes et Diamants	
<i>Documentation sur place:</i>	Archives	
<i>Assistance à la visite :</i>	Bornes interactives, vidéos, fiches, visites commentées sur demande.	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	- Diverses publications locales et nationales	
	- Expositions temporaires	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- NC	

### » 3 - MAISON MICHAUD

<b>Adresse :</b> La combe des Lives – 25 240 Chapelle-des-bois		<b>Contact :</b> Président de l'association
<b>Présentation générale :</b>	– Ferme du XVII <sup>e</sup> siècle, restaurée pendant dix ans, gérée par l'association « Ecomusée de Michaud ». Ouverture au public : 1991. Témoignages de la vie, du savoir, du travail des paysans et artisans en montagne.	
<b>Implication du Parc :</b>	– Aide pour montage du dossier (réfection de la toiture en tavaillon), Route des savoir-faire.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	– Création d'emploi, support touristique, sauvegarde du patrimoine local.	
<i>Facteurs favorables :</i>	– Recherches sur la vie du pays, transmission aux enfants, accueil des classes.	
<i>Facteurs limitant :</i>	– Jeunes adultes peu motivés, manque de moyens financiers.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Projets au niveau d'outils pédagogiques	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Association Ecomusée de Michaud	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Non chiffré à l'heure actuelle	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association Ecomusée de Michaud	
<i>Personnel :</i>	1 animateur « gens de pays » et 1 CEJ	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Matériel agricole, outillage artisanal, meubles, entretien : bénévoles et employés	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Bénévoles de l'association	
<i>Communication/publicité :</i>	Association Ecomusée de Michaud	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Association Ecomusée de Michaud (subventions communes et Conseil Général)	
<i>Recette annuelle :</i>	26 530 € (Billetterie), 21 993 € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	20 décembre, 1 <sup>er</sup> avril et 15 avril au 1 <sup>er</sup> novembre (tous les jours)	
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	9 206 personnes (dont : 5 332 particuliers, 1 599 en groupes, 2 225 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Association Ecomusée de Michaud	
<i>Provenance des fonds :</i>	Dons des familles du secteur et acquisition de l'association	
<i>A l'initiative de:</i>	Association Ecomusée de Michaud	
<i>Documentation sur place:</i>	Vente de livres	
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéo, diaporama, fiches, visites commentées	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	– Expositions temporaires, animations pédagogiques, journées du patrimoine	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	– Perspectives : être soutenu par la Parc (aide à la muséographie), être mieux reconnu au niveau local.	

## Parc naturel régional du Haut-Languedoc

**Fiche d'identité**

Région : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées

Département : Hérault, Tarn

93 Communes

260 500 Hectares

82 000 Habitants

Création du Parc : 22/10/1973

Révision Charte : 13/07/1999

Nombre d'équipements recensés : <i>Non détaillé</i>	Contact Parc : Jean-Pierre Rouanet, chargé de mission culture
Mise en réseau : Conventions :	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc s'est impliqué dans plusieurs projets d'équipements sur son territoire (création, soutien aux porteurs de projets, gestion).</li> <li>- (liste non détaillée)</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	- NC
<b>La répartition des rôles :</b>	- NC
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	- Nc

## Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

<b>Fiche d'identité</b> Région : Île-de-France Département : Yvelines 21 Communes 24 500 Hectares 46 500 Habitants Création du Parc : 11/12/1985 Révision Charte : 19/01/1999
--

<b>Nombre d'équipements recensés : 3</b>	<b>Contact Parc :</b> Cécile Lauras, chargé de mission Patrimoine et Paysage
1. Sentiers de découverte (« de Maincourt », « des Maraîchaux », « de Bonnelle » , ...).	2. <i>Château de la Madeleine (projet)</i> 3. <i>Moulin d'Ors (projet)</i>
<b>Mise en réseau : NON</b> <b>Conventions : NON</b>	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'appui au développement culturel n'est pas une priorité pour le Parc (offre culturelle importante déjà existante en région parisienne, faible demande de la part de la population) ; il se traduit d'avantage par le soutien à la connaissance et à la valorisation du patrimoine bâti et paysager.</li> <li>- Les équipements culturels qui sont ouverts à la visite sur le territoire du Parc (musées et prieurés, abbayes et châteaux), jouissent déjà d'une certaine renommée : le Parc assure uniquement leur promotion par leur mention dans ses dépliant touristiques.</li> <li>- Plusieurs sentiers de découverte proposent une approche à la fois naturelle et culturelle : visite d'anciennes carrières, présentation de sites parcourus par une colonie de peintres du XIXe siècle, connaissance des milieux naturels à travers les actions de l'homme, ...).</li> <li>- "Les chemins des monuments et paysages", offrent 5 itinéraires de randonnée, jalonnés de 40 bornes signalétiques, mettant en valeur la relation des monuments avec les paysages.</li> <li>- Il n'y a pas d'écomusée dans le Parc mais il existe des relations de travail avec le Musée de la Ville de St-Quentin (ancien écomusée) pour organiser en commun des animations ou visites thématiques, sur des complémentarités ville-campagne.</li> <li>- Deux projets d'équipements sont envisagés dans des lieux actuellement utilisés par les bureaux de l'équipe technique du Parc :</li> <li>- Poursuite de la restauration et de la mise en valeur du château de la Madeleine (Maison du Parc) et de ses abords, en vue de son ouverture au public (étude de faisabilité prévue pour fin 2003).</li> <li>- Réhabilitation d'un ancien moulin à eau pour des activités mixtes : accueil d'événements occasionnels, peut-être associé à un pôle d'artisanat d'art, et/ou de l'hébergement touristique. (définition du projet en cours).</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison du Parc occupe un bâtiment construit dans l'enceinte du château de la Madeleine. Elle reçoit actuellement, sur une petite surface, une exposition permanente sur le château médiéval, la présentation des enjeux et les missions du Parc, les ressources patrimoniales du territoire sous forme d'une maquette, ainsi qu'une maquette des cycles de l'eau.</li> <li>- Le projet de réaménagement est plus large. Par l'occupation de l'ensemble des surfaces de l'édifice historique, seront présentées de manière complète et permanente le château et son histoire, un espace de détente/caféteria sera ouvert, enfin un pôle culturel accueillera expositions temporaires, salle de conférence, ... en complément de la poursuite de la valorisation des abords</li> </ul>

	(signalétique d'interprétation, chemin d'accès, Parking, coteau, lien avec le bourg etc.)
<b>La répartition des rôles :</b>	— Ces projets d'équipements sont initiés par le Parc, et répondent à une attente commune du public (habitants et touristes), des élus et des techniciens : visite et connaissance approfondie d'un patrimoine monumental connu et apprécié, présentation globale des activités et des missions du Parc, regroupement de l'équipe technique dans un même lieu (Château de la Madeleine), accueil d'initiatives locales culturelles ou économiques (Moulin d'Ors).
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	

## Parc naturel régional des Landes de Gascogne

### Fiche d'identité

Région : Aquitaine  
 Départements : Gironde, Landes  
 40 Communes  
 303 000 Hectares  
 48 500 Habitants  
 Création du Parc : 16/10/1970  
 Révision Charte : 29/06/1994, 17/07/2000

<b>Nombre d'équipements recensés :</b>	<b>Contact Parc :</b> François Lalanne, chargé de mission Patrimoine.
1. Ecomusée de la Grande-Lande (3 antennes)	2. Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon » 3. Sentiers d'interprétation
<b>Mise en réseau :</b> Non, sf pour Ecomusée : Fédération des Ecomusées et musées de société.	
<b>Conventions :</b> NON	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>L'Ecomusée de la Grande-Lande (3 antennes)</u>, géré directement par le Parc, recevant plus de 100 000 visiteurs par an et de nombreuses manifestations culturelles temporaires. Il représente un pôle distinct au sein de l'équipe culturelle du Parc.</li> <li>- <u>La Maison de la nature et du Bassin d'Arcachon</u>, est également gérée par le Parc. Elle est le « pendant » environnement des équipements d'accueil du public du Parc.</li> <li>- <u>Sentiers d'interprétation</u>, « visites accompagnées » de guides accompagnateurs.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecomusée reconnu au niveau local, national et international. Conçu par le Parc, avec la participation des collectivités et les populations qui le composent. Il constitue un ensemble unique pour comprendre la culture et l'histoire de ce pays. L'écomusée propose de préserver le patrimoine, de favoriser le maintien d'un tissu économique social et culturel vivant, de sensibiliser les publics à leur environnement, enfin d'éveiller la curiosité de l'hôte et de l'habitant.</li> <li>- La Maison de la nature attire également de nombreux visiteurs. Elle est plus axée sur participation des scolaires, l'animation pédagogique, et les séjours encadrés.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'écomusée de Marquèze, les premières manifestations culturelles ont été organisées en 1970, dès la création du Parc : concert et animations diverses. La dimension culturelle a occupée dès l'origine une place importante dans l'action du Parc, notamment avec la création de cet établissement prestigieux, qui fut le premier écomusée de France.</li> <li>- Représente de nombreux emplois au sein de chaque structure.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de repositionnement culturel et scientifique de l'écomusée, actuellement en cours. Après 20 ans d'existence, le Parc souhaite remodeler l'écomusée en l'adaptant à des attentes contemporaines (formule vieillie, baisses de visites, ...). Proposer une présentation plus dynamique, un espace d'expositions temporaires, une mise en réseau plus efficace entre les antennes de l'écomusée, valorisation des études universitaires et de recherches ethnologiques.</li> </ul>

## ➤ 1 - MAISON DE LA NATURE DU BASSIN D'ARCACHON

<b>Adresse :</b> BP11 33470 Le Teich mnba@parc-landes-de-gascogne.fr		<b>Contact :</b> Véronique Hidalgo, directrice de la MNBA	
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison de la nature et du Bassin d'Arcachon est un des quatre centres de découverte de l'environnement du Parc naturel régional des Landes de Gascogne (mission d'éducation au territoire). Il est situé sur un espace naturel protégé (Zone de protection spéciale), dans le delta de Leyre, à l'entrée du Parc ornithologique du Teich. Il a réouvert ses portes au public, en mai 1992 (il existait déjà sous une première forme en 1977).</li> <li>- L'équipe de la MNBA à quatre missions essentielles : conservation, valorisation, développement local et éducation au territoire.</li> <li>- En plus de l'espace réservé à l'accueil du public et des scolaires, le bâtiment reçoit une librairie, un café, une boutique - point de vente.</li> </ul>		
<b>Implication du Parc :</b>	Implication totale, chaque centre est dirigé par un directeur, qui assure le lien entre chaque site et le Parc.		
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	- Imbrication étroite avec la commune, répercussions économiques de proximité : boulangerie, garage, ...		
<i>Facteurs favorables :</i>	- La notion de développement local est au cœur du travail de la MNBA		
<i>Facteurs limitant :</i>	- Pas de facteurs limitant, si ce n'est les moyens économiques.		
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>			
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional des Landes de Gascogne, déléguée à un cabinet d'architecture;		
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional des Landes de Gascogne		
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Investissement à hauteur de 8 MF HT : Commune du Teich, Parc, Conseil régional d'Aquitaine, Etat (ministère du Tourisme).		
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional des Landes de Gascogne		
<i>Personnel :</i>	10 permanents à la MNBA. Employés de la fonction publique territoriale et contractuels. 4 saisonniers.		
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional des Landes de Gascogne		
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Région Aquitaine, Départements 33 et 40, Etat (DIREN).		
<i>Recette annuelle :</i>	La MNBA a un budget de 3 MF. Elle s'autofinance à hauteur de 80 à 90 %, suivant les années. Déficit pris en charge par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.		
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	Toute l'année		
<i>Nombre visiteurs (2001) :</i>	6 400 nuitées, 12 000 enfants en animation scolaire, 5 000 adultes en animations nautiques		
<b>Collection : Pas de collection</b>			
<i>Documentation sur place :</i>	Centre de ressources spécialisé sur l'avifaune et le Bassin d'Arcachon		
<i>Assistance à la visite :</i>	Internet, vidéothèque et salle multimédia de 80 places, visites guidées avec guides, jumelles, fiches pédagogiques, etc.		
<b>Evènements ponctuels :</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations pédagogiques, Conférences, Ateliers thématiques : très variables en fonction des années</li> <li>- Formations proposées par le CNFPT/ATEN</li> <li>- Accueil de nombreux universitaires et de stagiaires</li> </ul>		
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
	- NC		

## Parc naturel régional du Livradois-Forez

<b>Fiche d'identité</b> Région : Auvergne Départements : Puy de Dôme, Haute-Loire Communes : 170 Hectares : 310 000 Habitants : 98 000 Création du Parc : 4/02/1986 Révision Charte : 24/06/1998
---

<b>Nombre d'équipements recensés :</b>  1. Route des Métiers (= 16 maisons/musées/sites) : > Dont le musée des Tanneries ➤	<b>Contact Parc :</b> Claude Nowotny, chargé de mission culture et services
<b>Mise en réseau :</b> Oui , à travers la « Route des Métiers » <b>Conventions :</b> Charte	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en réseau des lieux ouverts au public, ateliers de savoir-faire, musées et maisons à thème, est un concept –très reconnu aujourd'hui- qui a fait son chemin peu à peu. Il a été soumis en conseil syndical en 1986 et s'est réalisé en 1988 sous forme d'une association : la Route des Métiers.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comme pour d'autres actions culturelles réalisées sur le territoire, le Parc a aidé à la création du réseau, a soutenu pendant quelques années son action, puis s'est désengagé progressivement afin qu'il prenne son autonomie. La Route rassemble aujourd'hui des artisans, des agriculteurs, des musées, des châteaux... et accueille environ 250 000 visiteurs par an.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention et participation de l'ensemble des acteurs du territoire : ce qui prime c'est le regroupement des initiatives locales qui peuvent se rejoindre tant par des valorisations patrimoniales que des initiatives économiques publiques ou privées.</li> <li>- Chaque équipement répond aux critères définis dans une charte, validée par une commission d'agrément. La réunion régulière des membres (dont un représentant du Parc, membre de droit) permet de définir des actions communes sur le territoire : fête de la route des métiers sur une commune, salon, etc...</li> </ul>
<b>Bilans - projets – remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc a surtout assuré un soutien logistique au départ, et a permis à de nombreux équipements de se développer et d'être reconnus à travers ce mode de valorisation originale.</li> <li>- L'association a su trouver une indépendance, et jouit aujourd'hui d'une grande reconnaissance de la part des collectivités locales et du public, ce qui lui assure son maintien.</li> </ul>



» 1 - MUSEE DES TANNERIES

<b>Adresse :</b> Rue Saint-Maurice 63350 Maringues		<b>Contact :</b> M. ALZAIX
<b>Présentation générale :</b>	- Création de l'équipement en 1984 par l'association de sauvegarde et de mise en valeur des tanneries (créée en 1978).	
<b>Implication du Parc :</b>	- Mise en réseau par la Route des Savoir-Faire	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- NC	
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Maringues est située à la limite du Parc	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Mairie de Maringues et association	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	NC	
<i>Personnel :</i>	1 agent du patrimoine, 1 CEJ (accueil, animation)	
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>	NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC	
<i>Recette annuelle :</i>	1529€ (Billetterie), 0€ (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	1 juillet au 31 Août 7j/7	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	521 personnes (dont : 361 particuliers, 200 groupes)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	NC	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée	
<i>A l'initiative de:</i>	association de sauvegarde et de mise en valeur des tanneries	
<i>Documentation sur place:</i>	_____	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visite guidée	
<b>Evénements ponctuels :</b>		
	- Animations lors des journées du patrimoine	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- NC	

## Parc naturel régional de Loire-Anjou-Touraine

<b>Fiche d'identité</b> Région : Centre, Pays de la Loire Départements : Indre et Loire, Maine et Loire 136 Communes 253 000 Hectares 175 000 Habitants Création du Parc : 30/05/1996	
<b>Nombre d'équipements recensés : 5</b>	<b>Contact Parc :</b> Béatrice Langlet, Chargé de mission culture + Virginie Belhanafi (Tourisme), suivi des dossiers
1. Circuit de la Confluence 2. Sentiers d'interprétation de la nature et du paysage (10 existants, 2 en cours) et circuits du Patrimoine (= 2 en cours)	3. Panorama et belvédère (2) et dispositif de lecture du Paysage 4. Réseau de Maisons à thème (Projet) 5. Maison du Parc (Projet)
<b>Mise en réseau : NON</b> <b>Conventions : NON</b>	
<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc naturel régional du Loire-Anjou-Touraine ne gère aucun équipement. Son territoire est richement pourvu en patrimoines (architecture, petit patrimoine, savoir-faire, batellerie, viticulture...), qu'il travaille à valoriser de manière globale, notamment à partir d'activités d'itinérance. Des <i>mobiliers</i>, plutôt que des équipements ont ainsi été élaborés.</li> <li>- Une grande partie du territoire du Parc s'identifie au milieu fluvial. Pour pallier au manque d'aménagements permettant de montrer la Loire, de la rendre accessible et vivante, le Parc a mis en place 10 points d'interprétation situés sur des sites ayant ou allant faire l'objet d'aménagement lourds (cales et quais par exemple) : <u>le circuit Confluences</u>.</li> <li>- Des <u>sentiers d'interprétation</u>, ont été réalisés par le Parc (« sentier d'interprétation de la nature et du paysage », ponctués de stations faune/flore/paysages et de panneaux interactifs.</li> <li>- Des <u>Points de vue</u> sur le paysage de la Loire ont été aménagés : panorama et belvédère. De plus, un dispositif de lecture du paysage est installé depuis 2002 dans les Jardins de la maison du Parc.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des opérations spécifiques permettent de réunir l'ensemble des habitants et visiteurs. Par exemple, l'opération intitulée « Escapades », devenue « <u>Fête du Parc</u> » se tient chaque année depuis la création du Parc. Cette manifestation permet aux habitants et aux visiteurs de (re)découvrir leurs patrimoines au cours de circuits de découverte tracés pour l'occasion. Cette opération, qui se déroule sur les différents secteurs géographiques du Parc par roulement, permet la mobilisation de très nombreuses associations locales (protection du patrimoine, randonnées pédestres, équestres et cyclistes, etc.).</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux communes pour la création des sentiers d'interprétation (opérations pour lesquelles le Parc est maître d'ouvrage) : définition d'un cahier des charges, obtention du logo du Parc pour ces réalisations. Financement dans le cadre des lignes budgétaires Parc contractualisées aux Contrats de Plan Etat Région.</li> </ul>

<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Faisant suite aux sentiers d'interprétation, deux projets de « circuits du patrimoine » sont en cours : concernant le patrimoine culturel et architectural, ces circuits nécessitent un équipement léger (1 borne station) et les visiteurs progressent dans leur itinérance, guidés par un livret d'accompagnement (édité en français et en anglais).</li><li>— Maisons à thème : projet de réseau des complexes muséographiques et lieux d'interprétation développant des animations, activités d'observation et découvertes, conférences, expositions itinérantes, etc. Le Parc réalise un cahier des charges ainsi que la création d'une charte de qualité utilisant la marque Parc (rédaction de la convention d'utilisation).</li><li>— Projet de maison d'accueil du public du Parc : une salle d'exposition et une salle de scénographie sont notamment envisagées.</li></ul>
---	---

## Parc naturel régional de Lorraine

### Fiche d'identité

Région : Lorraine  
 Département : (54, 55, 57)  
 Communes : 188 et 8 villes porte  
 Hectares : 220 200  
 Habitants : 72 000  
 Création du Parc : 1974  
 Révision de la charte : 2003

<b>Nombre d'équipements recensés</b> : 11 + sentiers	<b>Contact Parc</b> : Guy Georges, chargé de mission culture
--	--

1. Maison du Clément 2. Route « les chemins du Sel » (=11 équipements)	3. Sentiers d'interprétation du patrimoine
---	--

**Mise en réseau** : OUI, Carnet de visite : Passeport du pays du sel et des étangs.

**Conventions** : Pour animations scolaires

### Les équipements et le Parc :

- Le Parc naturel régional de Lorraine n'est propriétaire que d'une seule maison : "la Maison du Clément" à Belles Forêts, maison à colombages, restaurée, devenue un conservatoire des techniques de construction de la petite région.
- La mise en réseau des autres équipements du territoire, se fait par la mise en place de projets, le plus souvent à but pédagogique. La création d'un « Passeport du Pays de Sel et des Etangs » en est une illustration, la route "les chemins du sel" labellisée par la Caisse des Monuments Historiques a été élargie aux sites « à entrée libre » (salines, châteaux, étangs, ...), elle permet de proposer un large choix de sites à visiter. Ce passeport a également l'avantage de proposer une tarification préférentielle des coûts d'entrée des équipements payants (musées et châteaux), ainsi que des réductions dans les restaurants et les gîtes Pandas.
- Le Parc naturel régional de Lorraine s'est donné pour mission de doter chacun des équipements d'un projet muséographique, ce qui devrait permettre de renouveler les présentations et de donner aux associations un projet (avec une volonté de spécificité et de complémentarité).
- Le Parc naturel régional de Lorraine est Maître d'Ouvrage de ces études. Il aide les porteurs de projet dans le montage et la recherche de financements.
- Les musées contrôlés sont progressivement départementalisés.
- En outre des sentiers d'interprétations complètent le plus souvent les différents équipements.

### La relation au territoire :

- Les actions de formation de communication et d'animation culturelle, les offres et propositions d'animation pédagogique envers les scolaires, mises en place par le Parc et validées par le Ministère de l'Education Nationale, permettent de façon plus large de programmer au sein des équipements des expositions, d'accompagner la réalisation de nouveaux projets, d'aider au fonctionnement de certains d'entre eux et de formuler de nouvelles actions touristiques et culturelles.

### La répartition des rôles :

- Les projets sont systématiquement pris en compte par les communautés de communes, les communes et les associations concernées. Des animations culturelles organisées à partir des équipements permettent d'associer les habitants et les utilisateurs.

<b>Bilans - projets – remarques :</b>	Des circuits culturels et touristiques sont en chantiers (circuit de la Guerre de 1870 associant musées, sites animations etc.), « circuit du sel » intégrant le patrimoine naturel et les pratiques de gestion agricole.
---	---

## Parc naturel régional du Luberon

### Fiche d'identité

Région : Provence Alpes Côte d'Azur  
 Départements : Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse  
 Communes : 69  
 Hectares : 165 000  
 Habitants : 150 000  
 Création du Parc : 31/01/1977  
 Révision Charte : 28/05/1997

<b>Nombre d'équipements recensés</b> : 12 + 1 projet	<b>Contact Parc</b> : Ulricke Touratier, chargée de mission culture, Philippe Chiffolleau (développement économique)
1. Maison du Parc 2. Maison de la Biodiversité 3. Jas de Puyvert 4. Moulin de Salignan 5. Sentiers de découverte de la nature et du patrimoine 6. <i>Les relais du patrimoine (Projet)</i>	7. Conservatoire des ocres et des pigments appliqués 8. Musée de la Mémoire Noire 9. Maison de la Céramique 10. Musée de la Vigne et du Vin 11. Musée de l'Habitat Rural 12. Centre de la Calligraphie 13. Conservatoire des Plantes tinctoriales
<b>Mise en réseau</b> : NON <b>Conventions</b> : NON	

### Les équipements et le Parc :

#### 1/ Equipements pour lesquels le Parc est gestionnaire :

- Maison du Parc (Apt) : exposition permanente sur différents aspects du patrimoine du territoire : les villages perchés, les richesses géologiques (ocres, archéologie...), etc. Accueil et montage d'expositions temporaires mettant en valeur le patrimoine grâce à un travail s'appuyant sur des formes artistiques contemporaines (peinture, sculpture, photographie, ...).  
> Propriété et gestion du Parc.
- Maison de la Biodiversité (Manosque) : Verger conservatoire de près de 300 variétés fruitières anciennes dans une ferme restaurée. Accueil du public et des scolaires, expositions permanentes et temporaires, sentier de découverte de la forêt méditerranéenne.  
> Propriété et gestion du Parc.
- Le Jas de Puyvert (Puyvert) : Un des plus grand pigeonnier de Provence, issu des vestiges d'un château médiéval. Un bail emphytéotique signé entre la commune et le Parc, a permis la complète restauration de l'édifice, la réalisation d'une exposition permanente sur les pigeonniers, l'aménagement d'un sentier et la mise en place d'une signalétique (1998). Le site, gratuit et ouvert toute l'année au public, est géré par la commune.  
> Parc : Maître d'ouvrage, maître d'œuvre.
- Le Moulin de Salignan (Apt) ancien moulin-à-vent, acheté et réhabilité par le Parc (2002). Installation d'une exposition permanente de la réserve naturelle de géologie. Ouverte à la visite sur RDV uniquement.  
> Parc : Maître d'ouvrage
- Les sentiers de découverte de la nature et du patrimoine : Panneaux d'information pour la découverte, des carrières d'ocres, des terrasses de cultures. Aménagement de circuit pour les deux roues (« le Luberon à vélo »), entre paysages et villages.  
> Parc : Maître d'ouvrage, maître d'œuvre
- En projet : les relais patrimoine : lieux d'info sur les sites culturels.

#### 2/ Equipements pour lesquels le Parc a apporté un appui technique et/ou financier aux projets communaux et associatifs :

- Conservatoire des ocres et des pigments appliqués (Roussillon). Pôle d'économie du Patrimoine. Ancienne usine dans laquelle sont présentées, depuis 1998 les techniques traditionnelles de fabrication des pigments d'ocre. Ateliers, magasin, stages, sentiers de découverte.  
> Initiative privée, appuyée par la commune et le Parc. Pour les travaux de gros

	<p>œuvre, le Parc a assuré la maîtrise d'ouvrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Musée de la Mémoire Noire, Mines et mineurs de Haute-Provence (Saint-Maime).</u> &gt; A l'initiative d'une association et de la commune. Le Parc est intervenu dans le Montage du dossier financier.</li> <li>- <u>Musée de la Mémoire de Pierres(Vachères).</u> Musée communal qui présente à travers une collection archéologique et paléontologique, une partie de l'histoire de la Haute-Provence &gt; Le Parc est intervenu dans le montage du dossier financier.</li> <li>- <u>Maison de la Céramique (Les Beaumettes) et Musée de la Vigne et du Vin (Pierrevert)</u> &gt; Le Parc est intervenu dans le montage du dossier financier.</li> <li>- <u>Musée de l'Habitat Rural (la Tour d'Aigues) :</u> Exposition permanente installée dans une des salles du château. &gt; Le Parc a assuré la maîtrise d'ouvrage et le suivi scientifique (montage de l'exposition par les architectes du Parc, suivi de la conception muséographique) (2001).</li> </ul> <p><i>En projet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Centre de la calligraphie (Villars) :</u> La commune est propriétaire du bâtiment, le Parc est maître d'ouvrage du Centre et des logements sociaux réalisés à l'étage. Une association est porteuse du projet du Centre de la calligraphie, qui en assurera la gestion.</li> <li>- <u>Conservatoire des Plantes tinctoriales (Lauris) :</u> La commune est propriétaire, le Parc est maître d'ouvrage, l'association porteuse du projet est gestionnaire.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En dehors des équipements qu'il gère en direct, comme la Maison du Parc et les sentiers de découverte, (équipements qui permettent au visiteur de connaître et de valoriser le patrimoine naturel et culturel dans sa globalité) ; le Parc soutient des projets, dont beaucoup ont pour but de valoriser les patrimoines tout en maintenant une activité économique forte (relance de savoir-faire locaux, etc.). Ce choix est lié en partie à la très grande offre touristique qui existe par ailleurs sur les communes du Parc.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la plupart des équipements, les communes sont propriétaires des locaux, les équipements sont gérés par les associations ou les communes.</li> <li>- En dehors des équipements qu'il gère en direct, le Parc n'intervient que dans le suivi technique et financier des dossiers, ainsi que dans la maîtrise d'ouvrage.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Points positifs : le parc possède une forte expérience dans ce domaine. Cela a déjà permis d'engager la réalisation de nombreux projets sur l'ensemble du territoire du Parc.</li> <li>- Points négatifs : il manque un appui plus spécifiquement « culturel » des projets, afin de les soutenir en amont et en aval de leur création : étude des publics, communication, mise en réseau, animation, communication, etc....</li> </ul>

## Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

<b>Fiche d'identité</b> Région : Basse-Normandie Départements : Manche, Calvados 144 Communes 145 000 Hectares 64 500 Habitants (RGP 99) Création du Parc : 14/05/1991 Révision Charte : 13/03/1998
--

<b>Nombre d'équipements recensés : 7</b>	<b>Contact Parc :</b> Laurence Loyer-Camebourg, chargée de mission Valorisation du patrimoine.
1. Maison d'accueil du Parc, " Les Ponts d'Ouve " » 2. Ferme musicale » 3. Musée de l'Automobile 4. Maison des Marais »	5. Maison de la Brique de Basse-Normandie » 6. Ferme-Musée du Cotentin 7. Sentiers de découverte : " Histoire et Savoir-Faire " et " Patrimoine " .
<b>Mise en réseau :</b> Oui <b>Conventions :</b> non	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En dehors de sa propre maison d'accueil, "Les Ponts d'Ouve", et de la Maison de la Brique pour laquelle le Parc a accompagné le projet y compris financièrement (1993), le Parc ne souhaite pas créer d'autres équipements dont il aurait la propriété et la gestion.</li> <li>- Sa politique vise aujourd'hui plutôt à : accompagner les collectivités dans leurs projets (soutien aux études préalables avec financement du Parc jusqu'à 25%), aide au montage des dossier, à l'animation et au suivi de comités de pilotage, recherche de partenaires financiers), accompagner les réalisations (comité de pilotage), conseiller et soutenir les animations, enfin collaborer en terme de communication et de promotion (salons touristiques).</li> <li>- Le parc propose des actions de formation communes à l'ensemble des équipements : en 1996 et 2001, une formation à la visite guidée a été conçue et proposée aux intervenants des musées. Cette formation d'une semaine gratuite (entièrement prise en charge par le Parc) a permis d'impliquer et de faire se rencontrer un grand nombre de professionnels des musées, créant ainsi un réseau solide et bénéfique. Les intervenants : un comédien-conteur et un professionnel de la médiation du patrimoine.</li> <li>- Le Parc a accompagné la mise en place d'un « petit réseau local », complété d'un dépliant commun ce qui a permis de relier entre eux trois équipements (Maison de la Brique, Maison des Marais et Musée du Vélo), de diminuer les coûts de diffusion de documents touristiques et de communication, et de mettre en place un tarif préférentiel pour les visiteurs.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projets, même s'ils ne sont pas toujours réalisés, ont au moins l'intérêt de susciter des réflexions et surtout de " rester l'entière propriété " des porteurs de projets et d'éveiller ainsi une certaine dynamique.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomie mais collaboration régulière, mise en réseau. Voir ci-dessus.</li> </ul>
<b>Bilans - projets – remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À terme, le Parc souhaiterait mutualiser les animations et les actions entre les différents équipements, créer un véritable réseau dynamique.</li> </ul>



## ➤ 1 - LES PONTS D'OUVE

<b>Adresse :</b> 50 500 Saint Côme du Mont		<b>Contact :</b> Jean-Marc LEFEVRE
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace de découverte des Marais du Cotentin et du Bessin. Point d'information touristique, exposition et projections sur le patrimoine naturel et culturel du Parc. En extérieur (100ha) : observatoires des oiseaux des marais + sentiers (pédestres ou fluviaux). Animations spécifiques sur différents thèmes (sur programme annuel).</li> <li>- Entrée payante, sauf accueil et documentation. Boutique sur place.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- Totale	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation des acteurs locaux,</li> <li>- participation à l'émergence d'événements festifs sur le Parc,</li> <li>- soutien aux acteurs touristiques (sensibilisation, formation, service réservations)</li> </ul>	
<i>Facteurs favorables :</i>	- identification des politiques du Parc	
<i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace bâti insuffisante, notamment pour l'accueil de groupes</li> <li>- Eau : accessibilité du site limitée en période d'inondation</li> </ul>	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Architecte et muséographe extérieurs et Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	55 756 345 € (Europe, Etat, Région, Départements (50 et 14))	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin	
<i>Personnel :</i>	8 employés : accueil, visite, animation, entretien et gestions écologique et financière).	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et agriculteurs (locations à bail)	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin	
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	41 599 € (hors salaires)	
<i>Recette annuelle :</i>	CA : 46 920 € dont 28 869 € (Billetterie), 18 050 € (boutique)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	Ouvert toute l'année (sauf deux quinzaines en octobre et du 15 décembre à début janvier).	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	20 200 visiteurs (67 % particuliers, 33 % groupes (dont 62 % scolaires))	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Dépôts privés	
<i>Provenance des fonds :</i>	Particuliers	
<i>A l'initiative de:</i>	Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin	
<i>Documentation sur place:</i>	oui	
<i>Assistance à la visite :</i>	oui	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme d'animations : expositions, débats, conférences, animations, ateliers pédagogiques et de découverte (artisanat, art, nature)</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet d'extension 2004-2005</li> </ul>	

## » 4 - LA MAISON DES MARAIS

<b>Adresse : 50190 PERIERS</b>		<b>Contact : Association ADAME DES MARAIS</b>
<b>Présentation générale :</b>	- Présentation de la vie et des activités dans le marais au début du XXe siècle : intérieur traditionnel, boulangerie « en masse », potager à l'ancienne, volailles de race locale.	
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur les visites guidées entre 1996 et 2001.</li> <li>- Atelier formation aux techniques de construction en terre</li> <li>- Création d'un malle pédagogique sur la terre</li> <li>- Soutien à la reconstruction de la Boulangerie</li> <li>- Communication et promotion</li> <li>- Elaboration de produits touristiques</li> <li>- Mise en réseau avec d'autres sites</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation du patrimoine et des acteurs</li> <li>- Participation au développement culturel local</li> </ul>	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Aide à la reconnaissance du patrimoine terre et à la culture locale	
<i>Facteurs limitants :</i>	- conservation des collections, accueil et animation du lieu	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	ADAME des Marais	
<i>Maître d'œuvre :</i>	ADAME des Marais	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Marchésieux	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>		
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	ADAME des Marais	
<i>Personnel :</i>	2 personnes (C.E.S)	
<i>Collect°, entretien :</i>	ADAME des Marais	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	non	
<i>Communication/publicité :</i>	Oui mais limitée	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	14 860 €	
<i>Recette annuelle :</i>	6 342 € soit 4 730 € (Billetterie) et autre 1612 € (pains, cartes postales, brochures)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	Ouvert de Pâques à la Toussaint + sur réservation	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	2 201 personnes (1118 particuliers, groupes : 730 adultes et 353 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	ADAME des Marais	
<i>Provenance des fonds :</i>	Dons de particuliers	
<i>A l'initiative de:</i>	ADAME des Marais	
<i>Documentation sur place:</i>	non	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visites commentées	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	- animations culturelles, journée du patrimoine	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à attirer de nouveaux publics,</li> <li>- Mieux valoriser l'intérêt du patrimoine industriel</li> </ul> Collaborer avec la communauté de communes pour la communication et la promotion	

## » 2 - LA FERME MUSICALE

<b>Adresse :</b> Ferme de Semilly 50 Angoville-suir-Ay		<b>Contact :</b> M. LORDEL
<b>Adresse :</b>		<b>Contact :</b> M. LORDEL
<b>Présentation générale :</b>	- Présentation de fabrique d'instruments de musique à vent et des archives des principales entreprises françaises. Espace muséographique présentant des instruments anciens et contemporains, ateliers de lutherie (fabrication et restauration) et d'ébénisterie (lutrins), mise à disposition de salles de travail et de musique.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Le Parc a conseillé et aidé pour monter le projet, a apporté un appui technique et a aidé à la recherche de financements. - Soutien financier dans le cadre du concours « Initiatives et avenir » lancé par le Parc en 1993 (5 336 €)	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Développement de produits groupes avec les acteurs locaux - Offre de qualité et pédagogique idéale pour l'accueil de groupes, notamment les scolaires - Image de marque	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Qualité de la muséographie et ateliers de lutherie et d'ébénisterie en fonctionnement	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Nom « Ferme musicale » pas suffisamment explicite	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	M. LORDEL	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Architecte et propriétaire	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	M. LORDEL	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	305 000 € (Conseil général de la Manche, FEDER, Créavnir, Chambre de métiers, Parc naturel régional)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Nom propre entreprise individuelle	
<i>Personnel :</i>	6 personnes	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Propriétaire	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	non	
<i>Communication/publicité :</i>	4 600 € Dépliants, distribution (juin à août), encarts publicitaires	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>		
<i>Recette annuelle :</i>	48 000 € dont 32 675, 87 € (Billetterie), 15 300 € (boutique)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	Ouvert le dimanche de pâques à septembre, juillet août les après-midis + sur réservation le reste de l'année	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	7000 personnes (dont : 4000 particuliers, 3000 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	M. LORDEL	
<i>Provenance des fonds :</i>	M. LORDEL	
<i>A l'initiative de :</i>	M. LORDEL	
<i>Documentation sur place :</i>	Oui	
<i>Assistance à la visite :</i>	Bornes interactives, visites commentées et techniques, ateliers pédagogiques	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	- Fête de la musique et concerts gratuits	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- Prolongements en extérieur : construction d'un kiosque musical et implantation d'instruments géants - Développement de l'accueil scolaire - Création d'une école de musique « pilote »	

» 5 - MAISON DE LA BRIQUE DE BASSE-NORMANDIE

<b>Adresse :</b> 3, rue la Briqueterie 50190 Saint-Martin-D'Aubigny		<b>Contact :</b> Joëlle LEVAVASSEUR (Maire)
<b>Présentation générale :</b>	- Maison évoquant l'histoire de la briqueterie et son utilisation en Basse-Normandie. Exposition de briques de toute la France, de céramiques anciennes, de machines et d'outils. Site d'extraction utilisé au cours de démonstrations. Ouvert toute l'année. Animations d'avril à septembre.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Intervention du Parc : animation du comité de pilotage et aide à l'investissement (230) ; aujourd'hui le Parc accompagne la formation des bénévoles et des professionnels, la communication et soutient le programme d'animations dans le cadre des aides au développement culturel.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Participation au développement touristique et culturel	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Qualité de l'aménagement et de l'accueil	
<i>Facteurs limitants :</i>	- Thématique et bénévolat	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Architecte et muséographe extérieurs	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Europe, Etat, Région, département de la Manche, Parc naturel régional	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Commune	
<i>Personnel :</i>	1 personne (détachement mairie) et 1 personne en saison	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Employés municipaux	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	oui	
<i>Communication/publicité :</i>	oui	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	7 300 €	
<i>Recette annuelle :</i>	8 000 € (4 600 € (Billetterie) et subventions et partenaires)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	Ouvert toute l'année. Animations d'avril à septembre	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	1 700 personnes (dont : 1 500 particuliers, 200 groupes (100 scolaires))	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Commune, dépôts privés	
<i>Provenance des fonds :</i>	Commune	
<i>A l'Initiative de:</i>	Commune et bénévoles	
<i>Documentation sur place:</i>	Oui	
<i>Assistance à la visite :</i>	Oui : visite guidée, films et borne interactive	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	- Journée des Arts du Feu, exposition temporaire, journée des collectionneurs, marché de potiers	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- Difficulté à attirer de nouveaux publics, - Mieux valoriser l'intérêt du patrimoine industriel - Collaborer avec la communauté de communes pour la communication et la promotion	

## Parc naturel régional de Martinique

<b>Fiche d'identité</b> Région : Martinique Département : Martinique 32 Communes 63 000 Hectares 100 000 Habitants Création du Parc : 10/09/1976 Révision Charte : 14/03/1997
--

<b>Nombre d'équipements recensés : 2 + (2 projets)</b>	<b>Contact Parc :</b> Patrice LAUNE , directeur des services techniques ou Bruno VINCENT
1. Ruines du Château Dubuc » 2. Sentiers de découverte de la réserve Naturelle de la Caravelle »	3. <i>Maison de la Nature (projet)</i> 4. <i>Centre d'accueil de la Réserve Naturelle des Ilets de Sainte Anne (projet)</i> 5. <i>Équipements de découverte de la mangrove dans la Baie de Genipa (projet)</i>
<b>Mise en réseau : NON</b> <b>Conventions : NON</b>	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<u>Équipements réalisés ou en cours d'aménagement</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Ruines du Château Dubuc</li> <li>● Sentiers de découverte de la réserve Naturelle de la Caravelle</li> </ul> <u>Équipements en projet prévus dans la Charte du Parc</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Maison de la Nature</li> <li>● Centre d'accueil de la Réserve Naturelle des Ilets de Sainte Anne</li> <li>● Equipements de découverte de la mangrove dans la Baie de Genipa.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	- Le rôle que l'on attribue à ces équipements existants ou en devenir est triple : <ul style="list-style-type: none"> <li>● conservation de l'identité du territoire</li> <li>● ré appropriation du patrimoine</li> <li>● valorisation touristique</li> </ul> - La relation des habitants avec le patrimoine de leur territoire est certainement à développer davantage.
<b>La répartition des rôles :</b>	- Le rôle attribué par les élus à ces équipements est bien souvent lié à leur insertion dans le tissu économique local par la création ou le maintien d'emplois directs et indirects. - Le Parc réfléchit aujourd'hui au meilleur moyen de développer ces équipements du point de vue économique, tout en continuant de maîtriser la qualité des prestations proposées au public. - Le rôle des professionnels est appelé à s'accroître dans ce contexte-là.
<b>Bilans - projets – remarques :</b>	- La gestion directe des équipements de site à vocation culturelle et touristique est trop lourde pour le budget du Parc et très souvent incompatible avec la souplesse nécessaire. - Une nouvelle gestion, autonome mais également maîtrisée, devrait être mise en place pour dynamiser ces équipements, dans le cadre d'un réseau à constituer. - Le Parc devrait pour sa part poursuivre son travail d'écoute de ses partenaires et d'initiative, constituer une force de proposition en matière de valorisation du patrimoine et réaliser si besoin est des équipements avant de les remettre en gestion à des structures plus appropriées dans le cadre de la délégation de service public. - Le projet de la Maison de la Nature et les futurs équipements d'interprétation de la mangrove dans la Baie de Genipa se situent dans cette dynamique-là.

## » 1 - RUINES DU CHATEAU DUBUC

<b>Adresse :</b> NC		<b>Contact :</b> Benjamin JEAN-MARIE
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée de site permettant de conserver et de mettre en valeur les vestiges d'une habitation sucrière du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le site, classé en 1992, accueille le public depuis 1983.</li> <li>- Actuellement, un programme pluriannuel de restauration des Ruines est en cours (échéance : juin 2003) : Renouvellement muséographique, Aménagement des espaces extérieurs, aménagement d'un café et d'un point de vente.</li> <li>- bâtiment d'accueil (neuf) : 175m<sup>2</sup></li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	A la création, au fonctionnement actuel, Au renouvellement des aménagements d'accueil + muséographique	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation de plus en plus importante du public Martiniquais.</li> <li>- Ré appropriation du site et de son histoire.</li> <li>- <b>Embauche des agents effectués en priorité dans la commune.</b></li> </ul>	
<i>Facteurs favorables :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication croissante des associations et du milieu scolaire.</li> <li>- Réécriture des ouvrages scolaires sur l'histoire de la Martinique.</li> <li>- Développement du partenariat avec l'Office du Tourisme de Trinité, Office le Culture de Trinité et les Hôtels</li> </ul>	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Difficultés pour passer le relais en matière de gestion du site	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	----	
<i>Maître d'œuvre :</i>	PNRM	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	PNRM	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Commune :Trinité, Parc, Département, Etat, FIDOM + Ministère de la Culture, Europe DOCUP	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	PNRM	
<i>Personnel :</i>	1 responsable, 2 agents d'entretien, 2 agents billetterie, 1 agent accueil (E.J.), 1 gardien de site (E.J), 1 technicienne surface (CIA)	
<i>Collect<sup>e</sup> maintenance, entretien :</i>	----	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	----	
<i>Communication/publicité :</i>	----	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc , Région, Département, Etat	
<i>Recette annuelle :</i>	77 750_€ (Billetterie)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	A l'année	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	28 245 personnes (dont : 25 000 particuliers, 1 770 groupes, 1 475 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	PNRM	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection publique	
<i>A l'Initiative de:</i>	Fouille préalable des ruines	
<i>Documentation sur place:</i>	----	
<i>Assistance à la visite :</i>	Bornes interactives (en cours de réalisation), Fiches informatives, Visite commentée,	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions temporaires : exposition sur l'esclavage</li> <li>- Animations pédagogiques, Ateliers thématiques lors des journée du patrimoine</li> <li>- Formation professionnelle qualifiante sur la maçonnerie traditionnelle, durée : six mois</li> <li>- Monographies : "l'Habitation de la Caravelle dite Château Dubuc" – V. HUYGHUES-BELROSE</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le total des visiteurs du site est nettement inférieur aux années précédentes pour des raisons conjoncturelles (baisse du tourisme à la Martinique)</li> <li>- l'importance de la fréquentation du site conduit à étudier la faisabilité d'une réorganisation de la desserte et du stationnement (étude en cours)</li> <li>- Le PNRM n'a plus forcément vocation à gérer directement l'équipement.</li> </ul>	

## » 2 - Sentiers de découverte de la Réserve Naturelle de la Caravelle

<b>Adresse :</b> NC		<b>Contact :</b> Raymond ROVELA
<b>Présentation générale :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentier de découverte permettant de mettre en valeur les richesses naturelles et paysagère de la réserve, ouvert en 1994. Interprétation du phare et du paysage</li> <li>- Aménagement d'un point de vue avec table d'orientation. Interprétation du phare et du paysage</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>		A la création, Au fonctionnement actuel
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration de la RN, à travers les sentiers de découverte, dans la vie locale.</li> <li>- Intégration économique</li> </ul>	
<i>Facteurs favorables :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme pédagogique régulier.</li> <li>- Reconnaissance globale des partenaires sur la gestion de la RN.</li> </ul>	
<i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune insuffisamment impliquée</li> <li>- (en dehors de son implication financière )</li> </ul>	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	PNRM	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des terrains :</i>	CELRL + ETAT	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Commune :Trinité, Parc, Région, Département Etat (ministère Environnement)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Régie directe	
<i>Personnel :</i>	1 garde moniteur (temps partiel) , 2 agents d'entretien (CIA), 1 agent d'entretien (CEC)	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	-----	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	-----	
<i>Communication/publicité :</i>	-----	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	La gestion des sentiers de découverte n'est pas individualisée par rapport au budget global de fonctionnement de la réserve. Parc , Région, Etat (ministère MEDD)	
<i>Recette annuelle :</i>	Entrée libre	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	A l'année	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	60 000 sur les sentiers (250 000 sur le site y compris le château Dubuc)	
<b>Collection : pas de collection</b>		
<i>Propriétaire :</i>	-----	
<i>Provenance des fonds :</i>	-----	
<i>A l'Initiative de:</i>	-----	
<i>Documentation sur place:</i>	-----	
<i>Assistance à la visite :</i>	-----	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations pédagogiques : nombreuses écoles</li> <li>- Stagiaires dans le cadre de leur cursus</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	Réflexion sur mise en réseau et complémentarité des aspects culturels et naturels (Château Dubuc / RN)	

## Parc naturel régional du Massif des Bauges

### Fiche d'identité

Région : Rhône - Alpes  
 Département : Savoie, Haute-Savoie  
 58 Communes  
 81 000 Hectares  
 52 500 Habitants  
 Création du Parc : 07/12/1995

<b>Nombre d'équipements recensés</b> 2 + 2 (en cours)	<b>Contact Parc :</b> Benoît Tiberghien, Chargé de mission accueil du public.
1. Maison Faune- Flore ➤ 2. Maison du Parc	3. <i>Maison du Chéran : maison de l'eau (Projet)</i> 4. <i>Maison du Patrimoine (Projet)</i>
<b>Mise en réseau :</b> En projet <b>Conventions :</b> Non	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création des maisons à thème du Parc, à été inscrite dès la première charte du Parc. (IV-43).</li> <li>- Trois réalisations sont en cours, prévues pour la fin de la première charte, dont une, la Maison Faune-Flore est déjà opérationnelle.</li> <li>- Ces trois réalisations deviendront, à terme, des têtes de réseau, et sont elles-même des relais de la Maison du Parc.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipements sont voués à donner des clefs de compréhension et d'interprétation du patrimoine du Massif des Bauges (&gt; Le patrimoine naturel et les actions humaines, le patrimoine culturel, le patrimoine de l'eau), à renvoyer sur le terrain vers d'autres équipements d'accueil, vers des sentiers de randonnée, ou simplement à inciter à la découverte in situ.</li> <li>- Parmi les habitants, les scolaires sont particulièrement visés. Mais le Parc recherche également des solutions pour faire venir -et revenir- les habitants. Ainsi, un travail important est réalisé en amont sur l'accueil d'évènementiels, sur la reconnaissance des savoir-faire locaux, la présentation de conférences ou simplement en présentant des lieux ouverts de renseignement et d'échanges.</li> <li>- Ces équipements sont voués à être des « lieux de vie » au-delà de la « simple présentation » des patrimoines. Pour cette raison, des partenariats sont envisagés avec les collectivités pour présenter de manière globale des évènements de territoire.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans ces projets, le Parc est maître d'ouvrage du volet mobilier du projet. Le partenaire local (commune ou communauté de communes) est maître d'ouvrage de l'immobilier et propriétaire des murs.</li> <li>- Le Parc n'est pas le seul occupant des lieux : il loue les m<sup>2</sup> affectés à l'accueil du public et finance uniquement le fonctionnement de cet espace.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a pas encore suffisamment de recul pris pour faire les premiers bilans (maison Faune-Flore ouverte en 2001).</li> <li>- L'idée serait de s'orienter dans la seconde charte vers des lieux-relais du Parc en périphérie du massif (alors que ces trois équipements sont plus centrés vers le cœur rural du territoire).</li> <li>- La conception muséographique, l'interactivité et les niveaux de lecture du discours choisi pour chacun des équipements sont très importants dans chacun des projets. De même, les expositions temporaires (dont la première a été présentée à la Maison Faune-Flore) sont rendues « vivantes et attrayantes » par des images tactiles, des dégustations et des rencontres, et connaissent un franc succès.</li> </ul>



## » 1 - LA MAISON FAUNE-FLORE

<b>Adresse :</b> 73630 Ecole		<b>Contact :</b> Murielle DARVEY et Xavier VASSAL / B. Thiebergen
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis 2001, les visiteurs sont entraînés dans un espace scénographique (200m<sup>2</sup>) volontairement ludique : des jeux, des maquettes et des manipulations interactives l'initient à la découverte du Massif des Bauges. Rien n'est sous cloche, on peut sentir, toucher, souffler, .... 30 minutes de film proposent un survol du territoire, de la Combe de Savoie au Lac d'Annecy en passant par les prairies au cœur du massif.</li> <li>- En dehors de l'accueil du public, l'utilisation des locaux se fait pour un point de vente, le bureau de l'ONF, le bureau ONCFS, et l'hébergement des stagiaires. Espace extérieur : expositions et animations.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	A la création, Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Deux embauches de saisonniers 6 mois/ an, travail avec les socioprofessionnels et notamment AEM, augmentation de la vente directe à la boulangerie locale (pain bio), projet de multiservice relancé sur la commune.	
<i>Facteurs favorables :</i>	- implantation en cœur de village	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Difficulté pour les habitants et les locaux qui ressortent de l'équipement "comme quelque chose fait pour les touristes"	
<b>Investissement : (volet muséographique uniquement)</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional du Massif des Bauges	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Decalog / Créatime (scénographie)	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune d'Ecole	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Parc naturel régional du Massif des Bauges	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional du Massif des Bauges	
<i>Personnel :</i>	2 (2 X 6 mois) pour l'accueil	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional du Massif des Bauges	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional du Massif des Bauges	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc naturel régional du Massif des Bauges	
<i>Recette annuelle :</i>	8 000 € (billetterie) , 16 000 € (vente de produits divers, plus de 100 références) > La recette annuelle assure 55 % du financement des coûts directs de fonctionnement (=autofinancement).	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	En saison (6 mois : de mai à octobre, 6j/semaine en juillet et août, sinon WE et sur RV)	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	6000 visiteurs/ an personnes (dont 3 600 adultes, 2 400 enfants)	
<b>Collection : Pas de collection</b>		
<i>A l'initiative de:</i>	___	
<i>Documentation sur place:</i>	___	
<i>Assistance à la visite :</i>	Bornes interactives, publications, visite commentée du jardin et des expositions temporaires.	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions temporaires : tous les étés, pendant 2 mois. Les expositions saisonnières d'extérieur, dans le jardin, ont pour objectif de vulgariser auprès du grand public les travaux scientifiques menés par le Parc et ses partenaires.</li> <li>- Conférences : programme estival d'environ 10 conférences annuelles.</li> <li>- Sorties sur le terrain : programme estival d'environ 20 sorties, portes ouvertes le 15 août au même moment de la fête du village.</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas encore de recul : la maison est encore jeune et le Parc gère l'équipement en direct.</li> <li>- Réflexions en cours sur la mise en réseau des maisons et la création d'un passeport : des premiers essais ont déjà été effectués.</li> </ul>	

## Parc naturel régional de la Montagne de Reims

**Fiche d'identité**

Région : Champagne-Ardenne  
 Département : Marne  
 68 Communes  
 50 000 Hectares  
 35 000 Habitants  
 Création du Parc : 28/09/1976  
 Révision Charte : 14/04/1997

<b>Nombre d'équipements recensés : 1</b>	<b>Contact Parc : Erik Thévenin</b>
1. La maison du Bucheron	
<b>Mise en réseau : NON</b>	
<b>Conventions : NON</b>	

**Les équipements et le Parc :**

- Mise en valeur du patrimoine à travers l'opération "Eglises romanes", avec mise en place de visites commentées pour les 33 églises adhérentes et de deux animations afin de pérenniser le programme de valorisation.
- La Maison du Bûcheron. Constitution d'un projet de promotion du musée grâce à l'édition d'un dépliant promotionnel et d'un affichage.

**La relation au territoire :**

-

**La répartition des rôles :**

-

**Bilans - projets - remarques :**

-

## Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

**Fiche d'identité**

Région : Rhône-Alpes  
 Département : Ardèche  
 136 Communes  
 190 000 Hectares  
 56 000 Habitants  
 Création du Parc : 9/04/01

<b>Nombre d'équipements recensés</b> : 9 + (1 projet)	<b>Contact Parc</b> : Marie-Françoise Perret, chargé de mission culture et patrimoine
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maison du châtaignier</li> <li>2. Musée de la châtaigneraie</li> <li>3. Moulin de Mandy</li> <li>4. L'écomusée du moulinage</li> <li>5. Musée de la Laine</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Maison de l'Air (en cours)</li> <li>7. maison des savoirs de terroirs (en cours)</li> <li>8. Maison du Parc (en projet)</li> <li>9. Conservatoire des terrasses</li> <li>10. sentiers d'interprétation</li> </ol>
<b>Mise en réseau</b> : Non <b>Conventions</b> : Non	

**Les équipements et le Parc :**

- Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est récent. Les éléments de réponse à ce questionnaire général sont ceux pris en compte lors de l'élaboration de la charte d'une part, complétés par les évolutions constatées aujourd'hui.
  - Plusieurs équipements thématiques (maisons à thème) pré-existaient sur le territoire lors de la rédaction de la charte du Parc, (Art. 42) : la constatation a alors été faite que la majeure partie des thématiques patrimoniales fortes du territoire était représentée dans ces équipements, il a donc été affirmé que le Parc allait prioritairement les accompagner sur le plan qualitatif et promotionnel, avant de se préoccuper de nouvelles créations.
  - Le constat a rapidement été fait que, mis à part un équipement (le musée de la laine et du mouton géré par une SCOP), aucun de ces équipements n'atteignait un niveau qualitatif suffisant pour démarrer une mise en réseau opérationnelle dès les premières années du Parc. C'est la volonté de certains gestionnaires de ces équipements de s'inscrire dans la dynamique territoriale du Parc qui a généré une implication ponctuelle, en fonction des différents programmes mis en place (programmes d'actions, programmes Leader II et Leader +, coopération transnationale).
- La thématique première du territoire est la châtaigneraie qui constitue à la fois un patrimoine paysager exceptionnel, un savoir-faire qui sera dès 2004 reconnu avec l'obtention de l'A.O.C. « châtaigne d'Ardèche », et un patrimoine culturel exceptionnel.
  - La Maison du châtaignier et le Musée de la châtaigneraie (un équipement dans le nord du territoire et un dans le sud) se sont associés dès l'origine à la création du Parc. Un programme d'actions communes a été élaboré (film, ébauche d'une route européenne de la châtaigne, exposition sur la châtaigneraie d'Europe, ...).
  - La Maison du châtaignier (gérée par une association, installée dans un bâtiment prêté par la commune) vient de faire l'objet d'une étude de repositionnement puis de faisabilité, prise en charge en maîtrise d'ouvrage par le Parc, sur des lignes de crédit Parc. Le relais est sollicité pour la réalisation (nouveau bâtiment, nouvelle muséographie) auprès de la Communauté de communes concernée. Le Parc a proposé de prendre en charge la muséographie.
- Le Moulin de Mandy (géré par une association propriétaire du lieu) a été entièrement restauré par les bénévoles. Le Parc a pris en charge la conception et la réalisation de la muséographie d'une des salles ouvertes au public. Cette

	<p>décision faisait suite à un inventaire des moulins et des projets de valorisation qui avait été conduit dans le cadre des opérations pilotes de préfiguration du Parc. Le thème de l'utilisation de l'eau (moulins, moulinages, béalières, ...) est un thème important du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>L'écomusée du moulinage</u> n'accueille que quelque 1 000 à 1 500 visiteurs sur un thème primordial de l'histoire économique du territoire. Le Parc cherche actuellement à redémarrer la valorisation de l'équipement, en sollicitant le Département, propriétaire du bâtiment, et en re-mobilisant l'association avant que cette dernière ne s'essouffle totalement.</li> <li>- Autre thème fort du territoire, les terrasses. Dans le cadre du programme Leader II, nous avons aidé le <u>Conservatoire des terrasses</u> (association) à une valorisation du site pour un accueil du public, des visites, stages, formations. Il fait partie des sites que le Parc anime dans le cadre d'une mise en réseau. Un événement « le mai des terrasses » est prévu à notre initiative en mai 2004 sur six sites du territoire.</li> <li>- Le <u>Musée de la Laine</u> a été aidé dans le cadre du programme Leader II pour la mise en place d'un second parcours de visite qui sera inauguré le 21 juin en partenariat avec le Parc.</li> <li>- Le Parc a également financé sur les lignes Parc une étude de faisabilité de « <u>la Maison de l'Air</u> », sous maîtrise d'ouvrage de la commune de St-Clément. L'étude est achevée, mais la réalisation du projet est aujourd'hui dépendante de la délivrance d'un permis de construire pour une éolienne, refusé dans un premier temps par les services de la DDE.</li> <li>- Une <u>Maison des savoirs de terroirs</u> est en cours de réalisation sur la commune de Vals-les-Bains (station thermale), à l'initiative d'une association et de la commune. Le Parc a participé au suivi de l'étude, avec un avis réservé.</li> <li>- Plusieurs <u>sentiers d'interprétation</u> existent sur le territoire. Le Parc en a financé plusieurs dans le cadre du programme Leader II, et accompagnés certains d'entre eux sur le plan technique en fonction de nos disponibilités en temps.</li> <li>- Les élus du Parc ont, dès la première année, fait le choix de l'implantation d'une <u>Maison du Parc</u>, à la fois siège administratif et équipement d'accueil du public. Un vaste domaine de 50 ha (volcan, châtaigneraies, prairies et ferme) sur la commune de Jaujac, située à peu près au centre du territoire, a été retenu. L'étude de programmation est en cours. Compte tenu des immenses potentialités du site et du bâtiment, la volonté est de présenter l'offre thématique du Parc en veillant à renvoyer le visiteur sur le reste du territoire (ouverture au public : 2006).</li> </ul>
<p><b>La relation au territoire :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rôle que l'on attribue à ces équipements est celui de conservation, de vitrine du patrimoine, de transmission de la mémoire, d'éducation au territoire.</li> <li>- Ce sont généralement les nouveaux habitants qui ont fait prendre conscience de l'intérêt de la création de ces lieux dans le cadre d'associations, mais la relation avec le territoire reste très locale, en général.</li> <li>- Le Parc a besoin de temps pour qu'un véritable travail en profondeur soit conduit avec chacun des gestionnaires en termes d'accueil, de contenu et de médiation, et de constitution d'un véritable réseau opérationnel permettant d'appréhender la notion de territoire.</li> </ul>
<p><b>La répartition des rôles :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La décision de création des équipements existants n'a pas été du fait des élus (à l'exception de la future Maison du Parc), mais relève du milieu associatif, relayé par les élus qui y voient, lorsque la dynamique est lancée, un outil de rayonnement et d'attractivité touristique.</li> <li>- Le Parc vient en appui technique, en conseil, veille à la mise en cohérence entre les équipements et le territoire, a pour objectif une mise en réseau opérationnelle, et un outil de promotion. Il recherche les financements (y compris sur les lignes Parc à la Région et au Département) pour que les projets aboutissent si la thématique est forte.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par ailleurs, le parc s'est fortement positionné sur les méthodes d'interprétation dans la valorisation du patrimoine (formations, séminaire national, édition d'un guide, recrutement d'un chargé de mission).</li> <li>- Des réflexions sont en cours pour la création d'une structure de portage salariale pour des animateurs du patrimoine (interprètes, médiateurs) permettant de professionnaliser l'animation et la gestion des équipements et sites.</li> <li>- L'engagement des professionnels serait infiniment souhaitable (notamment dans les domaines du textile, de la châtaigne) mais il n'a jamais été constaté sur ce territoire, malgré les tentatives de les associer.</li> </ul>
<p><b>Bilans - projets - remarques :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Points négatifs</u> : essoufflement rapide des dynamiques associatives si elles restent déconnectées des professionnels ; manque de professionnalisme (accueil, contenu, promotion).</li> <li>- <u>Points positifs</u> : l'image du territoire est favorable à la fréquentation des équipements</li> <li>- <u>Nouvelles manières d'appréhender et de valoriser ces patrimoines</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Plan d'interprétation à l'échelle du territoire (premières réflexions dans le cadre du programme d'actions 2003 du Parc) ;</li> <li>● Démarches artistiques (expérimentées dans une vallée du territoire depuis deux ans, très intéressantes par rapport à la participation des habitants) ;</li> <li>● Création d'événements (expérimentés depuis plusieurs années sur la thématique « châtaigne » avec « les castagnades » (réseau des fêtes de la châtaigne), et élaboration d'un projet « le mai des terrasses » pour 2004 associant interprétation du patrimoine et démarches artistiques.</li> </ul> </li> </ul>

## Parc naturel régional du Morvan

### Fiche d'identité

Région : Bourgogne  
 Département : Côte D'Or, Nièvre, Yonne, Saône-et-Loire  
 98 Communes  
 239 000 Hectares  
 37 500 Habitants  
 Création du Parc : 16/06/1970  
 Révision de la charte : 17/01/1979, 28/04/1997

**Nombre d'équipements recensés : 5**

**Contact Parc :** Philippe Hoelzel chargé de mission pour l'animation culturelle et l'Ecomusée du Morvan.

1. Maison des Hommes et des Paysages »»
2. Maison de l'Élevage et du Charolais »»
3. Maison des Galvachers »»

4. Maison Vauban »»
5. Maison du Seigle »»

**Mise en réseau :** oui + Le « Pass' découverte écomusée du Morvan » : un droit d'entrée unique pour les cinq équipements.

**Conventions :** Oui , entre le Parc du Morvan et les communes dans lesquelles se trouvent les Maisons à Thème.

### Les équipements et le Parc :

- Actuellement l'écomusée du Morvan comprend une "Maison-centre" localisée à la Maison du Parc (St Brisson), et quatre Maisons à thème dont les communes accueillantes sont les maîtres d'ouvrage, soutenues par une association locale pour l'animation. Trois autres Maisons sont programmées pour compléter ce réseau : La Maison des enfants de l'assistance et des nourrices, La Maison des traditions orales et la Maison du bois et de la forêt.
- Le comité scientifique du Parc est à l'initiative de ce réseau. Il conçoit et écrit les fonds de texte, l'iconographie, qui sont ensuite mis en forme par des professionnels. Le Parc se porte ainsi garant de la rigueur scientifique et de l'image de l'écomusée.
- En dehors de la Maison des hommes et des paysages , le Parc ne participe pas financièrement au fonctionnement des Maisons, ni à leur animation interne, cependant, il fédère et coordonne le réseau grâce à la promotion, la formation et le suivi scientifique.

### La relation au territoire :

- L'écomusée n'a que deux ans, le territoire est vaste et varié et il est encore difficile de porter des conclusions. L'évolution de la relation entre les musées et le territoire, serait envisageable à l'avenir par des actions plus ludiques « hors les murs » telles que veillées, contes chants, danses, ... afin de s'approprier autrement ces lieux et ce patrimoine.
- La relation entre les bénévoles, « habitants » et professionnels (guides) est essentielle, mais difficile cependant elle n'est pas négligeable car elle contribue à la diversité que représente chacun de ces lieux : ce n'est pas forcément le nombre d'entrée du public qui compte, mais bien plus la qualité et l'intérêt que l'on porte à la valorisation du patrimoine. La politique d'animation prend alors tout son sens.

### La répartition des rôles :

- Le comité scientifique du Parc garantit le sérieux, et encadre le contenu ; assure la maîtrise d'ouvrage en recherchant les partenariats nécessaires.
- Le but du réseau est d'arriver à tenir la mosaïque d'initiatives : impulser et mutualiser les énergies et les compétences de chacun, proposer une professionnalisation (formations) et amorcer un échange mutuel.

### Bilans - projets - remarques :

- Bilan + : Les Maisons thématiques sont des lieux de mémoire, de vie et d'animation ; des groupes de bénévoles, d'élus et de professionnels y collaborent.
- Bilan - : Le manque de moyens humains et financiers ; le manque d'ouverture pour des jumelages/ partenaires avec d'autres écomusées en dehors du

	<p>territoire du Parc.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Projets</u> : Maintenir ce réseau d'écomusée éclaté, fédéré mais indépendant, en imposant un budget de fonctionnement en amont (pour la promotion et l'animation notamment), et surveiller l'équilibre entre le travail des bénévoles et des professionnels.</li><li>- Créer de nouvelles maisons à thèmes, en mixant un espace muséographique, avec un espace d'activité permanente (pour les associations, les institutions, les activités culturelles ou économiques,...).</li></ul>
--	---

## Environnement naturel et culturel

## ➤ 1 - LA MAISON DES HOMMES ET DES PAYSAGES

<b>Adresse :</b> Maison du Parc 58230 Saint-Brissson		<b>Contact :</b> Philippe HOELZEL
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maison centre de l'écomusée, créée en 2000, dans 200m<sup>2</sup> de bâtiment réhabilité.</li> <li>- Son objectif est, en plus de l'accueil du public, de collecter, de contribuer à la recherche scientifique, de réunir le réseau et de renvoyer aux autres Maison à Thème de l'écomusée.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création, au fonctionnement actuel, à la promotion actuelle. C'est lui qui organise et regroupe le collectage, réalise et finance la communication, aide à l'animation et la recherche.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Plus culturel pour la zone proche, lieu de mémoire et regard valorisant pour les habitants.	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Bon relais de l'ensemble de l'écomusée.	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Territoire trop étendu pour répondre réellement au projet, manque de moyens humains et financier.	

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc du Morvan
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc du Morvan et IN-SITU (muséographie)
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc du Morvan
<i>Coût, Partenaires :</i>	Région Bourgogne (50%), Etat : ministère de la Culture et de la communication (50%)
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Parc du Morvan
<i>Personnel :</i>	1 permanent, 1 saisonnier (préciser fonction)
<i>Collection : maintenance :</i>	Parc du Morvan
<i>Expo temp. mont, maintence :</i>	Parc du Morvan
<i>Communication/publicité :</i>	Parc du Morvan
<i>Coût annuel, Partenaires :</i>	Parc, région Bourgogne, Etat : ministère de la culture et communication.
<i>Recette annuelle :</i>	NC
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 15 novembre > Tous les jours, de 10h à 18h Sur RV, de novembre à avril pour les groupes.
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	: 7500 personnes (dont 4750 particuliers, 1100 groupes, 1650 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Parc du Morvan
<i>Provenance des fonds :</i>	Achat et dons. Le collectage des objets est permanent, et renouvellent régulièrement la maison dans laquelle le texte et l'image est primordial.
<i>A l'initiative de :</i>	
<i>Documentat° sur place :</i>	Bibliothèque, phototèque (celle du Parc à 500m)
<i>Assistance à la visite :</i>	Visite commentée sur RDV
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	Animations pédagogiques. Travaux universitaire sur le Morvan. Autres projets en cours.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	NC

## Agriculture - Elevage

## ➤ 2 – LA MAISON DE L'ELEVAGE ET DU CHAROLAIS

<b>Adresse :</b> Rue de la Mission 58290 MOULINS-ENGILBERT	<b>Contact :</b> Me Irma RANVIER (Présidente de l'association )
--	---



<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maison à thème ouverte en Août 1999, à l'initiative de l'association des Amis de la Maison de l'Élevage et du Charolais qui en assure l'animation.</li> <li>- Présentation de l'histoire du Morvan agricole et ses agriculteurs-éleveurs de 1800 à aujourd'hui. Thématiques abordées : Les hommes et leur environnement (activités, conduite du troupeau, conditions de travail, évolutions et mutations du monde rural, etc.), les métiers (éleveur-naisseur du Charolais en région sub-montagnarde, circuits de vente, place dans l'économie mondiale, etc.).</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A la création de l'équipement (montage d'opération et suivi scientifique du projet) ; à la promotion actuelle à travers la mise en réseau.</li> </ul>
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	- Information d'un public plus large
<i>Facteurs favorables :</i>	- Soutien financier plus favorable, accueil de nombreux scolaires
<i>Facteurs limitant :</i>	- Manque de motivation de la part des habitants aujourd'hui, maisons à thème du réseau trop éloignées géographiquement les unes des autres.

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de Moulins-Engilbert
<i>Maître d'œuvre :</i>	(Muséographie) : Trio de l'Urbain, Cyrille pain (Paris)
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune
<i>Coût et Partenaires :</i>	Région Bourgogne, Département de la Nièvre, Etat, Europe.
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Commune
<i>Personnel :</i>	1 agent d'accueil (emploi-jeune), 1 auxiliaire de service (saisonnier), bénévoles (membres de l'association) pour la visite guidée.
<i>Collection : Maintenance:</i>	NC
<i>Expo temp. mont, maintenance</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	Parc du Morvan
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune
<i>Recette annuelle :</i>	3126,64 (Billetterie), 849,28 €(Cartes postales, terrines, jouets, stylos, puzzles, T.shirts, bois...)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Du 1 <sup>er</sup> juin au 15 septembre : tous les jours. De pâques au 1 <sup>er</sup> juin et du 16 septembre au 11 novembre : samedi, dimanche et jours fériés. Sur demande, pour groupes, toute l'année.
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	969 personnes (dont 816 particuliers, 98 groupes, 55 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Commune
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée
<i>A l'Initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	Non
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, diaporama, enregistrements, glossaire, guide de visite pour les enfants
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	Pâques 2001 : exposition temporaire de matériel agricole ; 11 août 2001 : Soirées films sur les comices agricoles + repas ; 20 juillet 2001 : Fondue Bourguignonne Soirées contes et histoires, organisées par le Parc du Morvan.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	NC

Élevage - Histoire

### » 3 - LA MAISON DES GALVACHERS

<b>Adresse :</b> 71550 Anost	<b>Contact :</b> Ph. HOELZEL (PNRM) / Mairie d'Anost
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'une des principales activités complémentaires à l'agriculture traditionnelle des morvandiaux : le transport du bois sur des charrettes conduites par des bœufs plusieurs mois durant.</li> <li>- Equipement crée en 1994 par la commune d'Anost, avec la participation du musée du Creusot-Montceau (71). La collection a été réunie à la suite de l'enquête et de films réalisés au moment de l'enquête ethnologique.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A la création (inscription dans la charte et CPER), au fonctionnement actuel (promotion, dépliants), à la promotion actuelle (animation du réseau), et future (réalisation d'un audit).</li> </ul>
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	- Image positive de la commune (présence systématique dans les dépliants, les guides, les sites internet,...)

<i>Facteurs favorables :</i>	- Visites guidées, affirmation de parcours de vie « identitaire », retombées de l'image auprès des artistes (écrivains, musiciens)
<i>Facteurs limitant :</i>	- Difficultés à s'investir pour un renouvellement de l'exposition permanente, difficultés pour engager des opérations temporaires, problèmes de l'implication des associations de statuts différents et de la propriété des objets.

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune
<i>Maître d'œuvre :</i>	Commune + Ecomusée du Creusot
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune
<i>Coût et Partenaires :</i>	Commune (20%), département 71 (10%), région Bourgogne (20%), Europe (FEDER 50%), Etat (MCC, pour étude ethno).
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Commune
<i>Personnel :</i>	1 saisonnier (agent d'accueil), (commune)
<i>Collection : maintenance :</i>	Commune
<i>Expo temp. mont, maintenance :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	Parc
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	
<i>Recette annuelle :</i>	1800 €(Billetterie), 0€(autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	de juillet à septembre, + toute l'année sur RDV
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	1300 personnes (dont 1000 particuliers, 300 groupes et scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Commune
<i>Provenance des fonds :</i>	Création, travail préalable à partir d'enquêtes ethno (musée du Creusot), films.
<i>A l'initiative de :</i>	NC
<i>Documentat° sur place :</i>	Bibliothèques, archives, enregistrements vidéo, audio, CD Rom
<i>Assistance à la visite :</i>	Visite commentée, fiches techniques et pédagogiques.
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	Foire des Galvachers (1 <sup>er</sup> WE de décembre), conférences (2 à 4/an), recherches privées, éditions, ouvrages sur le thème des galvachers.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- Difficultés ressenties par tous les musées du réseau pour arriver à dégager une fréquentation à la hauteur des attendus, mais progression annuelle acceptable en devenir. - Création de bornes interactives pour 2004

»» 4 – LA MAISON VAUBAN

**Adresse :** 4, place Vauban 89630 Saint-Léger-Vauban | **Contact:** Les amis de la Maison Vauban (cf Maison Vauban)

<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un ancien atelier/demeure (150 m2), la Maison à thème créée en 1996, dans la ville de naissance de Vauban, maréchal de Louis XIV et ingénieur militaire.</li> <li>- Présentation des travaux réalisés par le personnage dans son contexte historique, « invitation à regarder avec lui le royaume de France et la société du XVIIe siècle ».</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création (montage du projet, soutien scientifique), Au fonctionnement et à la promotion actuelle (par des conseils et un appui technique, mais de façon ponctuelle).
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>  <i>Facteurs favorables :</i> <i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les deux emplois de la maison-vauban sont des emplois aidés par l'Etat qui seront difficile à maintenir. Le réseau des Maisons à thème n'est pas encore assez structuré pour être une force de proposition auprès des institutions.</li> <li>- NC</li> <li>- Les habitants des alentours ne se sont pas appropriés ce lieu qui reste trop méconnu de la population locale.</li> </ul>

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de St-Léger
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Commune de St-Léger, Région Bourgogne, Etat : ministère de la Défense, Europe (Leader).
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association (animation, accueil du public)
<i>Personnel :</i>	1 agent d'animation/accueil (emploi-jeune), 1/2 secrétaire comptable, 1 saisonnier (accueil), env. 5 bénévoles de l'association qui assurent quelques jours d'accueil par an.
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>	NC
<i>Exposition temporaire: montage :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	Parc du Morvan
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune de St-Léger
<i>Recette annuelle :</i>	7 451, 50 € (Billetterie) + 2 686 € (Ventes de produits : livres + cartes postales)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Avril-octobre : WE , Mai à septembre : Tous les jours , groupes : toutes l'année.
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	: 2 241 personnes (dont 1573 particuliers, 619 groupes, 49 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	NC
<i>Provenance des fonds :</i>	Création (muséo)
<i>A l'initiative de:</i>	Association les amis de la maison Vauban, qui a créé l'expo + fait les recherches historiques.
<i>Documentation sur place:</i>	Bibliothèque
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, visite commentée.
<b>Evénements ponctuels :</b>	
	Expositions temporaires : 2 à 3 par an sur des thèmes divers : histoire du village, peinture, ...
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	Un audit réalisé sur l'ensemble de l'écomusée permettra une réorganisation des relations entre les maisons à thème et le Parc. C'est une chose largement attendue pour la redynamisation des maisons.

## 5- LA MAISON DU SEIGLE

<b>Adresse :</b> Mairie- 21430 MENESSAIRE		<b>Contact :</b> Monsieur le Maire de Menessaire	
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'une agriculture et d'un savoir-faire morvandiau jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle : techniques de production et utilisation locale : pain, objets domestiques, couverture de chaume, etc.</li> <li>- Maison créée en 1989 dans une salle de la Mairie ;</li> </ul>		
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A la création</li> <li>- A la promotion actuelle (mise en réseau, dépliants).</li> </ul>		
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	- NC		
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC		
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC		
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Mairie de Menessaire		
<i>Maître d'œuvre :</i>	Mairie de Menessaire		
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Mairie de Menessaire		
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Mairie de Menessaire, Région Bourgogne		
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>	Mairie de Menessaire		
<i>Personnel :</i>	1 permanent (agent communal), bénévoles		
<i>Collectif maintenance, entretien :</i>	NC		
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC		
<i>Communication/publicité :</i>	NC		
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Mairie de Menessaire		
<i>Recette annuelle :</i>	500 € (Billetterie)	0 (autre)	
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	A l'année, et sur RV (groupes)		
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	200 personnes (dont 100 particuliers, 10 groupes)		
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>	Mairie de Menessaire		
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée, dons		
<i>A l'initiative de:</i>	Mr Vigreux Marcel, ancien maire de Menessaire		
<i>Documentation sur place:</i>	Aucune en dehors de l'exposition		
<i>Assistance à la visite :</i>	Fiches informatives, visite commentée		
<b>Evénements ponctuels :</b>			
	Fête du Seigle (juillet 2003)		
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
	NC		

## Parc naturel régional de Normandie-Maine

**Fiche d'identité**

Région : Basse-Normandie, Pays de la Loire  
 Départements : Manche, Mayenne, Orne, Sarthe  
 149 Communes, 17 villes-portes  
 235 000 Hectares  
 160 000 Habitants  
 Création du Parc : 23/10/1975  
 Révision Charte : 23/05/1996

<b>Nombre d'équipements recensés : 1</b>	<b>Contact Parc : Anne-Françoise SIROT-DEVINEAU</b> (Directeur -Adjoint, en charge des équipements du Parc)
1. La Maison de la Pomme et de la Poire »»	2. La Maison des Métiers (projet)
<b>Mise en réseau : Oui</b> : Réseau du Pays de la Baie [du Mt St Michel], sur territoire de la Manche mais en partie hors Parc + réseau du Comité Régional de Tourisme de Basse Normandie. Carte Pass : 6 musées : 1 entrée plein-tarif, les suivantes au tarif réduit). <b>Conventions : Non</b>	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<p>La promotion des savoir-faire, de l'artisanat et des produits locaux est assurée par le Parc, à travers les équipements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La Maison de la Pomme et de la Poire</u> : espace muséographique consacré à la filière cidricole, créé en 1985 dans un contexte de déprise agricole, de monoculture laitière. L'objectif était celui d'inciter à la diversification par la filière cidricole, de maintenir les paysages de vergers ; et de montrer au grand public les différents aspects de la production. Dans la révision de la charte (1996) la Maison de la Pomme et de la Poire est désignée pour être redéfinie dans ses objectifs et ses missions.</li> <li>• <u>La Maison des métiers</u> : ce n'est pas un équipement à proprement parler, mais une association fondée à l'initiative du Parc à laquelle il prête des locaux pour des expositions temporaires d'objets artisanaux et de produits du terroir. <u>Le comptoir du Parc</u> : espace d'information, de promotion et de vente des produits locaux et artisanaux situé à Alençon.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La Maison de la Pomme et de la Poire tient un rôle multiple au sein du territoire :</li> <li>➤ Montrer les outils anciens pour comprendre la production traditionnelle des produits cidricoles, souligner la place du verger dans le bocage normand et ses méthodes de culture, sauvegarder des variétés anciennes, rares ou menacées de fruits à cidre ou à poiré.</li> <li>➤ C'est également un pôle pour les producteurs (lieu de réunion, bureau de la technicienne du syndicat de producteurs), et qui propose des animations au grand public et aux scolaires.</li> <li>➤ Dernièrement un programme spécifique "replantation de poiriers" du Parc s'est implanté dans les locaux suite à la tempête.</li> <li>– Cependant, la relation au territoire est difficile à appréhender ; la prise de conscience d'un paysage particulier (la présence de vieux poiriers par exemple) ne s'est fait sentir qu'après la tempête pour la plupart des particuliers. Les producteurs qui ont une démarche productive ont beaucoup plus tôt compris</li> </ul>

	<p>l'enjeu du territoire. La présence d'un établissement sur ce thème n'intéresse pas ou peu les locaux qui pensent connaître ; par contre les visiteurs non normands associent cidre et Normandie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il reste encore difficile de considérer un paysage, des vieilles fermes, comme un patrimoine, qui est plutôt associé aux villes et aux monuments. Il ne semble pas y avoir un sentiment de valorisation du territoire, de fierté. De même le fait de produire des produits cidricoles ne semble pas constituer un "savoir-faire" pour les locaux.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de redéfinir le site pour les élus de se repositionner sur ces enjeux ; volonté de garder, promouvoir et améliorer cet équipement.</li> <li>- Le Parc garderait la gestion de l'équipement, donc l'initiative de la rénovation.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Points positifs</u> : beau site, tranquille, bâtiments de l'ancienne ferme intéressants, diverses thématiques peuvent y être abordées avec tous types de publics (scolaires, groupes tourisme, grand public...).</li> <li>- <u>Points négatifs</u> : faible fréquentation, image à revoir, scénographie vieillie, tributaire de la saison touristique, concurrence d'autres sites relativement proches sur la même thématique (notamment des producteurs).</li> <li>- La partie boutique est à double tranchant : rebutoire pour les locaux qui ne voudraient voir que le musée, attrayante pour les touristes qui délaissent un peu les aspects muséographiques.</li> <li>- <u>A l'avenir</u>, il faudrait : <ul style="list-style-type: none"> <li>- appuyer sur la spécificité du paysage, du territoire, afin de le voir au quotidien comme un lieu différent sinon exceptionnel par certains critères.</li> <li>- positionner la Maison de la Pomme et de la Poire comme un site pour les habitants et non seulement pour les touristes.</li> <li>- Rénover le musée, la scénographie pour le rendre plus attractif : axer ce travail sur des thématiques plus proches de nos préoccupations actuelles : biodiversité et environnement (le bocage), le terroir (AOC, produits fermiers), le goût et notamment apprendre à goûter (produits cidricoles).</li> </ul> </li> </ul>

<b>➔ 1- MAISON DE LA POMME ET DE LA POIRE</b>
CONTROLE PAR DMF

<b>Adresse :</b> La Logeraie – 50 720 BARENTON maison.pomme.et.poire@wanadoo.fr	<b>Contact :</b> Bérengère JEHAN, Chargée d'animation
--	---

<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison de la Pomme et de la Poire a pour mission de présenter la filière cidricole dans la région, de conserver des variétés de fruits à cidre, d'accueillir les publics (individuels, scolaires, professionnels ou amateurs), enfin de promouvoir les productions locales.</li> <li>- Elle a été aménagée en 1981 dans une ancienne ferme en torchis, pan de bois et pierre (époque supposée de construction 1850) et ouverte au public depuis 1983. L'aménagement des espaces extérieurs (Verger conservatoire) a été réalisé en 1991, avec l'appui de la chambre régionale d'agriculture et du Parc. En 1987, un bâtiment mitoyen a été construit.</li> <li>- En plus de l'espace réservé aux collections, la Maison de la Pomme et de la Poire accueille un point de vente, un lieu de réunion pour professionnels et des ateliers pédagogiques.</li> </ul>						
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A la création (sur sollicitation du député maire de Barenton de l'époque) ;</li> <li>- Au fonctionnement actuel (implication intégrale) ;</li> <li>- A la promotion actuelle (déléguée à la MPP mais sur financements Parc).</li> </ul>						
<b>Développement local :</b>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; padding: 5px;"><i>Impacts locaux :</i></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Impacts observés :</u> petite répercussion sur les équipements d'hôtellerie (restaurants notamment) ; achats de produits cidricoles auprès de producteurs locaux fermiers. Création d'emplois (mi-temps en saison) pour des personnes en difficulté : contrat avec l'association de réinsertion "Familles Rurales". Interventions d'artisans locaux pour entretien et fournitures.</li> <li>- <u>Impacts attendus :</u> fréquentation similaire aux "débutants" du site (+ de 8000 visiteurs/ an). Fort engouement pour les produits cidricoles fermiers. Sauvegarde des vergers de pommiers et poiriers dans la région.</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><i>Facteurs favorables :</i></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne promotion du Poiré Domfront (qui a récemment obtenu une AOC).</li> <li>- Intérêt des scolaires pour les journées " fabrication jus de pomme " couplées avec la découverte de nombreux aspects du terroir (bocage, production fruitière et cidricole, etc.).</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><i>Facteurs limitant :</i></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipement peu -ou mal- connu des habitants et touristes, même dans un périmètre proche, ce qui entraîne un faible relais auprès des potentiels visiteurs.</li> <li>- Manque de renouvellement de la scénographie ; conception des années 80 assez " sérieuse " et pas assez ludique et adaptée aux exigences actuelles (animations scolaires, etc.).</li> </ul> </td> </tr> </table>	<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Impacts observés :</u> petite répercussion sur les équipements d'hôtellerie (restaurants notamment) ; achats de produits cidricoles auprès de producteurs locaux fermiers. Création d'emplois (mi-temps en saison) pour des personnes en difficulté : contrat avec l'association de réinsertion "Familles Rurales". Interventions d'artisans locaux pour entretien et fournitures.</li> <li>- <u>Impacts attendus :</u> fréquentation similaire aux "débutants" du site (+ de 8000 visiteurs/ an). Fort engouement pour les produits cidricoles fermiers. Sauvegarde des vergers de pommiers et poiriers dans la région.</li> </ul>	<i>Facteurs favorables :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne promotion du Poiré Domfront (qui a récemment obtenu une AOC).</li> <li>- Intérêt des scolaires pour les journées " fabrication jus de pomme " couplées avec la découverte de nombreux aspects du terroir (bocage, production fruitière et cidricole, etc.).</li> </ul>	<i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipement peu -ou mal- connu des habitants et touristes, même dans un périmètre proche, ce qui entraîne un faible relais auprès des potentiels visiteurs.</li> <li>- Manque de renouvellement de la scénographie ; conception des années 80 assez " sérieuse " et pas assez ludique et adaptée aux exigences actuelles (animations scolaires, etc.).</li> </ul>
<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Impacts observés :</u> petite répercussion sur les équipements d'hôtellerie (restaurants notamment) ; achats de produits cidricoles auprès de producteurs locaux fermiers. Création d'emplois (mi-temps en saison) pour des personnes en difficulté : contrat avec l'association de réinsertion "Familles Rurales". Interventions d'artisans locaux pour entretien et fournitures.</li> <li>- <u>Impacts attendus :</u> fréquentation similaire aux "débutants" du site (+ de 8000 visiteurs/ an). Fort engouement pour les produits cidricoles fermiers. Sauvegarde des vergers de pommiers et poiriers dans la région.</li> </ul>						
<i>Facteurs favorables :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne promotion du Poiré Domfront (qui a récemment obtenu une AOC).</li> <li>- Intérêt des scolaires pour les journées " fabrication jus de pomme " couplées avec la découverte de nombreux aspects du terroir (bocage, production fruitière et cidricole, etc.).</li> </ul>						
<i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipement peu -ou mal- connu des habitants et touristes, même dans un périmètre proche, ce qui entraîne un faible relais auprès des potentiels visiteurs.</li> <li>- Manque de renouvellement de la scénographie ; conception des années 80 assez " sérieuse " et pas assez ludique et adaptée aux exigences actuelles (animations scolaires, etc.).</li> </ul>						

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune Barenton + Parc naturel régional de Normandie-Maine.
<i>Maître d'œuvre :</i>	Artisans locaux
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Parc naturel régional de Normandie-Maine.
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Commune, Parc, Etablissement public régional de Basse-Normandie (34%), secrétariat d'état à l'environnement (30%), syndicat mixte pour l'équipement touristique (département Manche) (11%), ministère de la Culture (11%).
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional de Normandie-Maine.
<i>Personnel :</i>	2 permanents : 1 agent territorial (accueil, entretien, comptabilité), 1CEJ (responsable, accueil, animation pérennisé par CDD 10 mois). En saison : 1 mi-temps (entretien des espaces verts).
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional de Normandie-Maine
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional de Normandie-Maine
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional de Normandie-Maine

<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc naturel régional de Normandie-Maine
<i>Recette annuelle :</i>	8 900 € (Billetterie) , 23 200€ (Produits cidricoles) . Budget intégré à celui du Parc.
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	En saison (1 <sup>er</sup> avril/1 <sup>er</sup> octobre), Hebdo(7 jours / 7)
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	2 836 personnes (dont : 1 560 particuliers, 734 groupes, 542 scolaires).
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Parc naturel régional de Normandie-Maine
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée, transfert depuis un autre équipement, dons
<i>A l'initiative de :</i>	Ex directrice du Parc naturel régional de Normandie-Maine.
<i>Documentation sur place :</i>	Bibliothèque (petit centre de doc°)
<i>Assistance à la visite :</i>	Bornes interactives (1 mais présentation générale du Parc, pas destinée spécifiquement à l'équipement), Vidéos.
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition Pomologique 1<sup>er</sup> week-end d'octobre</li> <li>- Animations pédagogiques : sur demande, en général de mars à juin et de septembre à novembre</li> <li>- Formations proposées par des organismes autres que Parc mais sur le site de la MPP (ex. chambre agriculture, INAO...); prêt de locaux mais pas vraiment organisation de formations par la MPP</li> <li>- Monographies ouvrage édité par le PARC 'Pommes et Poires fruits de pressoir'+50 recettes gourmandes' – ces ouvrages sont retirés de la vente car trop anciens</li> <li>- Autre : recherche ponctuelle à l'occasion d'une manifestation 'le sirop' sorte de confiture à base de pommes et de cidre, historique et zone de production</li> </ul>
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	La Maison de la Pomme et de la Poire a d'abord fonctionné sous statut associatif, subventionné par le Parc, puis elle en est devenue un équipement entièrement géré par ce dernier. L'objectif initial était que les producteurs de produits cidricoles soient partie prenante dans le fonctionnement de ce site qui leur était pour partie destiné.



## Parc naturel régional du Perche

### Fiche d'identité

Région : Basse-Normandie Centre  
 Départements : Orne, Eure-et-Loir  
 118 Communes  
 182 000 Hectares  
 74 000 Habitants  
 Création du Parc : 16/06/1998

**Nombre d'équipements recensés : 2**

**Contact Parc :** Muriel Cottraux, chargée de mission tourisme)  
 + Anne-marie Viala, responsable du pôle Valorisation des ressources

1. Maison du Parc »»
2. Ecomusée du Perche (convention de partenariat) »»

**Mise en réseau : OUI - Carte Pass' :** En projet pour 2003 (3 sites concernés : écomusée du Perche, Château St-Jean à Nogent-le-Rotrou, Maison du Parc).

**Conventions :** OUI : Convention de partenariat entre le syndicat mixte du Parc et l'association du musée départemental des ATP du Perche.

### Les équipements et le Parc :

- Maison du Parc au manoir de Courboyer (commune de Nocé) : programme en cours de mise en oeuvre (en lien avec l'extension des travaux effectués sur le manoir et sur le domaine).
- Convention de partenariat signée en 2000, entre le Parc et l'écomusée du Perche, (commune de Saint-Cyr-la-Rosière) : expositions, animations et visites guidées.
- Programme de travail avec d'autres équipements thématiques déjà installés sur le territoire et qui répondent à trois critères pour devenir maison thématique : site touristique, valorisation patrimoniale en lien avec l'identité Percheronne, promotion de la recherche scientifique. Ce programme se définit par un soutien au programme d'animation, au montage de projets culturels (vidéo), d'échange de promotion, etc...
- Sentiers de découverte du patrimoine, en projet à Courboyer

### La relation au territoire :

- La convention signée avec l'écomusée répond à la volonté du Parc de " s'appuyer durablement sans se substituer à elles, sur des structures organisées et autonomes, appelées maisons thématiques, capable de mettre en valeur un ou plusieurs aspects du patrimoine percheron, et capable de fédérer à cet effet d'autres partenaires sur une même thématique, au sein d'un réseau organisé, dans l'objectif de faciliter l'accès du public à la culture percheronne. "

### La répartition des rôles :

- Selon la convention de partenariat signée avec l'écomusée, ce dernier "allie démarche conservatoire et transmission des savoirs et savoir-faire, au travers notamment d'une participation des habitants. En outre, par la mise en place de prestations économiques touristiques et culturelles, il participe activement au développement local du Perche, (...) à ce titre il est en mesure de constituer une maison thématique du Parc. "
- Les équipements thématiques ont pour mission de valoriser le Patrimoine local, le Parc apporte un soutien dans les domaines scientifiques, touristique et de l'animation. Par ailleurs, comme pour sa collaboration avec l'écomusée, il entretient des relations institutionnelles et participe à l'échange d'informations.

### Bilans - projets - remarques :

**Ecomusée :**  
**points positifs :** un musée départemental (donc notoriété, assise politique, reconnaissance institutionnelle) ; une ancienneté par rapport au Parc (antériorité en termes de collecte et de transmission de savoir-faire, de pédagogie, d'accueil des publics)

points négatifs : insuffisance de moyens humains et problème de professionnalisation des interventions.

- **Maison du Parc** : en 2003, installation des services du Parc sur le site, ainsi que du point d'accueil touristique et du centre de ressources, et conception de l'espace boutique dégustation dont l'ouverture est prévue en 2004.

En 2003, poursuite également de l'ouverture du site (manoir + extérieurs) au public pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, comprenant accueil, animations touristiques et manifestations événementielles ; par ailleurs, engagement de travaux conséquents pour l'aménagement des 65 ha du domaine (sentiers, reconquête écologique et paysagère, installation d'animaux, supports d'interprétation...) selon un programme pluriannuel

## » 1- Ecomusée du Perche

<b>Adresse :</b> Hameau de Ste-Gauburge 61130 St-Cyr-la-Rosière ecomusee.du.perche@wanadoo.fr		<b>Contact :</b> Evelyne WANDER, directrice	
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecomusée ouvert en 1972 dans un bâtiment classé, avec pour but de conserver, contribuer à la recherche scientifique, accueillir du public, participer à un réseau de sites touristiques et culturels, proposer des stages, démonstrations.</li> <li>- Utilisation de l'espace extérieur pour un jardin et un verger</li> <li>- Utilisation partielle de l'espace intérieur pour : une librairie, un café, un lieu de production artisanale, des ateliers pédagogiques, un point de vente</li> </ul>		
<b>Implication du Parc :</b>	Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle		
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	- Information d'un public plus large, pédagogie proposée		
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC		
<i>Facteurs limitant :</i>	- Moyens d'animation limités		
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Département (Renouvellement muséographique, réfections des bâtiments, aménagement des espaces extérieurs, acquisition des collections)		
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC		
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Département de l'Orne		
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Département		
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>	association		
<i>Personnel :</i>	NC		
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	NC		
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC		
<i>Communication/publicité :</i>	NC		
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Parc : 18 000 €/ an pour le programme d'action		
<i>Recette annuelle :</i>	NC	€ (Billetterie)	NC € (librairie, produits locaux)
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	A l'année, Hebdo		
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	12 000 personnes		
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>	NC		
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée, Collection publique		
<i>A l'initiative de:</i>	Association des Amis du perche, qui a été à l'initiative de la création du musée		
<i>Documentation sur place:</i>	Bibliothèque, Photothèque, Cinémathèque, Archives, Réserves		
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, Visite commentée		
<b>Evènements ponctuels :</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et activités diverses sur les thèmes identitaires percherons et liés aux arts et traditions populaires (cheval percheron, pomme et cidre, savoir-faire artisanaux, plessage de haie, réhabilitation du bâti, rucher, four à pain, vannerie...)</li> <li>- Travaux universitaires</li> <li>- Monographies</li> </ul>		
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
	- Documentation : très mauvaises conditions de stockage (locaux pas adaptés)		

## » 2- MAISON DU PARC

**Adresse :** Manoir de Courboyer 61 340 Nocé      **Contact :** Directeur du Parc

**Présentation générale :**

- La maison du Parc est un projet ambitieux (Achat du manoir en 2000, date d'ouverture au public : avril 2000. Actuellement, en plus du développement du projet : les bâtiments sont en cours de réfection (réhabilitation du manoir (500 m<sup>2</sup>) et des dépendances (1200 m<sup>2</sup>), et aménagement des espaces extérieurs sur 65 ha). Le manoir deviendra à terme un site culturel majeur du territoire, ayant un rôle de vitrine et participant selon une logique de renvoi à la promotion des autres sites touristiques percheros.
- En plus de l'accueil du public, la maison du Parc a pour vocation de réunir un réseau de maisons thématiques, les services du Parc, un point d'accueil touristique, un centre de ressources une boutique/ dégustation de produits locaux.

**Implication du Parc :** A la création, au fonctionnement actuel, à la promotion actuelle, à son développement

**Développement local :**

*Impacts locaux :* - Travail avec les artistes, les producteurs fermiers, les établissements scolaires, embauches, information d'un public plus large, force de proposition auprès des institutions, appropriation du site par la population.

*Facteurs favorables :* - Un des rares manoirs du Perche ouvert au public ; un patrimoine bâti exceptionnel, la concentration sur 65 ha de toutes les composantes du patrimoine percheros (écologique, paysager, bâti, culturel), la gratuité sur une grande partie du site

*Facteurs limitant :* - l'ambition d'accueillir à terme 50 000 visiteurs induit des exigences de moyens importants (techniques et financiers)

**Investissement :**

*Maître d'ouvrage :* Parc naturel régional du Perche

*Maître d'œuvre :* Architecte et entreprises locales pour les bâtiments

*Propriétaire des locaux :* Parc naturel régional du Perche

*Coût, partenaires financiers :* Parc, Régions Centre et Basse-Normandie, Départements Orne et Eure-et-Loir, Etat, (ministère de l'Environnement + FNADT) Europe (programme FEDER)

**Fonctionnement :**

*Gestionnaire :* Parc naturel régional du Perche

*Personnel :* Équipe du Parc + vacataires en période de forte fréquentation

*Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :* NC

*Expo temporaire: montage :* Parc naturel régional du Perche

*Communication/publicité :* Parc naturel régional du Perche, CDT de l'Orne

*Coût annuel et Partenaires :* Parc, régions Centre et Basse-Normandie, départements Orne et Eure-et-Loir, Etat, (ministère de l'Environnement + FNADT) Europe (programme FEDER)

*Recette annuelle :* 0€ (Entrée gratuite) , 16 000 € (consommations, librairie) NB : en 2003, première année où l'accès au manoir est payant (gratuité pour les extérieurs, le point accueil et la boutique)

**Fréquentation :**

*Ouverture :* En saison, hebdo

*Nombre visiteurs ( 2002 ) :* 15 000 personnes

**Collection :**

*Propriétaire :* Parc naturel régional du Perche

*Provenance des fonds :* Création pour l'équipement

*A l'initiative de:* Parc naturel régional du Perche

*Documentation sur place:* Bibliothèque, photothèque, cinémathèque, archives, réserves, centre de ressources, station de mesures environnementales.

*Assistance à la visite :* En projet : une étude scénographique pour l'intérieur du manoir

**Evénements ponctuels :**

- Fête thématique : cheval, fête du Parc ; Animations pédagogiques, Conférences ; diaporamas, Formations : chantiers pour l'aménagement du domaine (BTS, insertion...)

**Commentaires / perspectives :**

- Assistance à la visite par multimédias, fiches informatives et publications prévues à terme
- Expositions temporaires, présentation de Documentaires filmographiques,

## Parc naturel régional du Périgord-Limousin

### Fiche d'identité

Région : Aquitaine, Limousin  
 Départements : Dordogne, Haute-Vienne  
 78 Communes  
 Hectares :  
 50 000 Habitants  
 Création du Parc : 09/03/1998

Nombre d'équipements recensés : 2 + projets

Contact Parc : Mathieu Cruège, Directeur adjoint

1. Sentier de découverte « d'Argentine » (La Rochebeaucourt)
2. Sentier de découverte « du Saut du Chalard » (Champs-Romain)

3. Projets de sentiers en cours

Mise en réseau : Non

Conventions : Non

<i>Les équipements et le Parc</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc est jeune et n'a pas encore eu à répondre à une offre importante dans le domaine de la valorisation patrimoniale. Il a pris néanmoins une position forte, visant à intervenir, non pas sur la création et la gestion d'équipements "lourds", mais par le soutien à la création d'équipements en extérieur, gratuits et ouverts à tous : les sentiers de découverte.</li> </ul>
<i>La relation au territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le siège administratif du Parc n'accueille pas de public, le but étant plutôt de renvoyer à la découverte "in situ" du territoire sur des lieux ouverts au public : musées et sites (déjà présents sur le territoire) et sentiers de randonnée aménagés de panneaux explicatifs.</li> <li>- Chaque projet de création d'équipement est envisagé dans une approche "collective" : l'intervention du Parc auprès de chaque commune pour collecter l'information (bibliographie, recherches menées par des érudits, souhaits de scénographie, ...) permet d'asseoir la réalisation au niveau de la légitimité locale. Pour l'ensemble de ces projets, il y a donc une forte concentration de moyens humains qui se traduit par un appui fortement "intellectuel" en plus de l'aspect simplement financier et technique.</li> </ul>
<i>Le rôle et les actions des acteurs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que le projet soit communal, ou initié par le Parc, il nécessite un soutien par le biais d'une série d'interventions réalisées en amont, pour qu'il soit viable et accepté par tous. C'est pour cette raison que le concours du Parc ne se limite pas simplement au montage financier du dossier, mais qu'il vise également à impulser, motiver, conseiller, apporter une assistance en matière de maîtrise d'ouvrage, "mettre en vie" par des moyens d'animation.</li> <li>- L'entretien des sites (chemins et panneaux) est géré par les communes</li> <li>- La promotion est collective et répond à l'ensemble des volontés.</li> </ul>
<i>Bilans - projets- remarques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Bilan</u> : même s'il n'est pas possible de connaître la fréquentation du public sur les sentiers, le bilan est positif et correspond à l'attente formulée par tous : habitants, élus et visiteurs.</li> <li>- <u>Projet</u> : mailler les lieux de découverte avec accès faciles et libres, et renvoyer le visiteur à d'autres sites par la création d'un réseau.</li> <li>- Faire prendre conscience sur le long terme de la responsabilité des communes en aval du projet (entretien des sentiers et panneaux, animation, ...).</li> </ul>

## Parc naturel régional du Pilat

<b>Fiche d'identité</b> Région : Rhône - Alpes Département : Loire et Rhône Communes : 47 Hectares : 70 000 Habitants : 48 000 Création du Parc : 17/05/1974 Révision Charte : 24/12/1991, février 2001.	
<b>Nombre d'équipements recensés : 3</b>	<b>Contact Parc :</b> Marie-Agnès Blanchard, chargé de mission culture + Jean-Paul Guérin, chargé de mission tourisme.
1. Maison du Parc 2. Maison du Châtelet 3. Maison de l'eau	
<b>Mise en réseau : NON</b> <b>Conventions : NON</b>	
<b>Les équipements et le Parc :</b>	Depuis sa création, le Parc naturel régional du Pilat s'est engagé dans trois projets d'équipements culturels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La maison du Parc</u> et son jardin aménagé, à Pelussat. Le Parc, propriétaire des locaux, a confié la gestion de l'équipement à la maison du tourisme du Pilat.</li> <li>• <u>La maison du Châtelet</u>, à Bourg-Argental, a été créée par le Parc en 1980 ; elle est aujourd'hui gérée par la commune.</li> <li>• <u>La maison de l'eau</u> (CPIE) créée en 1977 par le Parc est gérée par la commune. Elle n'accueille plus aujourd'hui d'expositions grand public.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installée à Pélussin, dans un moulin qui autrefois filait la soie, la <u>Maison du Parc</u> est le siège administratif du Parc naturel régional du Pilat. Elle abrite également la Maison du Tourisme, qui assure l'accueil et l'information du public et met à sa disposition une documentation gratuite et de nombreuses publications sur le Pilat. Elle permet aux visiteurs de découvrir le Pilat à travers des visites guidées et animées. Un diaporama interactif présente les richesses patrimoniales du territoire ; l'espace muséographique propose aux enfants une découverte ludique de la faune et la flore et les spécificités architecturales, économiques et environnementales du Pilat.</li> <li>- Le <u>jardin de la Maison du Parc</u> permet aux visiteurs d'observer l'évolution naturelle des prairies et d'un milieu humide, les traces du passé liées à l'eau.</li> <li>- Dans le même esprit que la maison du Parc, La <u>maison du Châtelet</u>, couplé avec l'office du tourisme de Bourg-Argental, présente dans un bâtiment historique du XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, le patrimoine de la vallée de la Déôme : milieux naturels, histoire industrielle et savoir-faire.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En dehors de l'information touristique concernant la maison du Parc et la maison du Châtelet, le Parc n'assure plus aujourd'hui de soutien aux équipements d'interprétation du patrimoine. Ce sont les communes ou les associations locales qui en ont l'entière gestion.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipements ont acquis une certaine indépendance et assurent un relais suffisant auprès du public.</li> <li>- Depuis plusieurs années, le Parc s'est d'avantage engagé dans le domaine du développement d'actions culturelles, à travers des programmes valorisant le territoire "in situ", par exemple au moyen d'une programmation culturelle estivale (musique, théâtre itinérant, ...), ou du développement d'échanges culturels et de partenariats extérieurs.</li> </ul>

## Parc naturel régional du Queyras

### Fiche d'identité

Région : Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
 Département : Hautes-Alpes  
 11 Communes  
 60 000 Hectares  
 2 500 Habitants  
 Création du Parc : 31/01/1977  
 Révision Charte : 14/04/1997

<b>Nombre d'équipements recensés</b> : 6 + Projet	<b>Contact Parc</b> : Rodrigue Duarte, chargé de mission communication
1. Maison de la Nature 2. Musée du Soum 3. Espace géologique du Château de Villevieille	4. Le Moulin d'Arvieux 5. <i>Maison du Parc (en projet)</i> 6. Circuits de découverte (= 2)
<b>Mise en réseau</b> : Non <b>Conventions</b> : Non	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<p>Le Parc naturel régional gère cinq équipements d'interprétation du patrimoine :</p> <p>7. La <u>maison de la Nature</u> (Ristolas) : ouverte en 2002, elle prédispose la réserve naturelle et propose de visiter des thématiques sur la faune, la flore et la géologie du Queyras. Le bâtiment appartient à la commune, le Parc gère la maison et y emploie des saisonniers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <u>musée du Soum</u> (Saint-Véran) est une ferme agricole traditionnelle datée de 1640, qui accueille une collection de mobilier traditionnel. Le musée a été acheté en 1999 par le Parc qui s'occupe des frais de gestion courants. Le poste d'accueil et d'animation est assuré par délégation à une association.</li> <li>• <u>L'espace géologique</u> du château de Ville-Vieille est ouvert en période estivale : des stagiaires et/ou des agents du parc en assure la visite.</li> <li>• <u>L'ancien moulin à eau</u> d'Arvieux a été restauré grâce au Parc. Il permet d'expliquer "in situ" l'utilisation de l'eau comme force motrice. Un emploi saisonnier permet d'ouvrir le site en période estivale. Le reste de l'année le moulin accueille de nombreux scolaires.</li> <li>• La future <u>maison du Parc</u> accueillera, en plus des bureaux administratifs, d'une bibliothèque et de relais multimédias, un important espace pédagogique et d'information sur le Parc,</li> <li>• Deux <u>circuits</u> permettent de découvrir le patrimoine bâti : le "circuit des pierres écrites" dans le village d'Abriès ; et le "circuit des paysages et maisons du Queyras" permettent de se familiariser avec l'architecture traditionnelle.</li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<p>Depuis plusieurs années, le Parc cherche à mieux faire connaître le patrimoine de son territoire dans sa diversité ; ainsi les patrimoines naturel et culturel sont bien représentés à travers des équipements conçus, animés et gérés par le Parc.</p> <p>L'équipement à ce jour le plus représentatif de l'articulation entre patrimoine et action culturelle est sans nul doute représenté par le Musée du Soum, qui totalise environ autant d'entrées que le musée départemental de Gap et accueille des animations, comme les séances "ciné-Parc".</p> <p>Les animations envers les scolaires permettent de répondre à une forte demande des habitants.</p>
<b>La répartition des rôles :</b>	<p>La volonté de créer les équipements part toujours de la volonté de faire découvrir le patrimoine local et ses savoir-faire locaux. L'ensemble les projets sont initiés par le Parc.</p> <p>Les associations apportent également un soutien, notamment par l'animation.</p>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<p>Maison du Parc.</p>

## Parc naturel régional de Scarpe-Escout

### Fiche d'identité

Région : Nord Pas Calais  
 Département : Nord  
 Communes : 48  
 Hectares : 45 000  
 Habitants : 162 000  
 Création du Parc : 13/09/1968  
 Révision Charte : 17/04/1998

<b>Nombre d'équipements recensés</b> : 4 + 2 (projets).	<b>Contact Parc</b> : Dominique Bruggeman, gestion des Equipements
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maison de la forêt</li> <li>2. Centre d'Amaury</li> <li>3. Maison du Terril</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Musée de l'abbaye (exposition)</li> <li>5. <i>Maison de la Tourbière (projet)</i></li> <li>6. <i>Maison de la Flêchette (projet)</i></li> </ol>
<b>Mise en réseau</b> : NON <b>Conventions</b> : Oui, entre ADEPSE (Parc) et le Syndicat Mixte du Parc.	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc gère en direct quatre équipements, dont deux à vocation patrimoniale, à travers "l'Association pour le développement des équipements du parc naturel régional du Scarpe-Escout" : ADEPSE             <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <u>Maison de la Forêt</u>, (Raismes-Sabatier), ouverte en 1993, et dans laquelle il y a régulièrement des interventions d'artistes (photo, dessin, ...)</li> <li>• Le <u>Centre d'Amaury</u> (CPIE), accueille depuis 1982 des scolaires, mais est aussi le siège administratif de l'ADEPSE.</li> <li>• <i>Le Camping du Mont des Bruyères, quatre étoiles, ouvert en 1980.</i></li> <li>• <i>Le Gîte du Luron (Gîte Panda), ouvert au public en 1982.</i></li> </ul> </li> <li>- Le Parc s'est également investi dans des projets de nouveaux équipements, mais en apportant uniquement un soutien au niveau du montage du dossier et du suivi technique et/ou muséographique. Les communes sont toutes gestionnaires.             <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <u>Maison du terril</u> : réalise environ 7 000 entrées annuelles dont une majorité de groupes scolaires et centres de loisirs.</li> <li>• La <u>Maison de la Tourbière</u> : projet en cours pour lequel le Parc s'est beaucoup investi (étude préalable, soutien technique, montage du dossier, ...). Le Parc est très attaché à la thématique depuis plusieurs années, mais difficultés actuelles de poursuite du programme, liées à des décisions de municipales.</li> <li>• La <u>Maison de la Flêchette</u> : dossiers qui n'a pas vu le jour, à la suite de difficultés de fonctionnement émises par la commune.</li> <li>• Le <u>Musée de l'abbaye</u> (Marchiennes) : réalisation d'une exposition de préfiguration muséographique, sur le thème des abbayes. Cette exposition est aujourd'hui itinérante sur l'ensemble des communes du Parc.</li> </ul> </li> </ul>
-------------------------------------	--



<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vitrites du territoire, les équipements du Parc participent à son attractivité. Ils constituent des relais essentiels pour témoigner et afficher les messages et les préoccupations fortes défendues par le Parc en matière de gestion des milieux naturels et des paysages.</li> <li>- Les équipements du Parc participent, et impulsent de manière non négligeable, au développement économique durable, à la création d'emploi et à l'insertion des personnes en difficulté sociale.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afin de réaliser des économies d'échelle et de mieux s'assurer du respect des vocations définies pour chacun de ses équipements, le Syndicat Mixte du Parc a souhaité la création d'une association qui en coordonne la gestion et l'animation. Cette association (ADEPSE) est dirigée par un technicien du Parc et comprend un collège de membres de droit qui sont des élus mandatés par le Parc.</li> <li>- Le Parc assume le gros investissement et les charges de propriétaire. Il participe également à hauteur de 20 % du budget annuel de fonctionnement de l'association, participation qui se justifie par les choix politiques effectués, tant en termes d'architecture que de caractère social des équipements concernés. Le solde (80 %) est directement couvert par l'activité des équipements</li> <li>- Des dépliants communs sont conçus d'après la ligne graphique du Parc, et diffusés au sein du réseau.</li> <li>- 20 personnes sont aujourd'hui salariées de l'association.</li> </ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le schéma de fonctionnement par l'ADEPSE est perçu positivement par le Parc. On lui reconnaît une gestion de financement correcte et une efficacité dans la conception et la réalisation des projets (animation, pédagogie...). D'autre part les demandes et besoins exprimés par l'association sont pris en compte par le Parc (pour des travaux par exemple). L'information circule régulièrement et d'une manière transparente entre les deux structures.</li> </ul>

## Parc naturel régional du Vercors

### Fiche d'identité

Région : Région Rhône-Alpes  
 Départements : Isère 38 et Drôme 26  
 68 communes  
 186 000 hectares  
 35 000 habitants  
 Création du Parc : octobre 1970  
 Révision de la charte : octobre 1996

<b>Nombre d'équipements recensés : 9</b>	Contact Parc : Armelle Bouquet, chargé de mission culture et patrimoine + Eliane Robin-Meytras, directrice de la Maison des quatre Montagnes
1. Relais info du Parc (2 + projets) 2. Points informations du Parc	3. Musée de Rochechinard, 4. Musée de la Préhistoire, 5. Mémorial de la Résistance 6. Musée de l'Eau
<b>Mise en réseau : Conventions :</b>	

<b>Les équipements et le Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les années 1970, le Parc du Vercors a développé une politique d'accueil et d'animation sur son territoire basée sur un réseau de Maisons de Parc mises en place sur chacun de ses secteurs géographiques. Souvent propriété du Parc, ces Maisons étaient gérées par des Associations locales subventionnées par le Parc.</li> <li>- Après une vingtaine d'années, force était de constater que ce réseau de Maisons du Parc ne fonctionnait plus de façon efficace et n'assumait plus une véritable mission d'accueil et d'information des publics habitant et fréquentant le territoire.</li> <li>- Lors de la révision de la charte se sont tenus de nombreux séminaires d'où est ressorti une idée directrice : la nécessité de penser l'accueil du public sur son territoire en 3 axes complémentaires :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les relais d'informations, implantés sur des structures existantes</li> <li>• Les points infos dans les OT, les CDT</li> <li>• Les ambassadeurs, habitants du territoire</li> </ul> </li> </ul>
<b>La relation au territoire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc du Vercors a toujours eu une préoccupation d'appropriation et de transmission du patrimoine. La création de maisons du Parc à thème spécifique : Maison de la Flore, Maison de la Spéléologie et Maison du Bois qui n'existent plus aujourd'hui, Musée de Rochechinard, <u>Musée de la Préhistoire de Vassieux-en-Vercors</u>, <u>Mémorial de la Résistance</u>, <u>Maison de l'Eau</u> qui sont toujours actifs, répond à cette préoccupation et marque une politique visant à pérenniser le patrimoine vercoisien.</li> <li>- <u>Les Relais d'information du Parc</u> représentent des têtes de réseau dans lesquelles la "porte d'entrée" est le Parc. Ils présentent de manière générale le territoire du Parc, le secteur géographique d'implantation ainsi qu'une thématique forte liée aux patrimoines, aux activités et aux hommes du Parc.</li> <li>- <u>Les Point Info Parc</u> est un dispositif plus léger que les relais, mais reprenant en partie les mêmes types d'équipements. Localisés dans les principaux Offices du Tourisme du territoire ou autres lieux dans les Villes-Portes du Parc, ils reposent également sur une convention avec la structure d'accueil concernant la mise à disposition des équipements et leur entretien, et sont soumis à l'adhésion à une charte de qualité "Accueil Parc".</li> <li>- Le niveau des <u>Ambassadeurs</u> fait appel à des personnes ressources volontaires, individuelles, professionnelles et bénévoles ; habitant une commune du Parc qui ont une mission ou vocation d'accueil et d'information</li> </ul>

	sur le territoire du PNRV (commerçants, accompagnateurs en montagne, gérants de refuge ou de gîtes, responsables associatif...).
<b>La répartition des rôles :</b>	— Pour les deux premiers niveaux de ce maillage, les principes suivants ont été retenus : une maîtrise d'ouvrage Parc pour les équipements d'information, une convention de fonctionnement et de gestion entre le Parc et les partenaires locaux (communes, E.P.C.I., O.T.S.I., associations...) précisant les engagements respectifs, des équipements "sobres" n'engageant pas des coûts d'entretien et de maintenance trop élevés, une formation spécifique "Parc" pour les personnels assurant l'accueil.
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	— L'Animation du Réseau d'accueil du Public constitue un point clé dans ce dispositif. Il s'agit de sensibiliser et de former les différents opérateurs et prestataires touristiques à l'utilisation d'un langage d'accueil unifié et de niveau professionnel, et de permettre l'amélioration et la "professionnalisation" de l'accueil et de la communication entre l'institution "PNRV" et ses habitants en s'appuyant sur les différentes structures d'accueil existantes ou à créer sur le territoire - Relais, points infos, ambassadeurs.

## 1 - LA MAISON DES QUATRE-MONTAGNES

<b>Adresse :</b> 38 880 AUTRANS		<b>Contact :</b> Eliane Robin-Meytras
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point relais du Parc, centre d'information et d'exposition.</li> <li>- Date ouverture au public : 1987</li> <li>- Locaux partagés (entrée commune) avec l'office de tourisme</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création (mission déléguée), au fonctionnement actuel (mais la subvention de fonctionnement n'a pas augmenté depuis la création de l'association, ce qui est dérisoire aujourd'hui).	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- 3 postes. Seul relais d'information du Parc sur le territoire depuis 15 ans   Soutien la dynamique locale.	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Accueil du public	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Prise en charge du fonctionnement par la commune d'accueil et du Parc. Manque de motivation sur les enjeux pourtant réels.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Association Maison des quatre montagnes	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional du Vercors	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Communes d'Autrans	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Communes d'Autrans, communauté de communes, Parc, Région, Département	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association Maison des quatre montagnes	
<i>Personnel :</i>	1 CDI, 1 CEJ, 1 CEC	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	NC	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association Maison des quatre montagnes	
<i>Communication/publicité :</i>	Association Maison des quatre montagnes	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Communes d'Autrans, communauté de communes, Parc, Région, Département, Europe	
<i>Recette annuelle :</i>	0 € (Billetterie : entrée gratuite), 15 000 € (Vente de produits, livres, visites guidées)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	A l'année + dimanche en saison	
<i>Nombre visiteurs ( 2001) :</i>	20 000 personnes (4 000 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	NC	
<i>Provenance des fonds :</i>	Particuliers	
<i>A l'initiative de :</i>	Association Maison des quatre montagnes	
<i>Documentation sur place :</i>	Bibliothèque, photothèque, cinématèque, vidéothèque, réserves	
<i>Assistance à la visite :</i>	Bornes interactives, vidéos, internet/CD-ROM, fiches, visite commentée	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fêtes thématiques avec les associations locales, expositions temporaires 3/an, animations pédagogiques, sorties (patrimoine) sur le terrain</li> <li>- Formations : accueil du public, connaissance du territoire, multi-média, communication, ...</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- Le fonctionnement est à redéfinir	

## Parc naturel régional du Verdon

<b>Fiche d'identité</b> Région : Provence-Alpes-Côte-d'Azur Départements : Alpes-de-Haute-Provence, Var 44 Communes 180 000 Hectares 22 000 Habitants Création du Parc : 03/03/1997	
<b>Nombre d'équipements recensés</b> : pass' musée (=10) + 5 sentiers/ routes	<b>Contact Parc</b> : Suzanne Gioanni, chargé de mission tourisme, culture et patrimoine
1. 10 équipements muséographiques faisant du "Pass' musée" : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ dont le Musée de la Préhistoire »»</li> <li>➤ dont le Musée des Faïences »»</li> <li>➤ dont le Musée Lapidaire »»</li> <li>➤ dont le Musée Simon Segal »»</li> </ul> 2. Sentier de découverte "le chemin de l'eau" 3. Sentier découverte de Blioux 4. Sentier de découverte de Châteauneuf les Moustiers	5. Route : Itinéraire " sur les chemins du patrimoine " sur le petit patrimoine 6. Route : circuit du gypse entre Riez et St Jurs.
<b>Mise en réseau</b> : Oui : « Les chemins du Patrimoine » ; « Pass' musée ». <b>Conventions</b> : Non sauf pour le Pass' : un règlement de fonctionnement travaillé avec tous les musées, validé par les conservateurs départementaux. Adhésion officielle des musées sur la base d'un dossier.	
<b>Les équipements et le Parc</b> :	Les actions du Parc menée depuis 1997 pour la valorisation du patrimoine dans le Parc du Verdon sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La création des "<u>Chemins du Patrimoine</u>" : réseau des musées et maisons thématiques du territoire (17 structures). Un " pass' musée " permet de visiter ces lieux (10) à un tarif préférentiel.</li> <li>- La création ou l'appui à la création de plusieurs <u>sentiers de découverte</u> autour de l'eau (sources, fontaines, lavoirs et moulin), de la nature ou du patrimoine culturel.</li> </ul>
<b>La relation au territoire</b> :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le " Pass'musée " permet de faire connaître à un large public l'ensemble des équipements culturels du territoire, et de présenter ce dernier dans sa diversité. Cela permet également de regrouper des équipements connus au niveau national (Musée de la Préhistoire, musée de la Faïence) à des sites " de proximité ", et de favoriser ainsi l'échange de compétences, d'expériences et de savoir-faire.</li> <li>- Les itinéraires (routes et sentiers) permettent de mieux connaître (phase de recherche préalable imposée), et valoriser les patrimoines naturels et culturels en direction des visiteurs mais aussi des habitants et élus locaux (sensibilisation). Ils favorisent aussi la promotion d'une " autre image " du Verdon, en diversifiant l'offre touristique.</li> </ul>
<b>La répartition des rôles</b> :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque équipement (musées, maisons thématiques, patrimoine architectural, ...) fonctionne de manière indépendante. Seul le Parc assure leur mise en réseau. Cela a permis d'engager de nouvelles actions communes, notamment envers le public scolaire.</li> <li>- Par ailleurs, de nombreux acteurs associatifs se retrouvent et animent une commission culture très active au sein du Conseil des associations du Parc (c'est là, par exemple qu'est née l'idée du pass'). Ils sont systématiquement associés et participent à la définition des projets.</li> <li>- Lors de nouveaux projets ou lors d'une réhabilitation en vue de la création d'équipements, le Parc apporte un appui technique au niveau de la restauration du bâtiment. Dans tous les cas, la commune reste toujours le maître d'ouvrage.</li> </ul>

<b>Bilans - projets – remarques :</b>	<p>Le bilan est positif car ces différentes actions permettent à la fois de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• promouvoir une offre plus axée sur la découverte (ce qui fait beaucoup défaut dans le Verdon),</li><li>• faire évoluer la fréquentation du Verdon : une clientèle plus de séjour, que l'on peut cibler aussi bien hors saison, meilleurs échanges entre population locale et visiteurs, etc...</li><li>• mettre en réseau les acteurs : développer le travail en commun, meilleure connaissance à l'intérieur du territoire, faire circuler les visiteurs...</li><li>• affirmer la communication sur l'identité culturelle du Verdon.</li></ul>

## ➤ 1 - MUSEE DE PREHISTOIRE DES GORGES DU VERDON

<b>Adresse :</b> Route de Montmeyan 04500 Quinson		<b>Contact :</b> Jean Gagnepain - Directeur	
<b>Présentation générale :</b>	Le musée appartient au Conseil Général 04 et a ouvert ses portes le 21 avril 2001. Il a pour but de conserver le patrimoine archéologique de la Haute-Provence, de participer aux recherches archéologiques et de restituer le résultat de ces recherches aux publics.		
<b>Implication du Parc :</b>	Le Parc du Verdon et le musée sont nés à peu près en même temps et ont toujours avancé conjointement. Les 2 structures sont présentes aux manifestations organisées par l'autre et une convention cadre lie les 2 structures. La musée est l'organisme ressource pour le parc dans le domaine de l'archéologie et la préhistoire et les opérations de fouilles et de valorisation de certains patrimoines sont réalisées conjointement. Le musée a hébergé et assuré le soutien logistique pendant un an et demi au chargé de mission archéologie du parc. Le directeur du musée est membre du comité scientifique du parc.		
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>	Le musée a recruté du personnel dans le territoire du parc et génère une activité touristique et économique importante dans le territoire. Il fournit une offre dans le domaine de la culture scientifique qui se structure sous la forme d'un Pass Musée organisé par le parc. Il a permis également de modifier le type de clientèle fréquentant le Verdon en attirant des visiteurs plus sensibles à la culture.		
<i>Facteurs favorables :</i>	Accueil de très nombreux scolaires et autres groupes de touristes, qui favorise naturellement l'artisanat et l'activité économique liée à l'accueil de visiteurs.		
<i>Facteurs limitant :</i>	Actuellement, les facteurs limitant sont une capacité d'accueil et d'hébergement insuffisante (et parfois une qualité d'accueil déficiente) et une lacune dans la signalisation routière du musée, sur la rive varoise du parc.		

<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Conseil Général des Alpes de Haute-Provence		
<i>Maître d'œuvre :</i>	Norman Foster and Partners		
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Conseil Général des Alpes de Haute-Provence		
<i>Coût et Partenaires financiers :</i>	51 MF HT – Etat (Ministère de la Culture) : 40% ; Autofinancement : 30% ; Région PACA : 20% ; Europe : 10%		
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>	Conseil Général des Alpes de Haute-Provence (Régie directe)		
<i>Personnel :</i>	22 permanents et 4 saisonniers pour l'accueil. Le personnel est réparti entre différents pôles d'activités : Direction – Administration Générale – Conservation – Animation – Technique – Nouvelles Technologies – Promotion Marketing		
<i>Collection : maintenance et entretien :</i>	Une attachée de Conservation du Patrimoine – Maintenance et entretien interne ou liée à la Sous-Direction à l'Architecture et aux Bâtiments du CG		
<i>Exposition temporaire montage et maintenance :</i>	Variable dans ses thèmes et dans ses durées. Soit conçues en interne, soit empruntées à d'autres musées. Le montage et la maintenance sont internes.		
<i>Communication/publicité :</i>	Achat d'espaces, attachée de presse, dépliant, affichages, politique événementielle ...		
<i>Coût annuel, Partenaires :</i>	915 000 €		
<i>Recette annuelle :</i>	610 000 € (Billetterie)	305 000	€ (autre)
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>	A l'année		
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	106 000 personnes (dont 66 000 particuliers, 20 000 groupes, 20 000 scolaires)		
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>	Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon		
<i>Provenance des fonds :</i>	Scientifiques, communes et quelques particuliers		
<i>A l'initiative de :</i>	Professeur Henry de Lumey		
<i>Documentat° sur place :</i>	Bibliothèque, archives et photothèque		
<i>Assistance à la visite :</i>	Audioguidage multilingue, visites guidées sur rés. pour les groupes, bornes interactives, vidéos		
<b>Evénements ponctuels :</b>			
	Journées de la préhistoire vers le 20 juillet chaque année ; science en fête, journées du patrimoine, printemps des musées, visites guidées d'une grotte préhistorique, animations dans un village préhistorique reconstitué, visites guidées du musée, conférences, expo.temporaires.		
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
	Renouvellement régulier du circuit muséographique, expositions temporaires, développement des espaces extérieurs (jardins, archéosite, sentiers).		

## Techniques artisanales et industrielles

## » 2 - MUSEE DES FAÏENCES

<b>Adresse :</b> 04 860 Moustiers-Sainte-Marie		<b>Contact :</b> Bernadette de Resseguier
<b>Présentation générale :</b>	- Musée créée en 1929. Il réuni et présente environ 350 faïences de la fin du XVIIe siècle à nos jours.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Depuis 2002, implication par le Pass' Musée. - Le Parc s'implique dans le projet de déménagement et d'agrandissement du musée.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Embauches futures, travail avec les artistes.	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Reconnaissance internationale	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Manque de motivation des habitants	

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de Moustiers-Sainte-Marie
<i>Maître d'œuvre :</i>	(En cours)
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Moustiers-Sainte-Marie
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	(En cours)
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Commune de Moustiers-Sainte-Marie
<i>Personnel :</i>	1 attaché de conservation - 2 gardiens 1/2 temps dont 1 saisonnier
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Actuellement, 350 pièces
<i>Expo temporaire: montage :</i>	—
<i>Communication/publicité :</i>	—
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	30 000€ (commune)
<i>Recette annuelle :</i>	15 000€ (Billetterie), NC € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	1 <sup>er</sup> avril -1 <sup>er</sup> novembre + WE et vacances scolaires
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	11 956 personnes (dont : 8 545 particuliers et 1 195 groupes)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Commune de Moustiers-Sainte-Marie
<i>Provenance des fonds :</i>	Dons et achats
<i>A l'initiative de:</i>	Académie de Moustiers. Les Amis du Musée, municipalité
<i>Documentation sur place:</i>	Photothèque, bibliothèque
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, fiches, visites commentées sur demande
<b>Evénements ponctuels :</b>	
—	
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
- Projet de création d'un nouveau musée.	

## Archéologie

## » 3 - MUSEE LAPIDAIRE

<b>Adresse :</b> Avenue Frédéric Mistral, 04 500 Riez	<b>Contact :</b> Bureau du Tourisme de Riez
---	---



<b>Présentation générale :</b>	- Musée lapidaire installé depuis 1929 dans un baptistère du Ve siècle, témoin de l'architecture chrétienne provençale.
<b>Implication du Parc :</b>	- Afin de faire découvrir d'autres richesses du Verdon aux touristes, le Parc a créé depuis 2002 un "Pass' Musée" ; le musée lapidaire y adhère.
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	- Un CEJ a été créé par la municipalité de Riez, afin de proposer des visites guidées du musée. - Une attachée de conservation est embauchée en mai 2003 pour s'occuper de la collection du musée et des visites.
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Mairie de Riez
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	NC
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Mairie de Riez
<i>Personnel :</i>	1 CEJ, 1 attaché de conservation
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Mairie de Riez
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	NC
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle (2002) :</i>	1 158€ (Billetterie), 0€ (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Toute l'année, à la demande
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	673 personnes (dont : 314 particuliers et 7 groupes, d'env. 50 personnes)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Mairie de Riez
<i>Provenance des fonds :</i>	NC
<i>A l'initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	Inventaire de certaines pièces archéologiques
<i>Assistance à la visite :</i>	Visites guidées
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	- NC
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- L'attachée de conservation va s'occuper de la collection du musée. Cette collection partira ensuite certainement dans un Hôtel particulier du XVIe siècle : "l'Hôtel de Mozan", le futur "Musée lapidaire et de la Gypserie".

**Arts plastiques**

»» 4 - MUSEE SIMON SEGAL

<b>Adresse :</b> Avenue Albert 1 <sup>er</sup> . 83 630 Aups		<b>Contact :</b> Mairie de Aups
<b>Présentation générale :</b>	- Musée municipal installé dans l'ancienne chapelle des Ursulines construite par le Duc de Blancas en 1629. - Le musée présente une collection d'œuvres de peintres de l'Ecole de Toulon, de Paris et de Bourges : gouaches, aquarelles et dessins, constituée par la donation d'un collectionneur.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Pass' musée	

<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	= NC
<i>Facteurs favorables :</i>	= NC
<i>Facteurs limitant :</i>	= NC
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune d'Aups
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune d'Aups
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Commune d'Aups
<i>Personnel :</i>	Emplois saisonniers
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Commune d'Aups
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Commune d'Aups
<i>Communication/publicité :</i>	Commune d'Aups
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	NC € (Billetterie), € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Du 15 juin au 15 septembre
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	577 personnes
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Commune d'Aups
<i>Provenance des fonds :</i>	NC
<i>A l'initiative de:</i>	NC
<i>Documentation sur place:</i>	NC
<i>Assistance à la visite :</i>	NC
<b>Evénements ponctuels :</b>	
	= Expositions temporaires en juillet et août (sculptures, peintures, ...)
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	= Projet de rénovation du musée

## Parc naturel régional du Vexin Français

### Fiche d'identité

Région : Île-de-France  
 Départements : Val d'Oise, Yvelines  
 94 Communes  
 65 500 Hectares  
 79 000 Habitants  
 Création du Parc : 09/05/1995

<b>Nombre d'équipements recensés</b> : 3 + 4 projets	<b>Contact Parc</b> : Catherine Russac, chargée de mission patrimoine et culture
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Musée du Vexin Français »»</li> <li>2. Maison du Pain »»</li> <li>3. Maison de la Moisson »»</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. <i>Maison de la Meunerie (en cours de réalisation sous maîtrise d'ouvrage Parc)</i></li> <li>5. <i>Maison de la Nature (en cours de réalisation sous maîtrise d'ouvrage Parc)</i></li> <li>6. <i>Maison de la Pomme et des fruits oubliés (projet)</i></li> <li>7. <i>Maisonnettes de Lili et Nadia boulanger (projet)</i></li> </ol>
<p><b>Mise en réseau</b> : Oui « l'écomusée du Vexin Français ». Pass écomusée (accès aux trois maisons à un tarif préférentiel).</p> <p><b>Conventions</b> : oui : entre le Parc et chaque équipement : Convention d'aménagement et de gestion.</p>	

<p><b>Les équipements et le Parc :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc s'est investi dans différents projets d'équipements en tant que maître d'ouvrage (gros œuvre), en tant que maître d'œuvre (muséographie), ou simplement comme conseiller technique.</li> <li>- Dans la plupart des cas, les projets émanent d'associations ou de communes, qui viennent demander l'appui du Parc. Après études de faisabilité, des conventions sont signées avec les communes et les associations, convenant des modalités d'aménagement des équipements. Dans quasiment tous les cas, les communes gèrent entièrement leur équipement et le font fonctionner. En dehors des démarches initiales, le Parc investit de manière ponctuelle, par exemple pour la conservation des collections ou pour l'achat de matériel audiovisuel.</li> <li>- La mise en réseau des équipements, dont le nombre ne cesse de croître, a révélé la nécessité de créer une maison centre, le « Musée du Vexin Français », entièrement conçue par le Parc et gérée par ce dernier, afin de contribuer au développement culturel de son territoire et d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public. La mise en réseau des trois premiers équipements a permis d'ores et déjà d'établir une harmonisation commune des tarifs, des jours et horaires d'ouvertures, et l'établissement d'une carte « Pass ». En outre, le Parc a pris en charge la communication/publicité des équipements du réseau : édition de plaquettes d'information touristique, papier à en-tête commun, dossier de presse et stand collectif, lors de la fête du Parc par exemple.</li> </ul>
<p><b>La relation au territoire :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les équipements, la relation au territoire s'exprime à travers trois grandes missions : la conservation de la mémoire, la valorisation du territoire et du patrimoine, la contribution au développement local :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémoire des gestes, des savoir-faire, des traditions (Musée de la Moisson,</li> </ul> </li> </ul>

	<p>maison de la meunerie, et maison de la pomme).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des techniques anciennes (Musée de la Moisson, maison de la meunerie, et maison de la pomme).</li> <li>• Connaissance des catégories de travailleurs (agriculteurs d'hier et d'aujourd'hui au musée de la moisson, corporation des boulangers à la maison du pain, des meuniers, des bouilleurs de cru, etc.)</li> <li>• Connaissance du territoire et valorisation du patrimoine (Musée du Vexin français, Maison de la Nature)</li> <li>• Contribuer au développement local et touristique du Vexin (créations d'emplois, développement de services, ...)</li> <li>• Lieux de rencontres entre anciens et nouveaux habitants et lieux de débats et d'échanges...</li> <li>• Points de départ d'une action de développement culturel (théâtre à la maison du pain (en projet), danses, musique (Lili et Nadia Boulanger : dans l'auditorium de leur maison), conte (maison du Pain, musée de la moisson, ...).</li> </ul>
<p><b>La répartition des rôles :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'une manière générale, les équipements culturels jouent un rôle important à la fois sur le plan social, mais aussi sur le plan touristique et enfin sur le plan de la valorisation du patrimoine local.</li> <li>- En plus du soutien au montage des projets, le Parc essaye d'apporter son concours en mettant en place une méthodologie de travail commune, en facilitant les échanges entre chacune des antennes, et avec les professionnels du Parc en tourisme, culture, développement, communication, et les communes.</li> </ul>
<p><b>Bilans - projets - remarques :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Pari » en bonne voie en terme de développement local (meilleur exemple : la maison du pain), et en ce qui concerne la valorisation du territoire et la conservation de la mémoire. Par contre les échanges et les relations entre le Parc et les antennes n'est pas toujours évidente : il reste encore beaucoup à faire sur la « mutualisation » des moyens et des actions, pour arriver à de réels échanges communs et diversifiés.</li> <li>- Certainement, réfléchir à de nouvelles formes de valorisation du patrimoine pour éviter de figer ce dernier, et continuer à le laisser évoluer, en engageant à sa faveur une réelle dynamique (par exemple par des actions culturelles contemporaines).</li> </ul>

## Histoire - Art et traditions populaires- Environnement naturel

## » 1 - MUSEE DU VEXIN FRANÇAIS

<b>Adresse :</b> Maison du Parc 95450 THÉMÉRICOURT		<b>Contact :</b> Céline CHUC, Audrey LEDUC, Marie LORINE, Animatrices culturelles
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Musée du Vexin Français se trouve dans les anciens communs du château de Théméricourt (Maison du Parc), depuis le 30/09/01.</li> <li>- Sur une surface de 450 m2, le visiteur peut venir à la rencontre du territoire du Vexin dans son ensemble naturel et culturel. Parcours d'éléments interactifs, mêlant une importante collection des arts et traditions populaires (collection Vasseur), panneaux et audiovisuels.</li> <li>- Le Musée assure également la mise en réseau des antennes de l'écomusée du Vexin Français : promotion, information, diffusion de dépliants touristiques, vente de la Carte Pass.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- A la création, Au fonctionnement actuel, A la promotion actuelle.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Travail avec les artistes, information du public, renvoi sur les autres sites, valorisation des ressources locales	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Meilleure connaissance du territoire du Parc et de ses missions	
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Conseil Général 95	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Gaz de France + Parc (Muséographie)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Personnel :</i>	Permanents: 3 CEJ : animateurs culturels	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Conseil général 95 + Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Recette annuelle :</i>	12 355,00 € (Billetterie) , 7 443,09 € (livres, tee-shirts, casquettes, cassettes vidéo, CD, pochettes randonnées, cartes postales, posters)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	A l'année, hebdo	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	4 991 personnes (dont : 3 139 Particuliers, 1 448 Groupes, 404 Scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Conseil général 95 + Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée léguée au Conseil Général 95, Création pour l'équipement	
<i>A l'initiative de:</i>	NC	
<i>Documentation sur place:</i>	NC	
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, Fiches informatives, : livret de présentation en anglais	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions temporaires : environ 3 par an</li> <li>- Animations pédagogiques : parcours enquête + rallye découverte du village</li> </ul>	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- NC	

## Techniques artisanales et industrielles

## » 2 - MAISON DU PAIN

<b>Adresse :</b> 39, Grande Rue, 95450 Commeny		<b>Contact :</b> Melle Stéphanie Rodriguez, Mairie de Commeny, Grande-Rue, 95450 COMMENY	
<b>Présentation générale :</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maison thématique ouverte depuis le 1er janvier 1998.</li> <li>- Sur une surface de 100 m<sup>2</sup>, présentation du cycle blé-farine-pain à travers les siècles.</li> <li>- Visite + pétrissage de pâtons et dégustation.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>		A la création (étude de faisabilité + réalisation muséo), à la promotion actuelle.	
<b>Développement local :</b>			
<i>Impacts locaux :</i>		- NC	
<i>Facteurs favorables :</i>		- Accueil de groupes scolaires	
<i>Facteurs limitant :</i>		- Le temps consacré aux groupes scolaires	
<b>Investissement :</b>			
<i>Maître d'ouvrage :</i>		Commune de Commeny	
<i>Maître d'œuvre :</i>		Commune de Commeny et Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Propriétaire des locaux :</i>		Commune de Commeny / propriétaire de l'audiovisuel : Parc	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>		Commune de Commeny (20%), Parc, Région, Département (80%) + extension bâtiment	
<b>Fonctionnement :</b>			
<i>Gestionnaire :</i>		Commune de Commeny	
<i>Personnel :</i>		1 permanent	
<i>Collect<sup>e</sup> maintenance, entretien :</i>		Commune de Commeny	
<i>Expo temporaire: montage :</i>		Commune de Commeny	
<i>Communication/publicité :</i>		Parc naturel régional du Vexin Français	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>		Commune de Commeny (sauf comm.) + assoc ? ?	
<i>Recette annuelle :</i>		NC	€ (Billetterie) NC € (autre)
<b>Fréquentation :</b>			
<i>Ouverture :</i>		WE a tout public, sur RV la semaine pour les groupes	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>		Entre 4 000 et 4 500 personnes (dont env. 500 particuliers, env. 3 500 groupes)	
<b>Collection :</b>			
<i>Propriétaire :</i>		Commune de Commeny + particuliers	
<i>Provenance des fonds :</i>		Collection privée + collection publique (Parc)	
<i>A l'initiative de:</i>		Commune	
<i>Documentation sur place:</i>		___	
<i>Assistance à la visite :</i>		Publications (guides), visite commentée, vidéos, diaporama le WE	
<b>Evénements ponctuels :</b>			
		- Fête des fèves (janvier), semaine du goût (octobre).	
<b>Commentaires / perspectives :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune (300 habitants) finance aujourd'hui à 100% la maison du pain. Le poste en CEJ s'étant achevé en décembre 2001, un nouvel emploi a pu être créé, dont le financement est entièrement assuré par la commune.</li> <li>- Seule une partie de la collection (que audiovisuel ? préciser) est mis en dépôt par le Parc.</li> </ul>	

## Agriculture - Techniques artisanales et industrielles

## » 3 - MUSEE DE LA MOISSON

<b>Adresse :</b> Hameau du petit Mesnil 95 400 Sagy.	<b>Contact :</b> Anne-Laure DUFEU, Stéphanie DESFORGES
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de collections de machines et outils agricoles au public, rassemblées à l'initiative de l'association de la Moisson, sur la commune de Sagy. Le bâtiment qui les accueille depuis septembre 2000, une ancienne halle d'exposition de machines agricoles, a été restauré avec l'aide du Contrat Rural. L'aménagement muséographique a été assuré par le Parc.</li> <li>- Le lieu accueille également un atelier pédagogique et un point de vente.</li> </ul>
<b>Implication du Parc :</b>	A la création (étude, montage du projet, appels d'offre architecturale + muséographie) , à la promotion actuelle (Mise en réseau, et communication institutionnelle).
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	- NC
<i>Facteurs favorables :</i>	- NC
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français.
<i>Maître d'œuvre :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français.
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Sagy (ou association des Moissonneurs ?)
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Commune de Sagy
<i>Personnel :</i>	2 CEJ : animatrices culturelles.
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	NC
<i>Expo temporaire: montage :</i>	NC
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional du Vexin Français.
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Commune
<i>Recette annuelle :</i>	NC € (Billetterie) NC € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	A l'année : hebdo pour les groupes, WE pour les individuels.
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	2 985 personnes (dont : 997 particuliers, 261 groupes, 1 727 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Association des Moissonneurs
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée
<i>A l'initiative de:</i>	Association des Moissonneurs
<i>Documentation sur place:</i>	----
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, visite commentée. Renouvellement régulier des collections.
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fêtes thématiques : 1-2 février 2003.</li> <li>-Exposition d'épouvantails ; exposition florale</li> <li>-Animations pédagogiques (classes primaires principalement).</li> </ul>
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- Les liens entre le Parc et le Musée ne sont pas toujours bien déterminés aujourd'hui : une collaboration plus régulière et une plus grande implication sont espérées de la part du Musée.

## Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

### Fiche d'identité

Région : Auvergne  
 Départements : Cantal, Puy de Dôme  
 153 Communes  
 395 000 Hectares  
 88 000 Habitants  
 Création du Parc : 16/10/1977  
 Révision Charte : 1993/ 2000

Nombre d'équipements recensés : 10

Contact Parc : Philippe Pionin, chargé de mission communication

1. Maison des Fromages d'Auvergne
2. Maison du Buronnier
3. Maison de la Pierre
4. Maison des Tourbières et du Cezalier

5. Maison de l'Eau et de la Pêche
6. Maison de la Faune
7. Maison des Fleurs d'Auvergne
8. Chaumière du Granièr
9. Sentiers de découverte
10. Exposition à la Maison du Parc + Puy de Dôme

Mise en réseau : Oui : les "Maisons du Parc"

Conventions : Oui, conventions de partenariat

### Les équipements et le Parc :

- Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne rassemble 8 "maisons de Parc" sur son territoire :
  - La Maison des Fromages d'Auvergne (Egliseneuve-d'entraigues) : diaporama et objets présentant la fabrication des fromages d'hier à aujourd'hui. Dégustation de fromage.
  - La Maison du Buronnier (Laveissière) : Témoignage des activités liées à ces petites bâtisses des estives : les burons. Dégustation de fromage (Cantal).
  - La Maison de la Pierre (Volvic) : Son et lumière dans une ancienne carrière, présentant l'extraction et la taille de la pierre dans la région.
  - La Maison des Tourbières et du Cezalier (Saint-Alyre-ès-Montagne) : description de ces riches écosystèmes en espèces animales et végétales.
  - La Maison de l'Eau et de la Pêche (Besse-saint-Anastaise) : Exposition , aquariums, salle vidéo, maquettes animées.
  - La Maison de la Faune (Murat) : collection d'animaux naturalisés, présentés au sein de leur milieu reconstitué.
  - La Maison des Fleurs d'Auvergne (Le Mont-Dore) : présentation de la "vie secrète des plantes". Jardin écologique.
  - La Chaumière du Granièr (Thiézac) : réhabilitation d'une ancienne chaumière cantalienne et transformation en un petit écomusée centré sur la vie traditionnelle locale.
- En dehors de la Maisons du Buronnier, de la Maison de la Tourbière et de la Chaumière du Granièr qui sont gérées par le Parc (en matière de personnel), l'ensemble des équipements sont gérés par des associations.
- Par ailleurs, le Parc aide à la mise en place de sentiers de découverte du patrimoine : suivi du montage de projets portés par les communes, (gérés ensuite totalement par ces dernières).
- Expositions permanentes au sommet du Puy de Dôme : "le volcanisme mondial", à la Maison du Parc (Montlosier) "des Volcans et des hommes", en saison estivale.

### La relation au territoire :

- L'ensemble des maisons thématiques renvoie à la découverte de la diversité du patrimoine naturel et culturel du Parc, et répond ainsi aux attentes des habitants et des visiteurs.
- Les associations locales sont très engagées dans ces projets et ont permis de conserver, de valoriser et de "faire vivre" de nombreux savoir-faire traditionnels.



<b>La répartition des rôles :</b>	<p>Les huit maisons thématiques sont réunies en réseau. Pour chacune une convention est signée avec le Parc ; cela permet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'assurer une promotion commune (dépliants, ...). En outre, chaque équipement doit réserver un espace pour la présentation du Parc, assurer une diffusion de documentation promotionnelle, etc...</li><li>• Certaines aides peuvent être accordées aux équipements issus du réseau, par exemple pour la recherche de subventions lors d'un renouvellement muséographique (à hauteur de 80 % pour la Maison de la Pêche).</li><li>• Des réunions entre l'ensemble des responsables d'équipements et le Parc sont prévues une fois par an, afin de s'accorder sur des projets communs.</li></ul>
<b>Bilans - projets - remarques :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Créées pour certaines depuis plusieurs années, présentant une muséographie parfois vieillie ou peu adaptées aux attentes actuelles du public, certaines maisons connaissent une forte baisse de fréquentation.</li><li>- Différentes études, dont une menée récemment (2003) par le Parc, ont permis de faire un bilan et d'envisager d'éventuelles solutions pour le renouvellement de ces équipements.</li></ul>

## Parc naturel régional des Vosges du Nord

### Fiche d'identité

Régions : Alsace, Lorraine  
 Départements : Bas-Rhin, Moselle  
 130 000 d'hectares  
 83 000 habitants  
 Création du Parc : 1975  
 Révision de la charte : 2001

<b>Nombre d'équipements recensés : 16 + 5</b>	<b>Contact Parc :</b> Isabelle Vergnaud-Goepp, chargée de mission pour la conservation du réseau des musées.
<b>RESEAU DE LA CONSERVATION DES MUSEES et EXPOSITIONS:</b> <u>Expositions et musées d'art populaire :</u> 1. Maison de Village d'Offwiller ►► 2. Musée du Sabotier 3. Maison des Rochers ►► 4. Musée de l'Image Populaire ►► 5. Musée de Bouxwiller et du Pays de Hanau 6. Maison Rurale de l'Outre-Forêt ►►  <u>Expositions et musées techniques :</u> 7. Moulin d'Eschwiller ►► 8. Maison du Verre et du Cristal 9. Musée du Fer Historique et Industriel 10. Musée Français du Pétrole ►► 11. Musée Régional de l'Alsace Bossue	<u>Expositions et musées historiques :</u> 12. Refuge fortifié de Dossenheim ►► 13. Musée Militaire et Erckmann-Chatrian 14. Musée de la Bataille du 6 août 1870 15. Musée Westercamp ►► 16. Maison des Châteaux-Forts  <u>Autres :</u> 17. Château de Fleckenstein 18. Château du Lichtenberg ►► 19. Maison de l'eau et de la Rivière 20. Circuits de découverte « histoire et architecture » (17) 21. Maison du Parc
<b>Mise en réseau :</b> OUI : le Réseau des Expositions de site et musée du Parc + Fédération des écomusées et musées de société. « Pass'musées » (1997). <b>Conventions :</b> OUI, conventions de partenariat	

<u>Les équipements et le Parc</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mission du Parc autour du réseau des musées est particulièrement étoffée, avec trois personnes qui travaillent à temps plein pour la « Conservation des Musées et expositions de sites du Parc. »</li> <li>- « Créée en 1994, celle-ci regroupe aujourd'hui dix-sept équipements qui constituent un réseau cohérent de découverte des Vosges du Nord. Chaque équipement conserve cependant sa spécificité thématique, son fonctionnement (avec ou sans permanent, bénévolat très présent dans tous les musées), un statut et une gestion qui lui sont propres (musée associatif ou municipal).</li> <li>- Pour favoriser l'appropriation des patrimoines par les habitants, la conservation du Parc apporte un soutien aux animateurs et responsables locaux des musées (assistance technique, scientifique et financière).</li> <li>- L'intervention des conservateurs doit préserver et renforcer les dynamiques locales et non se substituer à elles.</li> <li>- Les musées contrôlés (musées reconnus par la DMF), doivent être aujourd'hui placés sous la responsabilité d'un conservateur. »</li> <li>- Les avantages de ce travail en réseau : Amélioration des projets muséographiques (inventaire, conservation des objets, présentation au public, ...), animation d'un réseau cohérent (formation de personnels d'accueil, opérations de promotion, communication web ...), mutualisation solidaire des coûts pour disposer d'une équipe de conservation.</li> </ul> <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Conservation assure également un appui à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine bâti : châteaux du Lichtenberg (suivi programmation, suivi scientifique et culturel, financement d'un poste plein-temps), et du Fleckenstein (étude préalable, définition du projet et montage du projet).</li> </ul>
-----------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture d'une nouvelle Maison thématique en Avril 2003 : Maison de l'eau et de la rivière (suivi de l'étude préalable pour le contenu muséographique).</li> <li>- Maison du Parc (Parc entièrement gestionnaire).</li> </ul>
<i>La relation au territoire :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès sa création, le Parc a décidé de fonder une politique de soutien aux initiatives locales de valorisation des patrimoines culturels du territoire, axé sur deux grands principes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La spécificité thématique de chaque équipement, de façon à obtenir une réelle complémentarité entre les sites, pour une vision d'ensemble complète ;</li> <li>• La mobilisation des acteurs locaux (associatifs notamment) et le soutien à leurs initiatives, dans un objectif d'appropriation des patrimoines par les habitants.</li> </ul> </li> <li>- Aujourd'hui, le réseau compte des équipements aux thématiques variées, avec des statuts et des fonctionnements hétérogènes, il compte en moyenne (en 1996) 10 000 visiteurs par équipements par an (de 800 à 16 000 visiteurs annuels selon les sites).</li> </ul>
<i>Le rôle et les actions de chacun</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Les communes concernées par un site muséographique mandatent le Sycoparc pour animer la conservation et participent à son financement. Les communes contribuent au total à 67 % du budget de fonctionnement de la Conservation. Ces moyens financiers sont pérennisés par le fait qu'ils constituent des contributions statutaires pour la durée de vie du Sycoparc. La participation des communes, après en avoir déduit l'équivalent de 1F par entrée sur l'ensemble des équipements, est répartie entre les communes au prorata du nombre d'habitants. Il s'agit là d'un engagement très fort des communes, qui reflète bien leur attachement aux équipements locaux de découverte des patrimoines.</li> <li>- Des subventions annuelles des départements des Bas-Rhin et de la Moselle complètent le budget de la Conservation ».</li> <li>- Un comité patrimonial (représentant de l'Etat (ministère de la Culture, élus des communes membres, associations gestionnaires) se réunit deux fois par an pour piloter la Conservation; le comité scientifique réunit les responsables d'équipements de chaque site pour définir ensemble les modalités pratiques des actions du réseau. L'équipe technique assure les principes de la Conservation.</li> </ul>
<i>Bilans - projets et remarques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan : stabilisation difficile, mais avec des résultats probants (mutualisation des inventaires, réalisations et projets d'équipements, actions en réseau), et des « défis » pour l'avenir (lourdeur du travail scientifique, problématique du bénévolat, travail élargi aux « grands sites »).</li> <li>- Orientations : développement du « Musée collectif » par l'approfondissement du réseau des musées du Parc, avec l'objectif de solliciter collectivement le label « Musée de France » : inventaire globalisé des collections, conservation commune, mais préservation de l'autonomie de chacun.</li> <li>- Base de donnée documentée des collections, site web pour l'ensemble des musées du Parc.</li> </ul>

## » 1 - MAISON D'OFFWILLER

<b>Adresse :</b> 42, rue de la Libération – 67 340 Offwiller		<b>Contact :</b> J.P. OERTLIN
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitat et outillage d'un artisan/ouvrier du XIXe – XXe siècle. Création de l'équipement en 1976 dans une maison datée de 1782, grâce au travail mené par l'association des Amis du Musée d'Offwiller (créé en 1963).</li> <li>- Renouvellement de la muséographie en vue de visites non guidées.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau de conservation</li> <li>- Perspective de la reconnaissance des musées non contrôlés faisant partie du réseau des musées du Parc.</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Gestion et animation par les habitants du village	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Implication des associations et de la commune. Fort intérêt d'un public large et régional (75% env.)	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Perspective de la baisse du fonctionnement par le bénévolat.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune d'Offwiller	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Commune d'Offwiller	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune d'Offwiller	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Pour la salle d'exposition temporaire (2000), coût 240 000F (partenaires : parc : 50 %, commune : 25%, association : 25%)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association des Amis du musée d'Offwiller	
<i>Personnel :</i>	30 bénévoles (guides)	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Association des Amis du musée d'Offwiller	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association des Amis du musée d'Offwiller	
<i>Communication/publicité :</i>	Parc naturel régional des Vosges du Nord	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	1 700€ (pas de partenaires)	
<i>Recette annuelle :</i>	1785€ (Billetterie), 1470€ (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	De juin à septembre. Les dimanches et sur demande.	
<i>Nombre visiteurs (2002) :</i>	1264 personnes (dont : 912 particuliers, 114 groupes, 238 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Association des Amis du musée d'Offwiller	
<i>Provenance des fonds :</i>	Dons de particuliers de la commune d'Offwiller	
<i>A l'initiative de:</i>	Association des Amis du musée d'Offwiller	
<i>Documentation sur place:</i>	Bibliothèque, archives (sur demande), photothèque (sur CD)	
Visites commentées : Expositions temporaires Animations pédagogiques Commentaires / perspectives : En fonction de l'évolution du réseau des musées du Parc. Arts et tradition populaire	<b>Contact : M. Roland SPIELMANN</b>	
<b>» 3 - MAISON DES ROCHERS</b> <b>Adresse :</b> Rue Principale – 67 320 Grauffthal		
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'association de mise en valeur du site de Grauffthal-Eschbourg a été créée en avril 1984. Ses objectifs sont particulièrement : l'accueil des visiteurs et l'entretien des maisons des rochers et des abords.</li> <li>- Deux maisons présentent un aménagement « fin XIXe – début XXe siècle ». La troisième accueille une exposition permanente de reproductions d'artistes « Vues de Grauffthal ».</li> </ul>	

<b>Implication du Parc :</b>	- Aide à la restauration en 1989/90 (appui technique et financier), soutien à la promotion du site (conception de guides, aménagement des abords) - Réseau de conservation.
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	- Permettre aux habitants de se retrouver autour d'un projet commun (accueil et animation)
<i>Facteurs favorables :</i>	- Bonne fréquentation du site
<i>Facteurs limitant :</i>	- Tous les habitants n'ont pas pris conscience de la valeur de ce patrimoine
<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	NC
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	NC
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association de mise en valeur du site de Grauffhal-Eschbourg
<i>Personnel :</i>	25 membres bénévoles environ, 1 salarié temporaire en juillet/août à la billetterie
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	NC
<i>Expo temporaire: montage :</i>	-----
<i>Communication/publicité :</i>	Parc (Dépliants aux offices de tourisme)
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	En 2002 : 3 000€
<i>Recette annuelle :</i>	19 000€ (Billetterie), 2 300€ (autre : fête d'été)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	De pâques à fin septembre
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	Env. 9 900 personnes (dont : 700 particuliers, 2000 en groupes, 900 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Association de mise en valeur du site de Grauffhal-Eschbourg
<i>Provenance des fonds :</i>	Mobilier provenant de dons
<i>A l'initiative de:</i>	Association + Parc (pour l'exposition)
<i>Documentation sur place:</i>	-----
<i>Assistance à la visite :</i>	Fiches
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	- Fête d'été (Août)
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	- NC

» 4 - MUSEE DE L'IMAGE POPULAIRE

<b>Adresse :</b> 24, rue du Docteur A. Schweitzer – 67 350 Pfaffenhoffen		<b>Contact :</b> Juliette PILLE (chargée de développement)
<b>Présentation générale :</b>	– Mise en valeur d'une habitation alsacienne, et présentation d'images populaires. Musée ouvert en juin 1999 en double gestion : municipal (musée) et associatif (boutique).	
<b>Implication du Parc :</b>	– A travers la conservation du Parc (conservation des collection, formations, ..)	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	– 3 salariée sur 4 proviennent du bassin local	
<i>Facteurs favorables :</i>	– Dossier pédagogique pour l'accueil des scolaires : gratuité pour les écoles de la communauté de communes. Travail en commun avec le comité des fêtes de la ville. Travail en commun avec des structures touristiques locales).	
<i>Facteurs limitant :</i>	– Manque d'intérêt de la part de la population locale pour le musée.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Commune de Pfaffenhoffen	
<i>Maître d'œuvre :</i>		
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Pfaffenhoffen	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Partenaires : état, région, département.	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Commune de Pfaffenhoffen	
<i>Personnel :</i>	4 personnes, dont 3 temps-partiel + 1 CEJ à temps-complet	
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Par le personnel du musée + la conservatrice du Parc	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Par le personnel du musée	
<i>Communication/publicité :</i>	Par le personnel du musée	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC	
<i>Recette annuelle 2002 :</i>	6896, 56€ (Billetterie, régie par commune), 4185, 40€ (vente boutique, régie par association)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>		
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	3 703 personnes (dont : 2 264 particuliers, 1168 en groupes, 271 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Commune de Pfaffenhoffen	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collection privée François Lotz et acquisitions, dons	
<i>A l'initiative de:</i>	Association des Amis du Musée et de la conservatrice du Parc et de la municipalité	
<i>Documentation sur place:</i>	Fond documentaire	
<i>Assistance à la visite :</i>	Fiches, visites guidées	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	– Expositions temporaires, portes ouvertes lors du printemps des musées, journées du patrimoine, ...	
	– Animations ponctuelles liées aux expositions temporaires.	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	– NC	

<b>» 6 - MAISON RURALE DE L'OUTRE-FORET</b>
---

<b>Adresse :</b> Place de l'église – 67 250 Kutzenhausen	<b>Contact :</b> Mme Sonia Faht
<b>Présentation générale :</b>	– Corps de ferme du territoire « Outre-Forêt », présentant la vie paysanne des années 1930 à 1950. Elle est constituée d'une maison d'habitation, d'une grange, de bâtiments annexes, d'un jardin pédagogique.
<b>Implication du Parc :</b>	– Réseau de conservation.
<b>Développement local :</b>	
<i>Impacts locaux :</i>	– Création d'emplois
<i>Facteurs favorables :</i>	– 30% des visiteurs sont des scolaires, équipement animé par une association
<i>Facteurs limitant :</i>	– Scénographie à revoir

<b>Investissement :</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Communauté de communes de Pechelbronn
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Communauté de communes de Pechelbronn
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	1 500 000€ (département, Parc, Etat, Europe)
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Communauté de communes de Pechelbronn
<i>Personnel :</i>	1 agent de développement, 2 emplois partiels pour l'accueil et la régie
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Association de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt
<i>Communication/publicité :</i>	Communauté de communes de Pechelbronn
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	57 448€ (aucun partenaire)
<i>Recette annuelle :</i>	Env. 30 000 € (Billetterie)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	NC
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	Env. 10 000 personnes
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Association de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt
<i>Provenance des fonds :</i>	Fonds recueillis auprès de la population
<i>A l'initiative de:</i>	Association de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt
<i>Documentation sur place:</i>	Archives
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, fiches, visites commentées.
<b>Evénements ponctuels :</b>	
	– Expositions temporaires, animations pédagogiques envers les scolaires, fête estivale.
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	– NC

## Techniques industrielles et artisanales

## » 7 - MOULIN D'ESCHWILLER

<b>Adresse :</b> 57 720 Volmunster		<b>Contact :</b> Isabelle Vergnaud-Goepf
<b>Présentation générale :</b>	- Le site du Moulin d'Eschwiller accueille le visiteur dans un cadre champêtre. En plus de l'exposition « le pain, le grain, le moulin », la "scierie pédagogique" fait partie des nouvelles activités pédagogiques proposée au visiteur (inaugurée en 2003). Elle permet la découverte d'une activité développée à partir du XVII <sup>e</sup> siècle dans le Pays de Bitche, depuis l'exploitation forestière, jusqu'aux débouchés des bois sciés.	
<b>Implication du Parc :</b>	- Soutien technique : recherche de documentation historique, définition du contenu muséographique, préparation du concours architectural, suivi des travaux architecturaux et muséographiques, lancement de la communication.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- 2 poste créés à pérenniser + emplois induis	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Mise en place d'un groupe de concertation associant l'ensemble des partenaires du site : à pérenniser.	
<i>Facteurs limitant :</i>	- NC	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Communauté de communes de Volmunster	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Créatime	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Communauté de communes de Volmunster	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	105 000€ H.T. pour la nouvelle réalisation (scierie pédagogique)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Communauté de communes de Volmunster	
<i>Personnel :</i>	2 postes	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Communauté de communes de Volmunster + Les Amis du Moulin d'Eschwiller	
<i>Expo temporaire: montage :</i>		
<i>Communication/publicité :</i>	42 000 € en 2003 = lancement de la scierie pédagogique	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	Communauté de communes de Volmunster (30%), Conseil général (20%), Union européenne (50%)	
<i>Recette annuelle :</i>	NC € (Billetterie), € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	1987	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	5 160 personnes (dont : 1 378 particuliers, 1 982 en groupes, 1 050 enfants et 750 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Communauté de communes de Volmunster + Les Amis du Moulin d'Eschwiller	
<i>Provenance des fonds :</i>	Collecte auprès des privés	
<i>A l'initiative de:</i>	Communauté de communes de Volmunster + Les Amis du Moulin d'Eschwiller	
<i>Documentation sur place:</i>	Petite bibliothèque de l'association	
<i>Assistance à la visite :</i>	Les visites sont systématiquement guidées, afin de privilégier l'échange entre les visiteurs et les habitants. Démonstration sur maquettes interactives	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	- Oui : nombreuses animations (avril - octobre) : Journée des Moulins de France, spectacle théâtral, Fête des saveurs anciennes, Fête du cheval, Fête de la Pomme, sorties découvertes "verger et sentier botanique", ...	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- La découverte n'apparaît pas trop technique, alternant mise en mouvement des maquettes interactives, mise en fonctionnement des machines avec démonstration de sciage, et commentaires des guides qui appuient leur discours sur les panneaux pédagogiques mis en place.	



## » 10 - MUSEE FRANÇAIS DU PETROLE

<b>Adresse :</b> 2, route de Woerth. 67 250 Merkwiller - Pechelbronn		<b>Contact :</b> Pascale Roll-Schneider
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation au plus large public de l'histoire du pétrole en Alsace du nord. Musée crée en 1970, association créée en 1981.</li> <li>- Agrandissement du musée ; projet de nouveau musée envisagé.</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau de conservation, relation à travers la chargée de mission qui apporte aide et conseils.</li> </ul>	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embauche d'une salariée en septembre 2002. Travail de promotion en collaboration avec les prestataires locaux (autres musées, ...).</li> </ul>	
<i>Facteurs favorables :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt de plus en plus accru des touristes et des locaux ;</li> </ul>	
<i>Facteurs limitant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces trop petits, manque d'intépret des jeunes pour le renouvellement des forces vives de l'association.</li> </ul>	

<b>Investissement : (pour un nouveau musée)</b>	
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Association Les amis du Musée du Pétrole
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Communauté de communes du Pays de Pechelbronn
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Communauté de communes, Région, Total Fina Elf, Schlumberger, ...
<b>Fonctionnement :</b>	
<i>Gestionnaire :</i>	Association Les amis du Musée du Pétrole
<i>Personnel :</i>	1 salariée (CEJ) promotion culturelle
<i>Collect° maintenance, entretien :</i>	Association Les amis du Musée du Pétrole
<i>Expo temporaire: montage :</i>	Association Les amis du Musée du Pétrole
<i>Communication/publicité :</i>	Association Les amis du Musée du Pétrole
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC
<i>Recette annuelle :</i>	11 304 € (Billetterie), 4 749 € (autre)
<b>Fréquentation :</b>	
<i>Ouverture :</i>	Avril à octobre (jeudis, dimanches et fériés) + Toute l'année pour les groupes
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	3 436 personnes (dont : 1 149 particuliers, 2 253 en groupes, 220 scolaires)
<b>Collection :</b>	
<i>Propriétaire :</i>	Commune de Merkwiller + Association Les amis du Musée du Pétrole
<i>Provenance des fonds :</i>	Entreprise de Pechelbronn + Association Les amis du Musée du Pétrole
<i>A l'initiative du</i>	fondateur de l'association
<i>Documentation sur place:</i>	Photothèque, archives, bibliothèque
<i>Assistance à la visite :</i>	Vidéos, visites guidées
<b>Evènements ponctuels :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions temporaires, expositions promotionnelles.</li> </ul>
<b>Commentaires / perspectives :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrandissement du musée.</li> </ul>

» 12 - REFUGE FORTIFIE

<b>Adresse :</b> 80, cours de l'église 67 330 Dossenheim-sur-Zinsel		<b>Contact :</b> Daniel HAEFFNER
<b>Présentation générale :</b>	= Mise en valeur et interprétation d'un site unique en France. Ouverture en 1993, grâce au PNR des Vosges du Nord, de la commune et de l'Association « Dossme mini Heimet » (« Dossenheim, mon Pays »). Gestion matérielle et animation assurées par l'association.	
<b>Implication du Parc :</b>	= Coordination technique et scientifique du projet en 1992-1993. = Réseau de Conservation.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	= L'association embauche chaque été une personne pour assurer les permanences tous les jours du 14 juillet au 15 Août.	
<i>Facteurs favorables :</i>	= Reconnaissance par les scientifiques du site comme unique et exceptionnel	
<i>Facteurs limitant :</i>	= Equipement patrimonial peu connu	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	NC	
<i>Maître d'œuvre :</i>	NC	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Dossenheim-sur-Zinsel	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Commune, Parc, région, Conseil Général	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Association	
<i>Personnel :</i>	1 emploi saisonnier, 10 bénévoles	
<i>Collect<sup>e</sup> maintenance, entretien :</i>	-----	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	-----	
<i>Communication/publicité :</i>	Association : plaquette de présentation et contacts office de tourisme	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	NC	
<i>Recette annuelle :</i>	NC € (Billetterie), € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	NC	
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	832 personnes (dont : 316 particuliers, 355 groupes, 141 scolaires)	
<b>Collection : ---</b>		
<i>Propriétaire :</i>	-----	
<i>Provenance des fonds :</i>	Recherches documentaires	
<i>A l'initiative de:</i>	Association et Parc	
<i>Documentation sur place:</i>	-----	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visites commentées possibles	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	= -----	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	=	

» 15 - MUSEE WESTERCAMP

<b>Adresse :</b> 3, rue du Musée 67 160 Wissembourg		<b>Contact :</b> Me C. Schutz
<b>Présentation générale :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situé dans une remarquable demeure vigneronne du XVI<sup>e</sup> siècle, avec un jardin intérieur, ce musée abrite la collection historique de la ville de Wissembourg, ainsi que des collections militaires, archéologiques et de mobilier bourgeois des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.</li> <li>- Musée actuellement fermé</li> </ul>	
<b>Implication du Parc :</b>	- Placé sous la responsabilité du SYCOPARC pour la conservation des collections.	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Unique musée de la ville, + de 50% de visiteurs allemands.	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Situé dans la vieille ville, proche du centre historique	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Musée fermé en cours de rénovation.	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Ville de Wissembourg	
<i>Maître d'œuvre :</i>	Ville de Wissembourg	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Ville de Wissembourg	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Ville, Département, Région, Etat.	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Ville de Wissembourg	
<i>Personnel :</i>	0 employés, 1 chargé de mission inventaire 1/2 temps + attaché du Parc à temps partiel.	
<i>Collect<sup>e</sup> maintenance, entretien :</i>	_____	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	_____	
<i>Communication/publicité :</i>	_____	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	_____	
<i>Recette annuelle :</i>	_____ € (Billetterie), _____ € (autre)	
<b>Frequentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>	1 <sup>er</sup> avril 2002 – 31 octobre 2002	
<i>Nombre visiteurs ( 2002 ) :</i>	Env. 4 000 personnes (dont : 2 500 particuliers, 1 000 groupes, 500 scolaires)	
<b>Collection :</b>		
<i>Propriétaire :</i>	Ville de Wissembourg	
<i>Provenance des fonds :</i>	Privés et élus	
<i>A l'initiative de:</i>	Société d'histoire, créée en 1873	
<i>Documentation sur place:</i>	Archives	
<i>Assistance à la visite :</i>	Visite guidée	
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	- _____	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- PSC déposé pour validation fin 2003.	

## » 18 - CHATEAU DU LICHTENBERG

<b>Adresse :</b> 67 340 Lichtenberg		<b>Contact :</b> Estienne Blecon (PNR des Vosges du Nord)
<b>Présentation générale :</b>	- Forteresse des XIII <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècles. Important travaux de restauration et d'aménagement en vue d'un développement culturel et touristique (1992 – 2006)	
<b>Implication du Parc :</b>	- Assistance à maîtrise d'ouvrage (mission de conduite et de coordination du projet)	
<b>Développement local :</b>		
<i>Impacts locaux :</i>	- Equipement structurant du territoire, offre culturelle (programmation)	
<i>Facteurs favorables :</i>	- Lieu emblématique des Vosges du Nord	
<i>Facteurs limitant :</i>	- Projet en cours de réalisation	
<b>Investissement :</b>		
<i>Maître d'ouvrage :</i>	Communauté de communes du Pays de la Petite-Pierre	
<i>Maître d'œuvre :</i>	CRMH + architectes ayants remporté le concours	
<i>Propriétaire des locaux :</i>	Commune de Lichtenberg	
<i>Coût, partenaires financiers :</i>	Env. 10 milliards d'Euros (Europe, Etat, Région, Département)	
<b>Fonctionnement :</b>		
<i>Gestionnaire :</i>	Communauté de communes du Pays de la Petite-Pierre	
<i>Personnel :</i>	6, dont 1 CEJ et 2 CES	
<i>Collect<sup>o</sup> maintenance, entretien :</i>	Pas de collection, objets archéologiques conservés à la Maison de l'Archéologie	
<i>Expo temporaire: montage :</i>	A terme, 1 exposition temporaire	
<i>Communication/publicité :</i>	NC	
<i>Coût annuel et Partenaires :</i>	250 000 € (région, DRAC, Département)	
<i>Recette annuelle :</i>	80 000 € (Billetterie), 40 000 € (autre)	
<b>Fréquentation :</b>		
<i>Ouverture :</i>		
<i>Nombre visiteurs ( 2002) :</i>	32 000 personnes	
<b>Collection : Pas de collection</b>		
<i>Propriétaire :</i>		
<i>Provenance des fonds :</i>		
<i>A l'initiative de:</i>		
<i>Documentation sur place:</i>		
<i>Assistance à la visite :</i>		
<b>Evènements ponctuels :</b>		
	- Théâtre et exposition temporaire, salon du patrimoine régional.	
<b>Commentaires / perspectives :</b>		
	- Fin du projet prévu pour 2006, avec 80 000 visiteurs espérés.	